

Au Québec,  
les apprentissages sanctionnés  
d'une part par le  
diplôme d'études secondaires  
et d'autre part par le  
diplôme d'études professionnelles  
constituent la norme sociale  
de référence

État de la **formation de base**  
**des adultes** au Québec ■ ■ ■

pour définir la  
formation de base



Au Québec,  
les apprentissages sanctionnés  
d'une part par le  
diplôme d'études secondaires  
et d'autre part par le  
diplôme d'études professionnelles  
constituent la norme sociale  
de référence

État de la **formation de base**  
**des adultes** au Québec ■ ■ ■

pour définir la  
formation de base



# État de la **formation de base** **des adultes** au Québec ■ ■ ■



#### **COORDINATION DU PROJET**

Diane Charest, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs

#### **COMITÉ DE LECTURE ET DE CONSULTATION**

Andrée Racine, Direction de la formation générale des adultes

Lino Mastriani, Direction de la formation générale des adultes

#### **RECHERCHE ET RÉDACTION**

Sylvie Roy, consultante

#### **COLLABORATION À LA RÉDACTION**

Isabelle Coulombe, consultante

#### **COLLABORATION AU TRAITEMENT DES DONNÉES**

Luc Beauchesne, Dominique Gravel, Jean-Pierre Dufort, Fernande Jean-Gilles et Denise Rochette

Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs

© Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Éducation, du Loisirs et du Sport  
Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs et  
Direction de la formation générale des adultes, 2005 – 04-00338

ISBN 2-550-42924-9

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2005

# TABLE DES MATIÈRES

## LISTE DES GRAPHIQUES

## LISTE DES TABLEAUX

<b>PRÉSENTATION</b>	<b>1</b>
<b>SECTION 1 : POPULATION CIBLE DE LA FORMATION DE BASE</b>	<b>3</b>
<b>1.1 Définition et composantes de la formation de base</b>	<b>3</b>
<b>1.2 Personnes non diplômées au Québec : une vue d'ensemble</b>	<b>5</b>
Une population cible pour la formation de base qui s'élève à près d'un million et demi de personnes	5
Une amélioration générale de la scolarisation	6
Une meilleure scolarisation qui a pour effet de marginaliser davantage les personnes non diplômées	8
À l'échelle canadienne, des progrès plus marqués au Québec	9
<b>1.3 Analyse des caractéristiques de la population adulte non diplômée</b>	<b>10</b>
La non-diplomation augmente avec l'âge	10
Les personnes de moins de 9 ans d'études selon l'âge	11
Une proportion plus grande de non-diplômés chez les jeunes hommes et les femmes âgées de 45 ans ou plus	12
Une situation difficile pour un nombre non négligeable de jeunes adultes	14
Une proportion plus grande de non-diplômés chez les allophones et les francophones que chez les anglophones	17
Des disparités régionales qui perdurent	21
Un marché du travail qui se rétrécit pour les adultes peu scolarisés	23
Des adultes non diplômés qui disposent donc de revenus plus faibles	25
Un rapport plus distant avec l'écrit chez les adultes peu scolarisés	27
<b>1.4 Quelques données sur des populations considérées par la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue</b>	<b>30</b>
La situation des peuples autochtones	30
Les jeunes mères	33
Les personnes incarcérées	33
Les adultes ayant une incapacité	34
<b>FAITS SAILLANTS – SECTION 1</b>	<b>35</b>
<b>SECTION 2 : PARTICIPATION DES ADULTES À DES ACTIVITÉS DE FORMATION DE BASE</b>	<b>37</b>
<b>2.1 Données générales sur la participation des adultes</b>	<b>37</b>
Une participation moins importante aux activités de formation de la part des adultes québécois	37
Des résultats plus positifs en 2002 pour la participation des adultes en emploi	39
Au Québec comme ailleurs, une faible participation à la formation de la part des adultes peu scolarisés	39
Les facteurs associés à la participation	41

<b>2.2 Participation des adultes à des activités de formation générale</b>	<b>42</b>
Une vue d'ensemble	42
De jeunes adultes très présents en formation générale	42
Une plus faible participation des adultes plus âgés	43
Des activités qui rejoignent autant les hommes que les femmes	44
La participation selon les services d'enseignement	45
L'évolution de la participation entre 1999 et 2002	46
La fréquentation des services d'alphabétisation	49
<b>2.3 Participation des adultes à la formation professionnelle</b>	<b>52</b>
<b>2.4 Quelques données supplémentaires</b>	<b>59</b>
Les populations de langue maternelle autochtone	59
Les jeunes filles enceintes et mères	59
Les personnes incarcérées	59
Les personnes inscrites à des mesures d'Emploi-Québec	60
L'apprentissage en milieu de travail	60
<b>2.5 Des résultats de la formation de base</b>	<b>60</b>
<b>FAITS SAILLANTS – SECTION 2</b>	<b>62</b>
Formation générale	62
Formation professionnelle	64
Résultats de la formation	64
<b>SECTION 3 : OBSTACLES ET CONDITIONS FAVORABLES À LA PARTICIPATION</b>	<b>65</b>
<b>3.1 Définition des obstacles à la participation</b>	<b>66</b>
<b>3.2 Résultats et limites des données d'enquêtes sur la non-participation</b>	<b>67</b>
<b>3.3 Éclairage nouveau sur les obstacles à la participation</b>	<b>69</b>
Les obstacles de nature dispositionnelle	70
Les obstacles de nature situationnelle	73
Les obstacles de nature institutionnelle	76
<b>3.4 Des réponses pour favoriser la participation</b>	<b>79</b>
Des pistes sur le plan gouvernemental	79
Des pistes sur le plan local et régional	81
<b>FAITS SAILLANTS – SECTION 3</b>	<b>84</b>
<b>CONCLUSION</b>	<b>87</b>
<b>ANNEXE 1 : NOTES MÉTHODOLOGIQUES</b>	<b>89</b>
Section 1	89
Section 2	90
<b>ANNEXE 2 : COMMENT EXPLIQUER LA VARIATION DU NOMBRE D'ADULTES QUÉBÉCOIS AYANT MOINS DE NEUF ANS D'ÉTUDES ENTRE 1996 ET 2001</b>	<b>93</b>
<b>ANNEXE 3 : ALPHABÉTISME : MESURE ET RÉSULTATS</b>	<b>95</b>
L'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA)	95
L'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA)	97
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>99</b>
<b>LISTE DES FASCICULES D'ACCOMPAGNEMENT</b>	<b>105</b>

## LISTE DES GRAPHIQUES

**Graphique 1 :**

Proportion de la population inscrite aux services d'enseignement de la formation générale des adultes, selon la langue maternelle, commissions scolaires du Québec, 2001-2002 44

**Graphique 2 :**

Population inscrite aux services d'enseignement de la formation générale des adultes, selon la langue d'enseignement, commissions scolaires du Québec, 2001-2002 45

**Graphique 3 :**

Population inscrite à la formation générale des adultes, selon le service d'enseignement, commissions scolaires du Québec, 2001-2002 46

**Graphique 4 :**

Répartition (%) des personnes de 16 à 65 ans, selon le niveau d'habileté à lire des textes suivis, comparaison internationale, EIAA 1994-1995 97

## LISTE DES TABLEAUX

<b>Tableau 1 :</b>	Population de 15 ans ou plus sans diplôme du secondaire, Québec, 2001	5
<b>Tableau 2 :</b>	Population de 15 ans ou plus sans diplôme du secondaire, selon l'âge, Québec, 1986-2001	7
<b>Tableau 3 :</b>	Plus haut niveau de scolarité, population de 15 à 64 ans, Québec, variation 1996-2001	8
<b>Tableau 4 :</b>	Personnes de 25 à 64 ans sans diplôme d'études secondaires, Canada et provinces, variation 1991-2001	9
<b>Tableau 5 :</b>	Population de 15 ans ou plus sans diplôme du secondaire, selon l'âge, Québec, 2001	11
<b>Tableau 6 :</b>	Proportion de la population de 15 ans sans diplôme du secondaire, selon l'âge et le sexe, Québec, 2001	13
<b>Tableau 7 :</b>	Proportion des jeunes de 16 à 24 ans sans diplôme du secondaire, selon l'âge et le sexe, Québec, 2001	15
<b>Tableau 8 :</b>	Population de 15 à 64 ans sans diplôme du secondaire, selon la langue maternelle et le sexe, Québec, 2001	17
<b>Tableau 9 :</b>	Proportion de la population sans diplôme du secondaire, selon les principales langues maternelles autres que le français et l'anglais et selon l'âge, Québec, 2001	19
<b>Tableau 10 :</b>	Population de 15 à 64 ans sans diplôme du secondaire, selon la région administrative, Québec, 2001	21
<b>Tableau 11 :</b>	Proportion de la population de 15 à 64 ans sans diplôme du secondaire, selon le statut d'activité et l'âge, Québec, 2001	23
<b>Tableau 12 :</b>	Proportion de la population de 15 à 64 ans sans diplôme du secondaire, selon le taux d'emploi, le sexe et l'âge, Québec, 2001	24
<b>Tableau 13 :</b>	Revenu individuel moyen des adultes de 15 ans ou plus sans diplôme du secondaire, selon l'âge, Québec, 2001	25
<b>Tableau 14 :</b>	Revenu d'emploi moyen des adultes de 15 ans ou plus sans diplôme du secondaire, selon l'âge, Québec, 2001	26
<b>Tableau 15 :</b>	Proportion de la population de 15 ans ou plus, selon la fréquence de lecture, le type de lecture et la scolarité, 1999	28
<b>Tableau 16 :</b>	Taux de fréquentation des bibliothèques publiques, des bibliothèques scolaires et des bibliothèques d'entreprise, selon la scolarité, population âgée de 15 ans ou plus, Québec, 1989, 1994 et 1999	29
<b>Tableau 17 :</b>	Population de 15 ans ou plus de langue maternelle autochtone sans diplôme du secondaire, selon l'âge, Québec, 2001	31
<b>Tableau 18 :</b>	Pourcentage de la population adulte et de la population en emploi participant à l'éducation et à la formation des adultes, selon la province, Canada, 1991, 1993, 1997	38
<b>Tableau 19 :</b>	Pourcentage de la population adulte participant à l'éducation et à la formation des adultes, selon certains niveaux de scolarité et la province, Canada, 1993 et 1997	40

<b>Tableau 20 :</b>	Effectif inscrit à des activités de formation générale des adultes, selon le réseau de formation, Québec, 2001-2002	42
<b>Tableau 21 :</b>	Population inscrite à la formation générale des adultes, selon l'âge et le sexe, commissions scolaires du Québec, 2001-2002	43
<b>Tableau 22 :</b>	Population inscrite à la formation générale des adultes, selon l'âge, commissions scolaires du Québec, 1999-2002	47
<b>Tableau 23 :</b>	Évolution de l'effectif inscrit à la formation générale des adultes, selon le service d'enseignement, commissions scolaires du Québec, 1999-2002	48
<b>Tableau 24 :</b>	Évolution de l'effectif inscrit à la formation générale des adultes, selon la région administrative, commissions scolaires du Québec, 1999-2002	49
<b>Tableau 25 :</b>	Population inscrite aux services d'alphabétisation, selon la région administrative, commissions scolaires et organismes d'action communautaire autonome en alphabétisation (OACAA), Québec, 2001-2002	50
<b>Tableau 26 :</b>	Population inscrite aux services d'alphabétisation, selon le réseau de formation, Québec, 1999-2002	51
<b>Tableau 27 :</b>	Effectif âgé de 16 ans ou plus inscrit à des activités de formation professionnelle, selon le sexe, commissions scolaires du Québec 2001-2002	53
<b>Tableau 28 :</b>	Population âgée de 16 ans ou plus inscrite à la formation professionnelle des réseaux d'enseignement public et privé, secteurs des jeunes et des adultes, selon l'âge et le sexe, commissions scolaires du Québec, 1999-2002 (toutes sources de financement)	54
<b>Tableau 29 :</b>	Population âgée de 16 ans ou plus inscrite à la formation professionnelle des réseaux d'enseignement public et privé, secteurs des jeunes et des adultes, selon la région administrative, commissions scolaires du Québec, 1999-2002 (toutes sources de financement)	56
<b>Tableau 30 :</b>	Inscriptions à la formation professionnelle des réseaux d'enseignement public et privé, secteurs des jeunes et des adultes, selon la filière de formation et le secteur d'activité, commissions scolaires du Québec, 2001-2002 (toutes sources de financement)	58
<b>Tableau 31 :</b>	Nombre annuel de diplômés et de diplômées du secondaire, secteur des adultes, selon le type de formation, le sexe et l'âge, réseaux d'enseignement public et privé, Québec, 2000-2001	61
<b>Tableau 32 :</b>	Distribution en pourcentage des obstacles empêchant la participation de ceux et celles qui auraient voulu suivre un cours ou une formation, selon le sexe, Canada, 1997	68
<b>Tableau 33 :</b>	Importance de la demande insatisfaite de formation, par province, Canada, 1997	69
<b>Tableau 2.1 :</b>	Population de 15 ans ou plus ayant moins de 9 ans de scolarité, selon l'âge, Québec, variation 1996-2001	93
<b>Tableau 3.1 :</b>	Niveaux d'alphabétisme au Québec, lecture de textes suivis, EIAA, 1994	96

## PRÉSENTATION

La Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue, adoptée en mai 2002, convie les réseaux d'éducation et leurs partenaires à contribuer à l'augmentation du niveau de formation de base de la population adulte du Québec. Dans le plan d'action qui s'y rattache, on vise à augmenter, d'ici 2007, le nombre d'adultes inscrits annuellement à des activités de formation de base, ce qui comprend l'alphabétisation, l'ensemble des activités de formation générale et professionnelle, ainsi que les programmes d'apprentissage en milieu de travail.

Différents moyens et stratégies sont avancés pour favoriser une plus grande participation des adultes à des activités de formation de base, notamment les suivants : une meilleure promotion de la formation auprès du public en général, des employeurs ainsi que des adultes en emploi; l'établissement de cibles de recrutement; une réorientation et un élargissement des services d'accueil et de référence; une plus grande diversification des modes et des lieux de formation ainsi qu'une meilleure valorisation et une meilleure reconnaissance des acquis des adultes.

Les mesures proposées dans le plan d'action de la Politique correspondent aux efforts menés par plusieurs pays en matière de formation de base, notamment les États-Unis, la France, l'Angleterre et le Portugal. Les orientations québécoises s'inscrivent également dans la lignée de la déclaration de la 5<sup>e</sup> Conférence internationale sur l'éducation des adultes de l'UNESCO, axée sur la promotion de l'apprentissage tout au long de la vie. Dans une société où la diversité et la complexité des savoirs augmentent sans cesse, tous s'entendent pour reconnaître qu'il faut offrir aux adultes, tout au long de leur vie, une variété d'activités de formation les amenant à se qualifier, à parfaire leurs connaissances, à s'épanouir sur le plan personnel, à trouver des lieux d'expression et de création, à conserver ou à trouver un emploi, bref à s'outiller davantage pour mieux accomplir leurs divers rôles sociaux, notamment ceux de citoyen, de travailleur ou de parent. Or, la recherche démontre que les populations les moins scolarisées sont celles qui participent le moins aux activités de formation. Quelles sont leurs caractéristiques? Qui sont les personnes qui s'inscrivent en formation et comment intéresser les autres à le faire? Voilà les questions auxquelles on veut répondre dans le présent document.

Ce document décrit les populations adultes à qui sont destinées les activités de formation de base, soit les adultes qui ne sont pas titulaires d'un premier diplôme d'études secondaires ou professionnelles. Il constitue une version mise à jour, modifiée et enrichie d'un autre document publié antérieurement par le Ministère<sup>1</sup>. Le document s'adresse principalement aux personnes travaillant dans les réseaux de l'éducation ainsi qu'à leurs partenaires et vise à leur fournir des renseignements susceptibles de les aider à améliorer leur offre de services et à mener à bien leurs opérations de sensibilisation et de recrutement.

La première section du document présente les caractéristiques de la population cible de la formation de base au Québec, selon des données tirées du recensement canadien de 2001. Y sont insérés des encadrés qui mettent en lumière les données présentées, en prenant appui sur des études et des rapports publiés au Québec ou ailleurs. Dans la deuxième section du document est détaillée la participation des adultes à des activités de formation au moyen de données extraites des systèmes ministériels ou d'autres études, telle l'Enquête sur l'éducation et la formation des adultes (EEFA, 1997). Ces deux sections rendent compte de l'évolution de la situation québécoise et établissent certains éléments de comparaison à l'échelle canadienne ou internationale.

Par ailleurs, des études, menées au Québec comme ailleurs, notent la faible participation des adultes peu scolarisés aux activités de formation, alors que ce sont ces adultes qui subissent le plus durement les effets de cette scolarisation écourtée. C'est pourquoi la troisième section du document présente, à l'aide de recherches récentes, les principaux obstacles qui empêchent les personnes peu scolarisées de participer à la formation, ainsi que des pistes à mettre en place pour contourner ou aplanir ces obstacles.

<sup>1</sup> Sylvie ROY et Diane CHAREST (2001a), *La population cible de la formation de base. Série documentaire sur la formation de base à l'éducation des adultes*, Québec, ministère de l'Éducation, Direction de la recherche, 54 p.



De plus, le lecteur ou la lectrice trouvera en annexe des précisions sur les sources des données utilisées, une explication sur l'évolution de la situation concernant les personnes qui avaient moins de neuf ans de scolarité entre 1996 et 2001 et, enfin, des renseignements sur l'évaluation de l'alphabétisme au Québec.

Par ailleurs, des fascicules d'accompagnement, accessibles sur Internet, complètent le présent document<sup>2</sup>. Ainsi, nous avons rédigé, pour chacune des régions administratives, un court profil essentiellement descriptif qui fait état de quelques données issues du recensement de 2001 et des fichiers ministériels<sup>3</sup>. Un autre fascicule fournit des données sur la participation des adultes dans les commissions scolaires anglophones, alors qu'un dernier présente le détail de la participation des adultes selon chacun des services d'enseignement de la formation générale des adultes. Le lecteur ou la lectrice trouvera, dans l'un ou l'autre de ces fascicules, des renseignements utiles pour compléter l'analyse selon ses champs d'intérêt ou ses besoins.

---

2 Ces publications sont accessibles sur le site de la Direction de la formation générale des adultes : [http://www.meq.gouv.qc.ca/dfga/politique/formation\\_generale/situation.html](http://www.meq.gouv.qc.ca/dfga/politique/formation_generale/situation.html) (voir la liste des titres de tous les fascicules à la fin du présent document).

3 D'autres documents publiés par le Ministère présentent également des données régionales (voir *Portrait statistique de l'éducation par région* [http://www.meq.gouv.qc.ca/M\\_stat.htm](http://www.meq.gouv.qc.ca/M_stat.htm)). Cependant, le lecteur ou la lectrice trouvera dans les présents fascicules une information plus spécifique s'appuyant sur les orientations concernant la formation de base de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue.

## SECTION 1 : POPULATION CIBLE DE LA FORMATION DE BASE

Dans cette section, nous présentons des données décrivant la population cible de la formation de base. Nous définissons d'abord le concept de formation de base, puis nous dressons un portrait d'ensemble du Québec au regard de la non-diplomation chez les adultes, pour ensuite énumérer quelques caractéristiques de cette population. Ces données, essentiellement tirées du recensement canadien de 2001, sont mises en perspective, sous forme d'encadrés, par des informations issues d'études et de recherches menées au Québec et ailleurs. On trouve également, à la fin de la section, un portrait des faits saillants exposés.

### 1.1 Définition et composantes de la formation de base

Il importe en premier lieu de définir ce qu'on entend par « formation de base », ce terme ayant revêtu plusieurs sens au cours des dernières années. Ainsi, en 1999, telle qu'elle était définie dans le cadre des travaux découlant de la préparation de la politique de formation continue, la formation de base correspondait davantage à l'alphabétisation. Donc, les personnes visées étaient celles qui avaient moins de neuf ans d'études. La Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue, adoptée en 2002, redéfinit de façon plus large la notion de formation de base.

En effet, selon la Politique, « les apprentissages sanctionnés d'une part par le diplôme d'études secondaires et d'autre part par le diplôme d'études professionnelles constituent la norme sociale de référence pour définir la formation de base à acquérir par toutes les citoyennes et tous les citoyens ayant la capacité de le faire<sup>4</sup> ». Cette formation est divisée en deux étapes : la première, soit la formation commune, s'adresse aux personnes ayant neuf années de scolarité ou moins; quant à la deuxième, soit la formation diversifiée, elle correspond aux actuelles quatrième et cinquième années du secondaire et comporte un cheminement conduisant à l'obtention du diplôme d'études secondaires (DES) et un autre axé sur l'obtention du diplôme d'études professionnelles (DEP).

**Bref, la population cible de la formation de base englobe tous les adultes n'ayant pas de diplôme du secondaire selon les données du dernier recensement canadien (2001). Ces adultes sont désignés dans le présent document comme étant faiblement ou peu scolarisés.**

Les contenus de la formation de base des adultes sont distincts du curriculum du secteur des jeunes, bien qu'ils s'en inspirent. Ces contenus contribuent à aider les adultes à mieux s'intégrer sur le plan individuel, social et professionnel, de même qu'à accéder à d'autres formations plus complexes. La formation de base est ainsi considérée comme le socle sur lequel se construit l'apprentissage tout au long de la vie. Outre les contenus disciplinaires (langue, mathématique, sciences, etc.), elle comprend également une dimension citoyenne favorisant l'épanouissement personnel, l'intégration sociale et la participation à la vie démocratique, de même qu'une dimension culturelle qui permet d'accéder aux produits culturels, de les apprécier ou d'y contribuer.

Actuellement, la formation offerte aux adultes est définie selon deux régimes pédagogiques : celui de la formation générale, qui comprend dix services d'enseignement, et celui de la formation professionnelle. Des travaux en cours au Ministère visent à redéfinir ces services en fonction des orientations de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue ainsi que de la réforme de l'éducation entreprise en 1997.

4 QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2002a), *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue*, Québec, ministère de l'Éducation, p. 9.

Enfin, notons que le niveau de compétence en lecture des adultes qui auraient terminé des études secondaires, selon les résultats observés dans la plupart des pays, correspond plus ou moins au niveau 3 de l'échelle de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA), qui est considéré comme le seuil minimal que les adultes doivent atteindre pour se développer, continuer à apprendre et répondre aux exigences sociales et professionnelles des sociétés modernes.

### ■ ■ ■ ■ ■

## La définition des compétences de base des adultes : un chantier de travail pour plusieurs pays

Depuis plusieurs années, des travaux sont menés dans plusieurs pays afin d'identifier les compétences essentielles qu'une personne adulte doit posséder pour être capable de fonctionner en société et de s'y développer harmonieusement. La façon de déterminer les concepts et les compétences varie d'un pays à l'autre. Afin de contribuer à développer une approche commune sur ce sujet complexe, des travaux de recherche ont été effectués sous l'égide de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) de 1998 à 2002<sup>5</sup>. Le processus a mis à contribution des chercheurs issus de différents pays et de diverses disciplines, de façon à préciser les fondements théoriques et conceptuels permettant de définir des compétences essentielles (*key competencies*). L'objectif de ces travaux, qui s'appuient sur plusieurs études internationales<sup>6</sup>, est de concevoir un cadre pertinent qui puisse servir de référence commune pour l'élaboration de programmes de formation et de modes d'évaluation récurrents de ces compétences, tant chez les jeunes que chez les adultes.

Trois grandes catégories de compétences ont été dégagées afin de circonscrire des compétences clés, définies comme étant essentielles à tout être humain et qui, dans de multiples domaines de la vie, contribuent à la réussite globale et au bon fonctionnement en société.

La première catégorie concerne la capacité d'agir de façon autonome, un concept qui « implique deux idées essentielles étroitement liées : le développement de l'identité personnelle et l'exercice d'une autonomie relative, au sens de décider, de choisir et d'agir dans un contexte donné<sup>7</sup> ». D'autres compétences sont regroupées dans la catégorie « Se servir d'outils de manière interactive », qui englobe à la fois des connaissances portant notamment sur le langage, les communications et la technologie, de même que les stratégies qui permettent de les utiliser de façon appropriée dans divers contextes. Enfin, le troisième groupe de compétences touche le fonctionnement dans des groupes socialement hétérogènes. En effet, « pour vivre dans une société multiculturelle et y participer, et pour s'adapter à la diversité personnelle et sociale croissante, il faut pouvoir faire partie de groupes socialement hétérogènes et fonctionner dans ces groupes. Cette catégorie se rapporte à l'interaction efficace avec d'autres individus, y compris ceux dont la personnalité et les antécédents sont différents des nôtres<sup>8</sup> ». Toutes les compétences clés n'agissent pas isolément, mais sous forme de constellations dont la forme varie en fonction du contexte ainsi que des buts sociaux et individuels.

5 Ce projet de l'OCDE, intitulé « DeSeCo » (définition et sélection des compétences), a été coordonné par la Suisse et appuyé par les États-Unis et le Canada (voir Dominique S. RYCHEN et Laura H. SALGANIK (dir.) (2001), *Defining and Selecting Key Competencies. Theoretical and Conceptual Foundations*, Göttingen, Allemagne, Hogrefe et Huber Publications, OCDE, 264 p.

6 Mentionnons notamment l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA), le Programme international de suivi des acquis des élèves (PISA) et la prochaine enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences de base des adultes.

7 DIRECTION DE L'ÉDUCATION, DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES AFFAIRES SOCIALES, COMITÉ DE L'ÉDUCATION (2002), *Définition et sélection des compétences (DeSeCo) : fondements théoriques et conceptuels*, document de stratégie, OCDE, p. 12.

8 *Ibid.*, p. 14.

## 1.2 Personnes non diplômées au Québec : une vue d'ensemble

Tableau 1  
Population de 15 ans ou plus sans diplôme du secondaire,  
Québec, 2001

Âge	Moins de 9 ans d'études		De 9 à 13 ans d'études sans certificat ni diplôme		Total non diplômés	
	N	%	N	%	N	%
15-64 ans	468 435	9,5	833 530	16,8	1 301 965	26,3
65 ans ou plus	414 350	47,2	132 625	15,1	546 975	62,3
<b>Total 15 ans ou plus</b>	<b>882 770</b>	<b>15,1</b>	<b>966 155</b>	<b>16,6</b>	<b>1 848 925</b>	<b>31,7</b>

Source : Recensement canadien, 2001.

### Une population cible pour la formation de base qui s'élève à près d'un million et demi de personnes

- Au Québec, en 2001, on comptait 1 301 965 adultes âgés de 15 à 64 ans qui n'étaient pas titulaires d'un diplôme du secondaire, soit plus du quart de la population (26,3 p. 100). Les deux tiers de ces personnes avaient entre 9 et 13 ans de scolarité, alors que les autres avaient moins de 9 ans d'études (voir tableau 1). **Ce bassin constitue la population cible de la formation de base<sup>9</sup>.**
- Les données du recensement canadien indiquaient également que 468 435 personnes de 15 à 64 ans avaient déclaré moins de 9 ans d'études, soit 9,5 p. 100 des adultes de ce groupe d'âge. Considérant la forte corrélation entre le niveau de scolarité et la compétence en lecture, **on peut estimer que la majorité de ces personnes ont des difficultés importantes à lire et écrire et que ce bassin regroupe donc des personnes qui pourraient bénéficier des services d'alphabétisation (voir l'encadré qui suit).**
- On observe que 833 530 personnes de 15 à 64 ans ont déclaré avoir fait de 9 à 13 ans d'études sans toutefois avoir obtenu de diplôme; cela représente 16,8 p. 100 des Québécoises et Québécois de ce groupe d'âge.

<sup>9</sup> Pour le Ministère, la population cible de la formation de base correspond aux personnes âgées de 16 à 64 ans, bien que les services soient offerts à toute personne de 16 ans ou plus. Pour de plus amples renseignements concernant les choix méthodologiques, veuillez consulter l'annexe 1.

## La formation de base, un concept plus large que l'alphabétisation

Même si ces deux concepts ont souvent été, au cours des dernières années, utilisés de manière interchangeable, il importe de rappeler que la formation de base, telle qu'elle est définie dans la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue, est beaucoup plus large que ce que recouvre le concept d'alphabétisation. Les pratiques d'alphabétisation réalisées en milieu formel ou non formel sont surtout liées à l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et de la mathématique<sup>10</sup>, alors que la formation de base recouvre des activités beaucoup plus diversifiées au regard du contenu et s'étend jusqu'à la qualification des adultes par l'obtention d'un premier diplôme.

Cela ne veut pas dire pour autant qu'il faille occulter les problèmes liés à l'analphabétisme. En effet, toutes les enquêtes réalisées depuis quinze ans<sup>11</sup> ont montré un portrait préoccupant en matière d'alphabétisme au Québec. La Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue en fait d'ailleurs un volet distinct de ses orientations en matière de formation de base et fixe des objectifs pour les organismes qui rejoignent les adultes peu scolarisés et analphabètes.

Comment qualifier et quantifier le problème d'analphabétisme au Québec? Compte tenu du fait que les données les plus récentes permettant d'évaluer ce phénomène datent de 1994, nous avons choisi de ne pas nous référer à ces données, contrairement à ce qui a été fait dans un précédent document<sup>12</sup>. Cependant, en l'absence d'autres renseignements plus précis, il demeure pertinent d'utiliser les données sur la scolarité (moins de 9 ans d'études) pour estimer la population ayant potentiellement des besoins en matière d'alphabétisation. Les études sur l'évaluation directe des compétences en lecture ont montré une forte corrélation entre alphabétisme et scolarité. Ainsi, près de neuf adultes canadiens sur 10 ayant moins de 9 ans d'études présentent de faibles compétences en lecture<sup>13</sup>. On peut donc supposer que, parmi les adultes québécois ayant moins de 9 ans d'études, plusieurs – mais pas tous – éprouvent des difficultés en ce qui concerne la lecture ou l'écriture dans divers aspects de leur vie.

Enfin, notons également l'introduction relativement récente du concept d'alphabétisme, qui recouvre l'ensemble des aptitudes, des habiletés et des comportements en lecture et en écriture, sur un vaste continuum allant d'une absence totale de compétences à la maîtrise complète de celles-ci, concept qu'on traduirait en anglais par le terme *literacy*. D'autres chercheurs et organismes ont adopté le terme « littératie » plutôt qu'« alphabétisme »; il subsiste néanmoins des nuances sémantiques entre les deux termes.

## Une amélioration générale de la scolarisation

- L'étude des quatre derniers recensements canadiens montre une amélioration significative de la scolarisation de la population adulte du Québec, comme on peut le voir au tableau 2. Depuis 15 ans, la proportion des adultes non diplômés de 15 à 64 ans est passée de 39,7 p. 100 (en 1986) à 26,3 p. 100 (en 2001), ce qui représente une baisse de 13,4 points. Cela veut donc dire en complément que le pourcentage de personnes de 15 à 64 ans qui sont titulaires d'au moins un diplôme au Québec est passé de 60,3 p. 100 en 1986 à 73,7 p. 100 en 2001.

10 Plusieurs organismes intègrent à l'alphabétisation des volets portant sur une connaissance de base des technologies de l'information et de la communication, une implication sociale et communautaire et d'autres aspects liés à l'intégration au travail. Les approches et les philosophies d'intervention varient aussi beaucoup selon les organismes et les milieux.

11 Voir Southam News (1987); Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement (ECLÉUQ, 1989); Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA, 1994).

12 Voir Sylvie ROY et Diane CHAREST (2001a). Les résultats de la prochaine enquête internationale de l'OCDE sur l'alphabétisme et les compétences de base des adultes, à laquelle le Québec participe, devraient fournir un portrait plus détaillé (voir l'annexe 3).

13 STATISTIQUE CANADA (1996), *Lire l'avenir : un portrait de l'alphabétisme au Canada*, produit no 89-551-XPF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada, Développement des ressources humaines Canada et Secrétariat national à l'alphabétisation, 131 p.

**Tableau 2**  
**Population de 15 ans et plus sans diplôme du secondaire, selon l'âge,**  
**Québec, 1986-2001**

Âge	1986		1991		1996		2001	
	N	%	N	%	N	%	N	%
<b>Moins de 9 ans d'études</b>								
15-64 ans	863 170	19,1	698 435	14,9	611 770	12,5	468 435	9,5
65 ans ou plus	359 950	60,1	389 045	55,2	413 785	52,6	414 345	47,2
<b>Total 15 ans ou plus</b>	<b>1 223 120</b>	<b>23,9</b>	<b>1 087 480</b>	<b>20,2</b>	<b>1 025 555</b>	<b>18,1</b>	<b>882 780</b>	<b>15,1</b>
<b>De 9 à 13 ans d'études sans diplôme</b>								
15-64 ans	929 475	20,6	916 870	19,5	875 045	17,9	833 535	16,8
65 ans ou plus	83 890	14,0	101 695	15,3	113 215	14,4	132 625	15,1
<b>Total 15 ans ou plus</b>	<b>1 013 365</b>	<b>19,8</b>	<b>1 024 565</b>	<b>19,0</b>	<b>988 260</b>	<b>17,4</b>	<b>966 160</b>	<b>16,6</b>
<b>Total non diplômés</b>								
15-64 ans	1 792 645	39,7	1 615 305	34,4	1 486 815	30,4	1 301 970	26,3
65 ans ou plus	443 840	74,1	496 740	70,5	527 000	67,0	546 970	62,3
<b>Total 15 ans ou plus</b>	<b>2 236 485</b>	<b>43,7</b>	<b>2 112 045</b>	<b>39,2</b>	<b>2 013 815</b>	<b>35,5</b>	<b>1 848 940</b>	<b>31,7</b>

Source : Recensements canadiens.

- La scolarisation s'est améliorée également chez les personnes de 65 ans ou plus, où la proportion de non-diplômés est passée de 74,1 p. 100 à 62,3 p. 100.
- La baisse du nombre de non-diplômés est surtout attribuable à des changements significatifs chez les personnes ayant moins de 9 ans d'études. En effet, la proportion de personnes de 15 à 64 ans n'ayant pas terminé 9 ans d'études a chuté de presque 10 points en 15 ans. Chez les personnes de 65 ans ou plus, le nombre total de personnes ayant ce niveau d'études a augmenté depuis 1986, alors que le pourcentage a diminué, passant de 60,1 p. 100 à 47,2 p. 100 entre 1986 et 2001.
- En chiffres, cela veut dire que le nombre de personnes de 15 à 64 ans ayant déclaré moins de 9 ans d'études est passé de 863 170 en 1986 à 468 435 en 2001, ce qui représente une baisse de 46,7 p. 100 en 15 ans. Les diminutions observées sont respectivement de 19 p. 100 entre 1986 et 1991, de 12 p. 100 entre 1991 et 1996 et de 23 p. 100 entre 1996 et 2001.
- Cette évolution positive de la scolarisation au Québec a fait en sorte que, si en 1986 les personnes de 15 à 64 ans ayant moins de 9 ans d'études constituaient près de la moitié (48,1 p. 100) du total des personnes non diplômées, elles n'en représentaient plus, en 2001, qu'environ le tiers (36,0 p. 100).
- Quant au pourcentage de personnes ayant entre 9 et 13 ans d'études, l'évolution à la baisse est moins marquée. En effet, la proportion des personnes de 15 à 64 ans ayant ce niveau d'études a diminué de 3,8 points en 15 ans; elle a même légèrement augmenté chez les 65 ans ou plus.

- Bien que les facteurs explicatifs de ces gains en matière de scolarisation soient multiples, soulignons que les résultats obtenus par les réseaux d'éducation y ont certainement contribué<sup>14</sup>.

## Une meilleure scolarisation qui a pour effet de marginaliser davantage les personnes non diplômées

- Il est utile de replacer les données précédentes dans le contexte global de la scolarisation de la population adulte du Québec. Le tableau 3 indique le plus haut niveau de scolarité atteint par la population âgée de 15 à 64 ans, selon les données des recensements de 1996 et de 2001. On y observe un net relèvement de la scolarité de la population adulte.
- En effet, si au total la population québécoise âgée de 15 à 64 ans a très peu augmenté en cinq ans (1,4 p. 100), le nombre de personnes titulaires d'un diplôme de l'enseignement postsecondaire ou universitaire a connu une augmentation d'environ 15 p. 100, alors que, chez les adultes moins scolarisés, on observait une baisse, particulièrement frappante chez les adultes ayant moins de 9 ans d'études (23,4 p. 100)<sup>15</sup>.

**Tableau 3**  
Plus haut niveau de scolarité, population de 15 à 64 ans, Québec, variation 1996-2001

Niveau scolaire	1996		2001		Variation de 1996 à 2001	
	N	%	N	%	N	%
Moins de 9 ans	611 770	12,5	468 435	9,5	-143 335	-23,4
De 9 à 13 ans sans diplôme	875 045	17,9	833 540	16,8	-41 505	- 4,7
De 9 à 13 ans avec diplôme	1 124 500	23,1	1 109 660	22,2	-14 840	-1,3
Enseignement postsecondaire sans diplôme	463 745	9,3	465 035	9,3	1 290	0,03
Enseignement postsecondaire avec diplôme non universitaire	816 060	16,7	932 480	18,8	116 420	14,3
Enseignement universitaire avec diplôme	994 955	20,4	1 145 165	23,1	150 210	15,1
<b>Total</b>	<b>4 886 075</b>	<b>100,0</b>	<b>4 954 275</b>	<b>100,0</b>	<b>68 200</b>	<b>1,4</b>

Source : Statistique Canada, recensements de 1996 et de 2001.

### Regroupement des niveaux de scolarité

- De 9 à 13 ans avec diplôme : comprend les personnes diplômées des écoles de métiers.
- Enseignement postsecondaire sans diplôme : regroupe des personnes qui ont fréquenté un CEGEP, un collège ou une université, mais n'ont pas obtenu de diplôme de l'un de ces établissements scolaires.
- Enseignement universitaire avec diplôme : regroupe les titulaires d'un baccalauréat et les titulaires d'un diplôme supérieur au baccalauréat.

14 Le taux d'obtention du premier diplôme d'études secondaires, au secteur des jeunes ou au secteur des adultes, était de 78,8 p. 100 en 2002-2003 (voir QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2004), *Indicateurs de l'éducation, Édition 2004*, Québec, ministère de l'Éducation, Direction des statistiques et des études quantitatives, p. 104-105). Par ailleurs, chaque année, le secteur des adultes décerne quelque 35 000 diplômes, dont le tiers sont des diplômes d'études secondaires et les deux tiers, des diplômes d'études professionnelles.

15 On trouvera à l'annexe 2 de plus amples renseignements pouvant expliquer cette baisse.

- Bref, la proportion des personnes non diplômées dans la population québécoise diminue; elle est passée de 30,4 p. 100 en 1996 à 26,3 p. 100, ce qui représente une baisse de 4 points.

**On peut donc dire que, si le niveau général de scolarisation de la population québécoise augmente sensiblement depuis quelques années, ceux et celles qui n'avaient toujours pas, en 2001, de diplôme d'études secondaires se trouvent moins nombreux et, par conséquent, plus marginalisés dans une société qui est de plus en plus scolarisée.**

## À l'échelle canadienne, des progrès plus marqués au Québec

**Tableau 4**  
**Personnes de 25 à 64 ans sans diplôme d'études secondaires,**  
**Canada et provinces, variation 1991-2001\***

Provinces	1991		2001		Variation de 1991 à 2001	
	N	%	N	%	N	%
Terre-Neuve et Labrador	122 785	43,4	100 460	35,0	-22 325	-18,2
Nouveau-Brunswick	144 120	38,8	116 535	29,2	-27 585	-19,1
Île du Prince Édouard	22 810	36,0	20 450	28,9	-2 360	-10,3
Manitoba	199 805	36,7	162 590	28,4	-37 215	-18,6
Saskatchewan	173 285	36,7	134 585	28,3	-38 700	-22,3
Nouvelle-Écosse	164 365	35,3	131 095	26,4	-33 270	-20,2
<b>Québec</b>	<b>1 290 350</b>	<b>34,0</b>	<b>979 955</b>	<b>24,4</b>	<b>-310 395</b>	<b>-24,1</b>
Canada**	4 573 120	31,5	3 698 245	22,7	-874 875	-19,1
Ontario	1 592 700	29,5	1 274 220	20,6	-318 480	-20,0
Alberta	382 275	28,6	349 940	21,8	-32 335	-8,5
Colombie-Britannique	467 610	26,6	416 255	19,4	-51 355	-11,0

Source : STATISTIQUE CANADA (2003), *Recensement de 2001 : série « analyses ». L'éducation au Canada : viser plus haut*, produit no 96F0030XIF2001012 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, ministère de l'Industrie, 65 p.

\* Les données sont présentées en ordre décroissant, selon les pourcentages de personnes non diplômées en 2001.

\*\* Les chiffres du Canada incluent également les populations des territoires.

- Le tableau 4 illustre les proportions de personnes de 25 à 64 ans n'ayant pas de diplôme du secondaire dans les provinces et les territoires du Canada, à dix ans d'intervalle, ce qui permet de mesurer les progrès accomplis en matière de scolarisation. C'est le Québec qui enregistre la plus forte diminution du nombre de personnes non diplômées, suivi par la Saskatchewan, la Nouvelle-Écosse et l'Ontario. En effet, si 34,0 p. 100 des Québécoises et Québécois âgés de 25 à 64 ans n'avaient aucun diplôme en 1991, la proportion était de 24,4 p. 100 en 2001, ce qui représente une baisse de 24,1 p. 100 du nombre de personnes non diplômées.
- Malgré ces progrès, la proportion d'adultes québécois âgés de 25 à 64 ans qui ne sont pas diplômés est encore supérieure à la moyenne canadienne, dépassant notamment celle de l'Ontario par 4 points (24,4 p. 100 comparativement à 20,6 p. 100).

- Les provinces affichant en 2001 la meilleure situation quant aux proportions de personnes non diplômées sont la Colombie-Britannique, l'Alberta et l'Ontario (voir le tableau 4).

### 1.3 Analyse des caractéristiques de la population adulte non diplômée

Nous présentons, dans cette section, des données détaillées sur la population adulte non diplômée selon les caractéristiques suivantes : l'âge, le sexe, la langue maternelle, la région administrative, la situation par rapport à l'emploi, le revenu ainsi que les habitudes de lecture.

#### La non-diplomation augmente avec l'âge

- Le tableau 5 présente le détail de la situation des personnes non diplômées selon l'âge.
- Si l'on exclut la situation particulière des moins de 20 ans, dont il est question un peu plus loin dans ce document, on observe que **la faible scolarisation touche davantage les personnes plus âgées**.
- Ainsi, près du tiers des personnes âgées de 45 à 64 ans ne sont pas diplômées, soit 577 615 personnes. Rappelons que ce groupe d'âge fait l'objet d'une attention particulière dans les énoncés d'orientation de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue.
- En ce qui concerne le groupe des personnes de 25 à 44 ans, qui entrent de plein pied dans les responsabilités professionnelles et familiales, 18,7 p. 100 ne sont pas diplômées, ce qui représente 402 350 personnes.

**En somme, tous ces adultes de 25 à 64 ans, soit près d'un million de personnes, ont des défis importants à relever, notamment sur le marché du travail. Ne pouvant se prévaloir d'un diplôme auprès des employeurs, ils sont plus vulnérables en cas de perte d'emploi ou de changements technologiques survenant au travail. La faible scolarisation des adultes peut aussi comporter d'autres conséquences, notamment sur les possibilités d'accès à l'information et sur les conditions favorables à la réussite et à la persévérance scolaires des générations plus jeunes.**

- Quant aux jeunes adultes âgés de 20 à 24 ans, qui en sont aux premières étapes d'actualisation de leur choix de vie, tant sur le plan professionnel que sur le plan personnel, ils comptent 16,1 p. 100 de non-diplômés, soit 78 005 personnes.
- Par ailleurs, soulignons que près des deux tiers des personnes de 65 ans ou plus ne sont pas diplômées et que la très grande majorité d'entre elles ont moins de 9 ans d'études. En effet, ce groupe, qui représente plus d'un demi-million de personnes, n'a pas bénéficié dans l'ensemble du développement graduel du système éducatif à partir des années 60 au Québec. Les conséquences de la sous-scolarisation des personnes âgées continueront d'entraîner des coûts non négligeables pour les individus et la société, notamment en matière de santé, de marginalisation et de pauvreté.
- Il faut souligner la situation particulière des jeunes de moins de 20 ans, qui se trouvent, en proportion, beaucoup plus nombreux que les autres groupes d'âge à ne pas être diplômés. Ainsi, 93,1 p. 100 des jeunes de 15 ans ne sont pas diplômés, ce qui est le cas de 43,2 p. 100 des 16 à 19 ans. Les données administratives du ministère de l'Éducation indiquent que près de 97 p. 100 des jeunes de 15 ans et 91 p. 100 de ceux de 16 ans fréquentent l'école<sup>16</sup>. Ces jeunes, comme un grand nombre de ceux âgés de 17 à 19 ans, sont en voie

16 Données non publiées, MEQ, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs.

de terminer leur formation de base, au secteur des jeunes ou au secteur des adultes. C'est donc dire que les personnes de moins de 20 ans, loin d'être moins scolarisées que les autres générations, sont davantage inscrites dans un processus de scolarisation. Rappelons néanmoins que les jeunes non diplômés de 16 à 24 ans constituent un groupe d'âge important ciblé par la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue, pour lequel un programme a été mis sur pied<sup>17</sup>.

**Tableau 5**  
**Population de 15 ans ou plus sans diplôme du secondaire, selon l'âge,**  
**Québec, 2001**

Âge	Moins de 9 ans d'études		De 9 à 13 ans d'études sans certificat ni diplôme		Total non diplômés	
	N	%	N	%	N	%
15 ans	11 555	12,8	72 540	80,3	84 095	93,1
16-19 ans	18 290	4,9	141 610	38,3	159 900	43,2
20-24 ans	19 820	4,1	58 185	12,0	78 005	16,1
25-44 ans	104 390	4,8	297 960	13,8	402 350	18,7
45-64 ans	314 380	16,9	263 235	14,2	577 615	31,1
<b>Sous-total 15-64 ans</b>	<b>468 435</b>	<b>9,5</b>	<b>833 530</b>	<b>16,8</b>	<b>1 301 965</b>	<b>26,3</b>
65 ans ou plus	414 350	47,2	132 625	15,1	546 975	62,3
<b>Total 15 ans ou plus</b>	<b>882 770</b>	<b>15,1</b>	<b>966 155</b>	<b>16,6</b>	<b>1 848 925</b>	<b>31,7</b>

Source : Recensement canadien, 2001.

## Les personnes de moins de 9 ans d'études selon l'âge

- Regardons particulièrement la situation des personnes ayant moins de 9 ans d'études, qu'on peut associer aux personnes pouvant éprouver davantage des besoins en matière d'alphabétisation. Comme nous l'avons vu précédemment, 468 435 adultes de 15 à 64 ans ont déclaré ce niveau d'études, alors qu'on en dénombrait 611 770 en 1996; cela représente une baisse de 23,4 p. 100 en cinq ans.
- Parmi les adultes âgés de 45 à 64 ans, on trouve en proportion quatre fois plus de personnes qui ont moins de 9 ans de scolarité que dans le groupe des 25 à 44 ans (16,9 p. 100 comparativement à 4,8 p. 100). En nombres absolus, cela signifie que 314 380 personnes de 45 à 64 ans ont moins de 9 ans d'études; autrement dit, les deux tiers des personnes de 15 à 64 ans ayant moins de 9 ans d'études sont âgées de 45 à 64 ans.
- Enfin, soulignons que les personnes de 65 ans ou plus constituent un groupe important pour ce qui est des besoins éventuels en matière d'alphabétisation, puisque près de la moitié (47,2 p. 100) ont moins de 9 ans d'études et que leur nombre (414 350) est presque égal à celui de l'ensemble des adultes de 15 à 64 ans ayant ce niveau d'études (468 435).

<sup>17</sup> Les jeunes non diplômés de 16 à 24 ans, moins enclins à retourner aux études ou peu persévérants dans cette démarche, bénéficient maintenant du Programme d'aide pour favoriser le retour en formation des 16-24 ans, qui a été mis en place en 2004 dans vingt commissions scolaires du Québec.

- **Bref, c'est chez les personnes de 45 ans ou plus qu'on décèle les besoins les plus importants en matière d'alphabétisation.**
- Comme les jeunes de 15 ans sont presque tous à l'école, on peut supposer que les 12,8 p. 100 d'entre eux qui ont moins de 9 ans d'études sont des élèves qui connaissent des retards dans leur cheminement scolaire. Or, des études du MEQ indiquent que le retard scolaire, surtout lorsqu'il est vécu à un âge précoce, a une incidence négative sur la diplomation<sup>18</sup>. Quant aux personnes âgées de 16 à 45 ans, elles sont en proportion moins nombreuses à avoir moins de 9 ans d'études, puisqu'elles représentent environ 5 p. 100 de chaque tranche d'âge. En fait, on trouve un peu moins de 40 000 jeunes de moins de 25 ans qui ont moins de 9 ans d'études et un peu plus de 100 000 personnes âgées de 25 à 44 ans.
- Notons par ailleurs que les différences selon l'âge ne se retrouvent pas dans la catégorie des personnes ayant déclaré de 9 à 13 ans d'études. En effet, les proportions observées dans cette catégorie sont relativement semblables entre les tranches d'âge, même chez les 65 ans ou plus, si l'on fait exception de la situation particulière des jeunes de moins de 20 ans, qui sont davantage inscrits dans un processus de scolarisation et susceptibles d'obtenir leur premier diplôme au cours des prochaines années.

### **Une proportion plus grande de non diplômés chez les jeunes hommes et les femmes âgées de 45 ans ou plus**

- Le tableau 6 présente le détail des données observées, selon le sexe et l'âge, chez les personnes non diplômées. Jusqu'à l'âge de 45 ans, les femmes sont en meilleure situation que les hommes sur le plan de la scolarisation. L'écart entre les sexes est visible chez les personnes ayant moins de 9 ans d'études comme chez les personnes ayant de 9 à 13 ans d'études. Au total, 24,9 p. 100 des femmes de 15 à 64 ans ne sont pas diplômées, comparativement à 27,7 p. 100 des hommes du même âge.

18 Yves BRAIS (1992), *Retard scolaire au primaire et risque d'abandon scolaire au secondaire*, Québec, ministère de l'Éducation, Direction de la recherche, 55 p.

**Tableau 6**  
**Proportion de la population de 15 ans sans diplôme du secondaire,**  
**selon l'âge et le sexe, Québec, 2001**

	Moins de 9 ans d'études	De 9 à 13 ans d'études sans diplôme	Total non diplômés
<b>Hommes</b>			
15 ans	15,2	78,3	93,5
16-19 ans	6,3	41,1	47,3
20-24 ans	5,1	14,3	19,4
25-44 ans	5,3	15,4	20,7
45-64 ans	16,4	14,2	30,6
<b>Sous-total 15-64 ans</b>	<b>9,7</b>	<b>18,0</b>	<b>27,7</b>
65 ans ou plus	45,5	13,9	59,3
<b>Total 15 ans ou plus</b>	<b>14,4</b>	<b>17,5</b>	<b>31,8</b>
<b>Femmes</b>			
15 ans	10,2	82,5	92,7
16-19 ans	3,6	35,4	38,9
20-24 ans	3,0	9,6	12,6
25-44 ans	4,4	12,3	16,7
45-64 ans	17,5	14,2	31,7
<b>Sous-total 15-64 ans</b>	<b>9,3</b>	<b>15,7</b>	<b>24,9</b>
65 ans ou plus	48,5	16,0	64,5
<b>Total 15 ans ou plus</b>	<b>15,9</b>	<b>15,7</b>	<b>31,6</b>

Source : Recensement canadien, 2001.

- On observe qu'à 15 ans, les jeunes filles sont plus avancées que les garçons du même âge dans leur processus de scolarisation, puisqu'elles sont en proportion plus nombreuses à avoir 9 à 13 ans d'études et, par conséquent, en position d'obtenir plus rapidement leur diplôme.
- Les femmes âgées de 45 à 64 ans sont légèrement moins scolarisées que les hommes : 17,5 p. 100 ont moins de 9 ans d'études, comparativement à 16,4 p. 100 des hommes. L'écart en faveur des hommes est un peu plus marqué chez les personnes âgées de 65 ans ou plus, tant chez les moins de 9 ans que chez les 9-13 ans.

## ■ ■ ■ ■ ■ ■

### La trajectoire scolaire des filles est prometteuse, mais celle des garçons demeure préoccupante<sup>19</sup>

Au Québec, on observe des différences dans la trajectoire des garçons et celle des filles en matière de scolarisation, et ce, à toutes les étapes du cheminement, de la maternelle à l'université. Plus précisément à l'enseignement primaire et secondaire, les différences entre les garçons et les filles sont de trois ordres : le retard scolaire, les résultats des élèves au regard de l'apprentissage de la langue d'enseignement et le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires. Cette situation n'est pas particulière au Québec. Dans la majorité des pays de l'OCDE, on observe cet écart entre les garçons et les filles. Cependant, le Québec se classe dans le groupe où l'écart est le plus marqué.

À l'enseignement ordinaire, tant au primaire qu'au secondaire, quelles que soient l'année et la classe, on remarque que le redoublement touche toujours plus les garçons que les filles, ce qui se traduit par un plus grand retard des premiers dans leur cheminement scolaire.

Par ailleurs, les jeunes filles semblent avoir plus de facilité à lire et à écrire que les garçons. Les différences observées dans l'apprentissage de la langue d'enseignement sont illustrées autant sur le plan international, par les résultats du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA)<sup>20</sup>, que sur le plan canadien, par les résultats obtenus au Programme d'indicateurs du rendement scolaire (PIRS)<sup>21</sup>, ou qu'au Québec, par les résultats obtenus aux épreuves uniques du ministère de l'Éducation<sup>22</sup>. Toutes ces mesures d'évaluation des compétences de lecture et d'écriture font ressortir une meilleure réussite des filles. Par ailleurs, les résultats observés n'indiquent pas de différence significative entre les garçons et les filles dans les autres matières scolaires.

Enfin, si les taux de sortie sans diplôme d'études secondaires ont considérablement chuté depuis 25 ans, ce phénomène touche toujours davantage les garçons que les filles. Ainsi, en 2001, 24 p. 100 des garçons et 11 p. 100 des filles avaient quitté l'école sans avoir obtenu de diplôme d'études secondaires; en 1976, les proportions étaient respectivement de 49 p. 100 et 37 p. 100. Si l'on tient compte du décrochage scolaire, soit des jeunes sans diplôme qui ne fréquentent aucun établissement scolaire, l'écart persiste : à l'âge de 19 ans, 23,9 p. 100 des garçons sont des décrocheurs, ce qui est le cas de 13 p. 100 des filles du même âge. Bref, si la situation d'ensemble s'améliore avec les années sur le plan de la persévérance scolaire, l'écart entre les garçons et les filles persiste, oscillant entre 10 p. 100 et 13 p. 100.

## Une situation difficile pour un nombre non négligeable de jeunes adultes

- Considérant l'attention que porte le Ministère aux jeunes de 16 à 24 ans peu scolarisés, nous avons détaillé, au tableau 7, la situation de ces jeunes, selon le sexe, à tous les âges. Ce tableau montre que, si les jeunes sont en proportion peu nombreux à compter moins de 9 ans d'études, la proportion est toutefois presque deux fois plus élevée chez les garçons que chez les filles, et ce, à tous les âges.

19 Données tirées de Michelle PELLETIER et autres (2004), *La réussite des garçons : des constats à mettre en perspective*, ministère de l'Éducation, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs, Service de la recherche, 33 p.

20 Le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) a été mis en œuvre par l'OCDE afin de fournir des indicateurs internationaux au sujet des connaissances et des compétences des élèves âgés de 15 ans en lecture, en mathématique et en sciences. Voir STATISTIQUE CANADA et DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA (2001c), *À la hauteur : la performance des jeunes du Canada en lecture, en mathématiques et en sciences. Étude PISA de l'OCDE – Premiers résultats pour les Canadiens de 15 ans*, Ottawa, Statistique Canada, Développement des ressources humaines Canada, 93 p.

21 Le Programme d'indicateurs du rendement scolaire (PIRS) du Conseil des ministres de l'éducation du Canada permet d'évaluer les connaissances en mathématique ainsi que les habiletés en matière de résolution de problèmes chez les élèves de 13 ans de toutes les provinces canadiennes. Plus de 3 000 élèves québécois inscrits en première secondaire y ont participé en 2001. Voir MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2004), p. 94.

22 *Ibid.*, p. 92.

**Tableau 7**  
**Proportion des jeunes de 16 à 24 ans sans diplôme du secondaire,**  
**selon l'âge et le sexe, Québec, 2001**

Âge	Moins de 9 ans d'études			De 9 à 13 ans d'études sans diplôme			Total non diplômés		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
16 ans	7,4	5,1	6,3	73,5	73,3	73,4	80,9	78,3	79,7
17 ans	6,5	3,1	4,8	48,2	41,7	45,0	54,6	44,8	49,8
18 ans	5,7	3,3	4,6	24,8	16,7	20,8	30,5	20,0	25,4
19 ans	5,4	2,8	4,1	18,2	11,6	14,9	23,6	14,4	19,0
20 ans	5,3	2,9	4,1	16,7	10,4	13,6	22,0	13,3	17,8
21 ans	4,9	2,7	3,8	14,3	10,0	12,2	19,2	12,6	16,0
22 ans	5,5	3,4	4,5	13,7	9,1	11,4	19,2	12,5	15,9
23 ans	5,4	2,9	4,2	12,9	9,2	11,1	18,3	12,2	15,3
24 ans	4,6	3,1	3,9	13,7	9,2	11,5	18,3	12,4	15,4
<b>Total 16-24 ans</b>	<b>5,6</b>	<b>3,3</b>	<b>4,5</b>	<b>25,9</b>	<b>20,7</b>	<b>23,4</b>	<b>31,5</b>	<b>24,0</b>	<b>27,8</b>

Source : Recensement canadien, 2001.

- Par ailleurs, les données montrent une augmentation rapide de la diplomation durant l'intervalle de 16 à 20 ans. En effet, des 79,7 p. 100 de jeunes âgés de 16 ans qui ne sont pas encore diplômés, ils ne sont plus que 49,8 p. 100 à 17 ans, 25,4 p. 100 à 18 ans et 19 p. 100 à 19 ans. Ces données confirment la situation générale des jeunes de moins de 20 ans, qui se trouvent en très grande partie dans un processus de scolarisation en vue d'obtenir un diplôme.
- Cependant, cette situation ne doit pas occulter le fait qu'un certain nombre de jeunes ne sont pas prêts à retourner aux études. On observe, au tableau 7, que la proportion de jeunes non diplômés tend à se stabiliser, après l'âge de 21 ans, à environ 15 p. 100, ce qui n'est pas négligeable. Les renseignements issus des fichiers ministériels permettent de préciser ces données du recensement. En effet, le taux de décrochage scolaire, qui représente la population n'ayant aucun diplôme et ne fréquentant pas l'école, était en 2002 de 19,6 p. 100 à 19 ans, de 20,6 p. 100 à 25 ans et de 25,6 p. 100 à 30 ans<sup>23</sup>.

23 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2004), p. 60-61.

## Des défis de formation pour les jeunes les plus vulnérables<sup>24</sup>

La qualité de la formation initiale au Québec est largement concurrentielle. En effet, les résultats du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), mené dans 32 pays et provinces, indiquent que les jeunes Québécois et Québécoises de 15 ans se trouvent dans le peloton de tête en ce qui concerne la lecture (4<sup>e</sup> rang), la mathématique (2<sup>e</sup> rang) et les sciences (4<sup>e</sup> rang), devançant l'ensemble des élèves canadiens (à l'exception de ceux de l'Alberta), ainsi que notamment les élèves américains, français, belges et suisses. Les résultats du Québec sont comparables entre francophones et anglophones, mais un peu moindres pour les élèves parlant une autre langue. Au Québec comme dans toutes les provinces ou tous les pays étudiés, les filles ont offert un rendement significativement supérieur à celui des garçons en lecture, alors qu'on constate peu d'écart entre garçons et filles en mathématique et en sciences. Enfin, mentionnons que, dans tous les pays étudiés, les élèves dont le statut socioéconomique est élevé ont obtenu un meilleur rendement que ceux au statut socioéconomique précaire.

Cependant, un nombre non négligeable d'entre eux échouent tout de même à ces épreuves. Selon une analyse des mêmes résultats menée dans le cadre du PISA, 8,4 p. 100 des élèves québécois âgés de 15 ans sont classés au niveau le plus faible en lecture ou en deçà, ce qui est tout de même moindre qu'au Canada (9,7 p. 100), aux États-Unis (18 p. 100), en France (15,1 p. 100) ou en Belgique (19,1 p. 100)<sup>25</sup>. D'autres sources de données confirment la persistance de problèmes de lecture chez les jeunes. Ainsi, selon les résultats d'une vaste enquête menée en France, en 2001-2002, auprès de la population âgée de 17 ans, 12 p. 100 des jeunes de cet âge éprouvaient de sérieuses difficultés de compréhension en lecture, dont la moitié était dans une situation pouvant déboucher sur l'illettrisme<sup>26</sup>.

Au Canada, des données de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA, 1994) estiment à 11 p. 100 le nombre de jeunes de 16 à 25 ans ayant des difficultés importantes à lire des textes suivis<sup>27</sup>. Sept ans plus tard, les résultats en lecture des jeunes Canadiens âgés de 15 ans, recueillis dans le cadre du PISA (9,7 p. 100 au niveau le plus faible), tendaient à démontrer que la proportion de jeunes ayant des difficultés perdure avec le temps. Ces résultats préoccupent la plupart des pays, comme en fait foi le contenu d'un colloque scientifique international portant sur la mesure des bas niveaux de compétence à l'écrit, tenu à l'automne 2003 en France<sup>28</sup>.

Si le taux de sortie sans diplôme des jeunes demeure élevé au Québec, un bon nombre d'entre eux poursuivent toutefois leurs études à l'éducation des adultes. En effet, 13,9 p. 100 d'une génération d'âge scolaire est passée du secteur des jeunes à celui des adultes avant l'âge de 20 ans en 2002-2003, une proportion qui s'est multipliée par 10 depuis 1984-1985<sup>29</sup>. Pour plusieurs, ce passage constitue une réussite; en effet, plus de la moitié (56,8 p. 100) des jeunes de moins de 20 ans inscrits au deuxième cycle en 2001-2002, au secteur des adultes, ont obtenu leur diplôme<sup>30</sup>.

Mais ce n'est pas le cas de tous et toutes. Ainsi, on dénombrait en 2000 près de 160 000 jeunes Québécoises et Québécois âgés de 16 à 24 ans qui étaient sans diplôme et qui n'étudiaient plus, près des deux tiers étant des garçons<sup>31</sup>. Un grand nombre de ces jeunes ne sont pas en mesure d'obtenir facilement ou rapidement un diplôme. Plusieurs d'entre eux, s'ils s'inscrivent au secteur des adultes, éprouvent des difficultés qui affaiblissent leur persévérance et leur motivation, ce qui peut les amener à quitter de nouveau le milieu scolaire.

24 Pour une vue d'ensemble de la question, le lecteur ou la lectrice pourra se référer à l'ouvrage suivant : Sylvain BOURDON et Sylvie ROY (2004a), *Le plaisir d'apprendre. J'embarque quand ça me ressemble. Cadre andragogique pour les services de formation et d'accompagnement adaptés visant les décrocheurs et décrocheuses scolaires ou faiblement scolarisés de 16 à 24 ans*, Québec, ministère de l'Éducation, 42 p.

25 STATISTIQUE CANADA et DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA (2001c).

26 Isabelle ROBIN et Thierry ROCHER (2003), « Les évaluations en lecture dans le cadre de la journée d'appel de préparation à la défense, année 2001-2002 », *Note d'information*, 03-12, MEN- Direction de l'évaluation et de la prospective, mars, 5 p.

27 STATISTIQUE CANADA (1996), p. 43.

28 Voir les actes du colloque sur l'évaluation des bas niveaux de compétence à l'écrit, Lyon, 5, 6 et 7 novembre 2003 : <http://www.anlci.gouv.fr/documents/actes112003/programme.pdf>.

29 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2004), p. 59.

30 *Ibid.*, p. 73.

31 Sylvain BOURDON et Sylvie ROY (2004a), p. 12.

## Une proportion plus grande de non diplômés chez les allophones et les francophones que chez les anglophones

- Le tableau 8 présente la situation des personnes non diplômées de 15 à 64 ans au Québec, selon la langue maternelle et le sexe.
- **Comme l'ont illustré tous les recensements à ce jour, les anglophones du Québec connaissent une meilleure situation que les francophones sur le plan de la scolarisation, tant chez les hommes que chez les femmes.** L'écart en leur faveur est surtout observable chez les personnes ayant moins de 9 ans d'études, car la proportion des anglophones dans cette situation est deux fois moindre que celle des francophones (4,6 p. 100 comparativement à 9,3 p. 100). En nombres absolus, on trouve 374 355 francophones, 72 415 allophones et 16 995 anglophones de 15 à 64 ans qui ont moins de 9 ans d'études.

**Tableau 8**  
Population de 15 à 64 ans sans diplôme du secondaire, selon la langue maternelle\* et le sexe, Québec, 2001

Langue maternelle et sexe	Moins de 9 ans d'études		De 9 à 13 ans d'études sans certificat ni diplôme		Total non diplômés	
	N	%	N	%	N	%
<b>Total Québec</b>	<b>463 775</b>	<b>9,5</b>	<b>823 820</b>	<b>16,8</b>	<b>1 287 595</b>	<b>26,3</b>
Hommes	235 010	9,4	437 510	15,6	672 520	27,7
Femmes	228 755	9,2	386 315	13,3	615 070	24,9
<b>Français</b>	<b>374 355</b>	<b>9,3</b>	<b>689 400</b>	<b>17,1</b>	<b>1 063 755</b>	<b>26,4</b>
Hommes	194 210	9,7	367 995	18,5	562 205	28,2
Femmes	180 170	8,9	321 410	15,8	501 580	24,7
<b>Anglais</b>	<b>16 995</b>	<b>4,6</b>	<b>62 660</b>	<b>17,0</b>	<b>79 655</b>	<b>21,6</b>
Hommes	8 830	4,8	32 855	18,0	41 685	22,8
Femmes	8 150	4,4	29 810	16,1	37 960	20,5
<b>Autres langues</b>	<b>72 415</b>	<b>14,4</b>	<b>71 785</b>	<b>14,2</b>	<b>144 200</b>	<b>28,6</b>
Hommes	31 970	12,6	36 660	14,5	68 630	27,1
Femmes	40 435	16,1	35 095	14,0	75 530	30,1

Source : Recensement canadien, 2001.

\* Les données compilées concernent les déclarations de langue maternelle unique seulement. C'est pourquoi les totaux diffèrent de ceux des autres tableaux.

- **Les allophones sont proportionnellement plus nombreux que les deux autres groupes linguistiques à connaître une faible diplomation : 14,4 p. 100 d'entre eux ont moins de 9 ans d'études, contre 9,3 p. 100 chez les francophones et 4,3 p. 100 chez les anglophones.** Dans ce groupe, on trouve un plus grand nombre de femmes que d'hommes, alors que, chez les francophones et les anglophones, les femmes se trouvent en meilleure situation que les hommes, bien que les écarts soient minimes.
- Les écarts entre les groupes linguistiques s'observent également chez les personnes de 65 ans ou plus (données non présentées). Ainsi, deux fois moins d'anglophones que de francophones de ce groupe d'âge ont moins de 9 ans de scolarité (24,6 p. 100 comparativement à 47,2 p. 100). La proportion de personnes peu scolarisées est encore plus élevée chez les allophones de 65 ans ou plus (54,9 p. 100), et ce, particulièrement chez les femmes.
- Comme on peut s'en douter, les allophones sont loin de représenter un groupe homogène. Les communautés linguistiques parlant une autre langue que le français et l'anglais connaissent en effet des situations particulières sur le plan de la scolarité. On peut voir au tableau 9 que les communautés dont la langue maternelle est l'allemand, le polonais, l'arabe et, dans une moindre mesure, le chinois connaissent une meilleure situation que l'ensemble du Québec, alors que les communautés dont la langue maternelle est le portugais, l'italien, le grec ou l'une des langues autochtones connaissent un taux de diplomation plus faible. Cette situation s'observe tant chez les 15-64 ans que chez les personnes de 65 ans ou plus, où la proportion d'adultes ayant moins de 9 ans d'études est particulièrement élevée.
- Depuis 1996, le nombre de personnes ayant moins de 9 ans d'études a diminué dans les 3 groupes linguistiques. La proportion de francophones de 15 à 64 ans ayant moins de 9 ans d'études est ainsi passée de 12,4 p. 100 à 9,2 p. 100; celle des allophones, de 18,9 p. 100 à 14,4 p. 100 et celle des anglophones, de 6,6 p. 100 à 4,6 p. 100.
- Une comparaison avec les données du recensement de 1996 indique que le pourcentage de personnes peu scolarisées diminue dans toutes les communautés linguistiques, particulièrement chez les Portugais et les Italiens. Les proportions de personnes non diplômées demeurent toutefois plus élevées que la moyenne provinciale<sup>32</sup>.

32 La compilation des données étant différente entre 1996 et 2001, il n'est pas possible d'établir de comparaison pour les communautés juive et haïtienne. Voir QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (1999), « La scolarisation de la population adulte des principales communautés culturelles du Québec en 1996 », *Bulletin statistique de l'éducation*, Québec, ministère de l'Éducation, n° 11, mai, 9 p.

**Tableau 9**  
**Proportion de la population sans diplôme du secondaire,**  
**selon les principales langues maternelles\* autres que le français et l'anglais**  
**et selon l'âge, Québec, 2001**

Langue maternelle et âge		Moins de 9 ans d'études	De 9 à 13 ans d'études sans diplôme	Total non diplômés
Espagnol	15-64 ans	10,8	17,1	28,0
	65 ans ou plus	43,8	16,7	60,5
	<b>Total</b>	<b>13,1</b>	<b>17,1</b>	<b>30,2</b>
Italien	15-64 ans	20,1	10,3	30,4
	65 ans ou plus	79,5	6,9	86,4
	<b>Total</b>	<b>35,2</b>	<b>9,4</b>	<b>44,6</b>
Portugais	15-64 ans	30,3	16,0	46,3
	65 ans ou plus	77,8	7,1	84,9
	<b>Total</b>	<b>36,7</b>	<b>14,8</b>	<b>51,4</b>
Allemand	15-64 ans	3,3	9,8	13,1
	65 ans ou plus	17,5	14,0	31,5
	<b>Total</b>	<b>8,8</b>	<b>11,4</b>	<b>20,2</b>
Polonais	15-64 ans	2,4	10,4	11,1
	65 ans ou plus	36,2	8,7	50,7
	<b>Total</b>	<b>12,3</b>	<b>14,5</b>	<b>22,7</b>
Grec	15-64 ans	23,9	13,2	37,1
	65 ans ou plus	65,2	11,4	76,6
	<b>Total</b>	<b>32,4</b>	<b>12,8</b>	<b>45,2</b>
Arabe	15-64 ans	6,6	10,5	17,1
	65 ans ou plus	40,3	14,9	55,3
	<b>Total</b>	<b>9,3</b>	<b>10,9</b>	<b>20,2</b>
Chinois	15-64 ans	12,9	14,7	27,6
	65 ans ou plus	60,0	13,7	73,7
	<b>Total</b>	<b>18,3</b>	<b>14,6</b>	<b>32,8</b>
Vietnamien	15-64 ans	10,1	15,2	25,2
	65 ans ou plus	42,4	16,4	58,8
	<b>Total</b>	<b>13,1</b>	<b>15,3</b>	<b>28,4</b>
<b>Total Québec</b>	<b>15-64 ans</b>	<b>9,3</b>	<b>15,7</b>	<b>24,9</b>
	<b>65 ans ou plus</b>	<b>48,5</b>	<b>16,0</b>	<b>64,5</b>
	<b>15 ans ou plus</b>	<b>15,9</b>	<b>15,7</b>	<b>31,6</b>

Source : Recensement canadien, 2001.

\* Langues uniques seulement.

## Quelques chiffres concernant l'immigration et la langue maternelle

En 2001, la population québécoise comptait 9,8 p. 100 de personnes d'origine immigrante, soit 706 975 personnes. Près de 600 000 adultes québécois de 15 ans ou plus avaient une langue maternelle autre que le français ou l'anglais. Les cinq pays les plus importants en matière d'immigration étaient, par ordre décroissant, l'Italie, la France, Haïti, le Liban et les États-Unis. Au total, les régions administratives qui accueilleraient les plus grandes concentrations de personnes d'origine immigrante étaient Montréal (492 240), la Montérégie (74 785) et Laval (52 505).

Au cours de la dernière décennie, le Québec a accueilli plus de 320 000 personnes immigrantes; 85 p. 100 ont une langue maternelle autre que le français ou l'anglais et près des trois quarts (71 p. 100) ont moins de 35 ans. Les principaux pays de naissance des personnes d'immigration récente (1993-2002) sont la France, la Chine, l'Algérie, Haïti, le Maroc, la Roumanie et le Liban<sup>33</sup>. Cette immigration récente compte un plus grand nombre de travailleurs qualifiés ou de personnes scolarisées qu'auparavant et le nombre de personnes qui connaissent le français dès l'admission s'accroît constamment. Notons tout de même que des études prospectives indiquent que la part du groupe francophone diminuera d'ici 2021 au profit de la population allophone, une situation particulièrement visible à Montréal. Cette configuration entraînera des défis accrus pour ce qui est d'assurer l'intégration de ces personnes, mais également pour ce qui est d'enrichir la formation continue d'une perspective interculturelle<sup>34</sup>.

Les défis auxquels doivent faire face les personnes immigrantes lors de leur arrivée dans le pays d'accueil sont nombreux et la formation en fait partie. Il s'agit notamment de trouver un emploi, d'assurer sa survie, de communiquer et d'approprier les usages du pays d'accueil, tout comme de faire reconnaître les expériences et les diplômes acquis dans le pays d'origine.

Selon une étude réalisée dans des centres d'éducation des adultes, les personnes immigrantes et allophones doivent passer par deux étapes distinctes de formation : celle de l'apprentissage de la langue et celle qui consiste à terminer, s'il y a lieu, des études menant à un premier diplôme. Chacune de ces étapes nécessite beaucoup de temps et les adultes interrogés ont indiqué qu'ils ne bénéficiaient pas toujours de l'appui nécessaire, une fois la francisation effectuée, pour persévérer en formation de base<sup>35</sup>.

Par ailleurs, des données de l'Enquête internationale sur l'alphabetisation des adultes (1994) révèlent que plus du tiers (36 p. 100) des personnes immigrantes au Canada ont une capacité très limitée à lire des textes suivis en français ou en anglais (niveau 1), soit le double des personnes nées au Canada (18 p. 100). Deux facteurs sont particulièrement déterminants dans la maîtrise de la langue seconde du pays d'accueil : le fait d'y être né ou non et l'âge auquel la personne apprend la langue seconde<sup>36</sup>. Une bonne capacité de comprendre et de lire la langue du pays d'accueil a des conséquences sur les possibilités de formation. Ainsi, une analyse des données de l'enquête canadienne sur la formation des adultes (1997) indique que les personnes immigrantes participent moins à la formation et que l'écart est plus important pour ceux et celles qui ont immigré à l'âge adulte, particulièrement les hommes<sup>37</sup>.

33 QUÉBEC, MINISTÈRE DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET DE L'IMMIGRATION (2003), *Caractéristiques de l'immigration au Québec : statistiques*, document de travail, ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, Direction de la population et de la recherche, 39 p.

34 Colette BÉRUBÉ, Claude PAGÉ, Clément LEMELIN et Céline SAINT-PIERRE (2004), *Cap sur l'apprentissage tout au long de la vie. Rapport du Comité d'experts sur le financement de la formation continue*, Québec, ministère de l'Éducation, 156 p.

35 Paul BÉLANGER et Brigitte VOYER (2004), *L'aide à l'expression de la demande éducative en formation générale et l'accueil de cette demande dans les commissions scolaires du Québec*, Montréal, Centre interdisciplinaire de recherche et de développement sur l'éducation permanente (CIRDEP-UQAM), 106 p. (voir également la section 3 du présent document, qui porte sur les obstacles à la participation).

36 STATISTIQUE CANADA (1996), p. 39 et 42.

37 Derek HUM et Wayne SIMPSON (2003), « Les immigrants adultes sont-ils bien formés? », *Revue trimestrielle de l'éducation*, vol. 9, no 3, p. 17-23.

## Des disparités régionales qui perdurent

- Le tableau 10 présente les données relatives à la non-diplomation des personnes de 15 à 64 ans selon les 17 régions administratives<sup>38</sup>.

**Tableau 10**  
Population de 15 à 64 ans sans diplôme du secondaire,  
selon la région administrative, Québec, 2001

Région administrative	Moins de 9 ans d'études		De 9 à 13 ans d'études sans diplôme		Total non diplômés	
	N	%	N	%	N	%
Bas-Saint-Laurent	16 475	12,2	25 190	18,6	41 665	30,8
Saguenay–Lac-Saint-Jean	16 600	8,6	34 760	18,0	51 360	26,6
Capitale-Nationale	31 630	7,1	56 210	12,6	87 840	19,7
Mauricie	17 330	10,1	29 470	17,1	46 800	27,2
Centre-du-Québec	17 235	11,7	29 820	20,3	47 055	32,0
Estrie	19 550	10,2	36 035	18,7	55 585	28,9
Montréal	107 515	8,7	165 100	13,4	272 615	22,1
Outaouais	19 160	8,7	43 185	19,6	62 345	28,3
Abitibi-Témiscamingue	13 300	13,3	23 650	23,7	36 950	37,1
Côte-Nord	10 225	14,9	14 650	21,3	24 875	36,1
Nord-du-Québec	5 485	21,8	6 520	25,9	12 005	47,8
Gaspésie– Îles-de-la-Madeleine	11 345	17,3	15 515	23,7	26 860	41,0
Chaudière-Appalaches	29 515	11,2	46 875	17,9	76 390	29,1
Laval	19 625	8,5	34 950	15,1	54 575	23,5
Lanaudière	28 735	10,8	53 375	20,1	82 110	30,9
Laurentides	29 385	9,4	60 380	19,2	89 765	28,6
Montérégie	75 230	8,6	157 890	18,0	233 120	26,5
<b>Total Québec</b>	<b>468 435</b>	<b>9,5</b>	<b>833 540</b>	<b>16,8</b>	<b>1 301 975</b>	<b>26,3</b>

Source : Recensement canadien, 2001.

- Les régions qui connaissent les proportions les plus élevées de personnes non diplômées sont le Nord-du-Québec (47,8 p. 100), la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (41,0 p. 100), l'Abitibi-Témiscamingue (37,1 p. 100) et la Côte-Nord (36,1 p. 100). De façon générale, ces régions connaissent des proportions plus élevées que la moyenne tant chez les personnes ayant moins de 9 ans d'études que chez celles ayant entre 9 et 13 ans d'études.
- En nombres absolus, c'est dans les régions de Montréal (272 615), de la Montérégie (89 765) et des Laurentides (89 765) que l'on trouve le plus de personnes non diplômées.

<sup>38</sup> Le lecteur ou la lectrice qui souhaite obtenir un plus grand nombre de données régionales pourra consulter les fascicules d'accompagnement (voir <http://www.meq.gouv.qc.ca/dfga/politique/formationgenerale/situation.html>).

- Les régions où l'on trouve une moins grande proportion d'adultes non diplômés sont celles des grands centres urbains, soit Québec (19,7 p. 100), Montréal (22,1 p. 100) et Laval (23,5 p. 100). Ces régions ont également des taux inférieurs à la moyenne provinciale en ce qui a trait aux personnes ayant moins de 9 ans d'études. Dans d'autres régions, on trouve une proportion d'adultes de moins de 9 ans d'études moins élevée que la moyenne provinciale, soit au Saguenay–Lac-Saint-Jean (8,6 p. 100), en Montérégie (8,6 p. 100) et en Outaouais (8,7 p. 100), alors que la proportion est de 9,5 p. 100 pour l'ensemble du Québec.
- En cinq ans, la proportion de personnes non diplômées est passée, chez les 15-64 ans, de 30,4 p. 100 à 26,3 p. 100, ce qui représente une baisse de 4,1 points<sup>39</sup>. La grande majorité des régions ont connu une amélioration du même ordre, à l'exception du Nord-du-Québec, où les proportions sont restées sensiblement les mêmes, et de la Côte-Nord, qui a connu une baisse plus faible que les autres régions. À l'opposé, les deux régions qui ont connu une diminution un peu plus marquée sont Montréal (baisse de 4,7 points) et la Chaudière-Appalaches (baisse de 4,8 points).

### Les effets de la situation démographique sur les perspectives d'éducation et de formation des adultes

Le taux de fécondité du Québec (1,4) étant l'un des plus bas au Canada, sinon au monde, on observe un net vieillissement de la population québécoise. Les régions où la population âgée de 65 ans ou plus est plus élevée qu'ailleurs sont le Bas-Saint-Laurent, la Mauricie, Montréal et la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Inversement, la région du Nord-du-Québec, où réside une majorité de personnes d'origine autochtone, a une population très jeune puisque 46,5 p. 100 sont âgés de moins de 25 ans.

Par ailleurs, les régions les plus éloignées connaissent une baisse constante de leur population depuis cinq ans, bien que cette déperdition ait été un peu plus faible dans la dernière année. Ainsi, le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, la Côte-Nord, l'Abitibi-Témiscamingue et le Nord-du-Québec affichaient, en 2002-2003, des soldes migratoires moins négatifs que ceux enregistrés au cours des quatre années précédentes. Ce n'est cependant pas le cas de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, où les pertes nettes de population se maintiennent d'année en année à environ 3 000 personnes.

Non seulement les phénomènes de dénatalité, de vieillissement et de baisse de population affectent le dynamisme socioéconomique des régions, mais ils ont des répercussions importantes sur le secteur de l'éducation. Cette décroissance a ainsi des incidences directes sur la qualité et le maintien des services éducatifs offerts aux jeunes tout comme sur la disponibilité de l'offre de services en formation continue sur l'ensemble du territoire québécois. La décroissance des populations, surtout sur de vastes territoires, entraîne entre autres l'alourdissement des coûts fixes et des coûts de système pour les commissions scolaires, la fermeture éventuelle d'écoles, des difficultés accrues en matière de transport et d'organisation scolaires ainsi que des classes multiprogrammes.

La décroissance de la population dans certaines régions peut également comporter un effet sur l'augmentation du décrochage scolaire, en raison de l'éloignement géographique des écoles secondaires et de la difficulté à offrir des activités récréatives stimulantes à l'école lorsque les jeunes doivent utiliser le transport scolaire pour retourner à leur domicile<sup>40</sup>. Enfin, pour les adultes qui souhaitent étudier, cela complique les déplacements vers les centres éducatifs et la possibilité d'y trouver tous les services ou programmes désirés, tant en formation générale qu'en formation professionnelle.

39 Pour consulter les données de 1996, veuillez vous référer à Sylvie ROY et Diane CHAREST (2001a).

40 En 2001-2002, les régions qui connaissaient les plus faibles taux d'obtention d'un diplôme avant l'âge de 20 ans étaient le Nord-du-Québec, l'Outaouais, les Laurentides, l'Abitibi-Témiscamingue et la Côte-Nord. Voir MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2004), p. 106.

## Un marché du travail qui se rétrécit pour les adultes peu scolarisés

- Le tableau 11 présente des données relatives à la population non diplômée selon son statut d'activité sur le marché du travail<sup>41</sup>.

**Tableau 11**  
Proportion de la population de 15 à 64 ans sans diplôme du secondaire, selon le statut d'activité et l'âge, Québec, 2001

Statut d'activité et âge	Total Québec	Moins de 9 ans d'études	De 9 à 13 ans d'études sans diplôme	Total non diplômés
<b>Population active</b>				
15 ans	13,0	9,0	13,2	12,6
16-19 ans	50,4	47,5	38,6	39,6
20-24 ans	79,1	62,4	71,6	69,2
25-44 ans	86,0	61,7	76,7	72,8
45-64 ans	67,7	44,3	61,6	52,2
<b>Total 15-64 ans</b>	<b>75,6</b>	<b>48,2</b>	<b>59,6</b>	<b>55,5</b>
<b>Population inactive</b>				
15 ans	87,0	91,0	86,8	87,4
16-19 ans	49,6	52,4	61,4	60,4
20-24 ans	20,9	37,6	28,4	30,8
25-44 ans	14,0	38,3	23,3	27,2
45-64 ans	32,3	55,7	38,4	47,8
<b>Total 15-64 ans</b>	<b>24,4</b>	<b>51,8</b>	<b>40,4</b>	<b>44,5</b>

Source : Recensement canadien, 2001.

- La population moins scolarisée connaît un accès plus difficile au marché du travail. Comme on peut le voir au tableau 11, si les trois quarts de la population québécoise de 15 à 64 ans fait partie de la population active, c'est le cas de moins de la moitié (48,2 p. 100) des personnes ayant moins de 9 ans d'études et de 59,6 p. 100 des personnes ayant entre 9 et 13 ans d'études.
- La situation d'inactivité affecte tous les adultes non diplômés, mais plus particulièrement les personnes de 45 à 64 ans qui ont moins de 9 années d'études, dont plus de la moitié (55,7 p. 100) font partie de la population inactive. La situation des 25-44 ans est également à souligner : si dans l'ensemble 86,0 p. 100 des personnes de ce groupe d'âge font partie de la population active, le pourcentage baisse à 72,8 p. 100 chez les personnes non diplômées et à 61,7 p. 100 chez celles ayant moins de 9 années de scolarité.

41 Rappelons que la population active regroupe les personnes en emploi et au chômage au moment de l'enquête, alors que la population inactive regroupe les personnes qui, pendant la semaine ayant précédé le jour du recensement, n'étaient ni occupées ni au chômage. Les inactifs comprennent les étudiants, les personnes au foyer, les retraités, les travailleurs saisonniers en période de relâche qui ne cherchaient pas un travail et les personnes qui ne pouvaient travailler en raison d'une maladie chronique ou d'une incapacité à long terme.

- Le tableau 12 présente le détail des taux d'emploi des adultes peu scolarisés selon le sexe et l'âge. On constate que 40,7 p. 100 des personnes ayant moins de 9 ans d'études et 51,9 p. 100 de celles ayant entre 9 et 13 ans d'études ont occupé un emploi (temps plein ou temps partiel) durant l'année du recensement, comparativement à 68,3 p. 100 pour l'ensemble de la population âgée de 15 à 64 ans.

**Tableau 12**  
**Proportion de la population de 15 à 64 ans sans diplôme du secondaire,**  
**selon le taux d'emploi, le sexe et l'âge, Québec, 2001**

Sexe et âge	Total Québec	Moins de 9 ans d'études	De 9 à 13 ans d'études sans diplôme	Total non diplômés
<b>Total Québec</b>				
15 ans	10,6	7,1	10,7	10,2
16-19 ans	42,7	35,0	31,1	31,5
20-24 ans	69,7	47,4	58,9	56,0
25-44 ans	79,6	50,1	67,3	62,8
45-64 ans	62,9	38,7	55,6	46,4
<b>Sous-total 15-64 ans</b>	<b>68,3</b>	<b>40,7</b>	<b>51,9</b>	<b>47,9</b>
<b>Total 15 ans ou plus</b>	<b>58,9</b>	<b>23,0</b>	<b>45,4</b>	<b>34,7</b>
<b>Hommes</b>				
15 ans	11,1	8,6	11,2	10,8
16-19 ans	43,6	41,0	34,2	35,1
20-24 ans	70,3	56,6	67,4	64,6
25-44 ans	84,3	58,6	76,6	72,0
45-64 ans	70,8	50,4	66,6	57,9
<b>Sous-total 15-64 ans</b>	<b>73,4</b>	<b>51,0</b>	<b>60,1</b>	<b>56,9</b>
<b>Total 15 ans ou plus</b>	<b>64,9</b>	<b>31,9</b>	<b>54,7</b>	<b>44,4</b>
<b>Femmes</b>				
15 ans	10,0	4,7	10,1	9,5
16-19 ans	41,7	24,1	27,3	27,0
20-24 ans	69,0	31,2	45,7	42,2
25-44 ans	74,9	39,9	55,9	51,7
45-64 ans	55,3	28,1	45,0	35,7
<b>Sous-total 15-64 ans</b>	<b>63,4</b>	<b>30,1</b>	<b>42,7</b>	<b>38,0</b>
<b>Total 15 ans ou plus</b>	<b>53,2</b>	<b>15,3</b>	<b>35,8</b>	<b>25,5</b>

Source : Recensement canadien, 2001.

- Dans tous les groupes d'âge, l'écart entre les hommes et les femmes peu scolarisées au regard des taux d'emploi est particulièrement élevé. Ainsi le taux d'emploi est de 30,1 p. 100 chez les femmes de 15 à 64 ans ayant moins de 9 ans d'études, comparativement à 51,0 p. 100 chez les hommes. Chez les personnes ayant de 9 à 13 ans d'études, l'écart entre les hommes et les femmes de 15 à 64 ans demeure sensiblement le même (60,1 p. 100 contre 42,7 p. 100).

## Des adultes non diplômés qui disposent donc de revenus plus faibles

- La diminution du nombre d'emplois nécessitant peu de compétences a une incidence sur l'augmentation du taux de chômage de longue durée chez les adultes peu scolarisés et, par conséquent, sur l'augmentation de la pauvreté. C'est en partie ce qui explique les données concernant le revenu individuel moyen qu'on peut voir au tableau suivant. Ainsi, le revenu moyen par individu au Québec était, en 2001, de 27 125 \$, alors qu'il était de 17 064 \$ chez les personnes ayant moins de 9 ans d'études et de 19 388 \$ chez les personnes ayant de 9 à 13 ans d'études. L'écart de revenu par rapport à la moyenne provinciale est plus grand chez les personnes âgées de 45 à 64 ans. Chez les jeunes de 16 à 19 ans, la situation est favorable aux personnes non diplômées, mais cela s'explique du fait que la majorité des jeunes sont encore aux études.

**Tableau 13**  
**Revenu individuel moyen des adultes de 15 ans ou plus sans diplôme du secondaire, selon l'âge, Québec, 2001**

Âge	Total Québec	Moins de 9 ans d'études	De 9 à 13 ans d'études sans diplôme
15 ans	3 177	3 577	2 792
16-19 ans	4 906	7 030	5 320
20-24 ans	13 215	11 470	12 980
25-44 ans	29 956	16 539	20 928
45-64 ans	31 903	18 564	23 061
65 ans ou plus	21 083	16 713	19 889
<b>Revenu individuel moyen (\$)</b>	<b>27 125</b>	<b>17 064</b>	<b>19 388</b>

Source : Recensement canadien, 2001.

- La précarité et la pauvreté dans lesquelles se trouvent un grand nombre de personnes peu scolarisées s'expliquent tant par un accès réduit au marché du travail que par des conditions salariales moins avantageuses. Ainsi, comme le montre le tableau 14, le revenu d'emploi moyen s'élevait, en 2001, à 29 385 \$, alors qu'il était presque inférieur de 10 000 \$ chez les personnes non diplômées. L'écart s'accroît après l'âge de 25 ans entre les personnes ayant moins de 9 ans de scolarité et celles ayant de 9 à 13 ans d'études.

**Tableau 14**  
**Revenu d'emploi moyen des adultes de 15 ans ou plus**  
**sans diplôme du secondaire, selon l'âge, Québec, 2001**

Âge	Total Québec	Moins de 9 ans d'études	De 9 à 13 ans d'études sans diplôme
15 ans	3 069	3 401	2 680
16-19 ans	4 714	7 052	5 172
20-24 ans	13 265	13 183	13 814
25-44 ans	31 110	19 534	22 579
45-64 ans	34 716	22 514	26 166
65 ans ou plus	21 688	13 385	16 465
<b>Revenu d'emploi moyen (\$)</b>	<b>29 385</b>	<b>20 266</b>	<b>20 692</b>

Source : Recensement canadien, 2001.

### Un marché du travail en général moins accessible aux personnes peu scolarisées

De façon générale, dans l'ensemble des pays industrialisés, la demande de main-d'œuvre s'est déplacée vers les travailleurs plus qualifiés et mieux rémunérés, au détriment des personnes moins scolarisées, qui ont vu leur situation se détériorer puisqu'elles ne peuvent postuler pour des emplois disponibles, mais demandant un niveau élevé de qualification.

Ainsi, au Québec, la perte d'emplois de la dernière décennie a principalement affecté les personnes peu scolarisées, alors que les personnes ayant une scolarité collégiale ou universitaire profitaient d'une augmentation du nombre d'emplois offerts. Depuis 1990, le marché du travail a connu une baisse de 34,0 p. 100 des emplois occupés par des personnes n'ayant pas de diplôme du secondaire et de 6,8 p. 100 des emplois occupés par ceux et celles qui étaient titulaires uniquement d'un diplôme du secondaire, alors qu'on constate une augmentation de 55,3 p. 100 du nombre d'emplois occupés par des personnes ayant réussi des études postsecondaires<sup>42</sup>.

Il n'est donc pas étonnant qu'on trouve en proportion un plus grand nombre de personnes non diplômées parmi les prestataires de l'assurance-emploi et de l'assistance-emploi. Ainsi, le tiers des chômeurs et chômeuses n'ont pas terminé leurs études secondaires; chez les prestataires de l'assistance-emploi, la proportion atteint 60 p. 100<sup>43</sup>.

Par ailleurs, les emplois nouvellement créés nécessitent non seulement de la part des travailleuses et travailleurs une formation postsecondaire, mais également une plus grande capacité de mise à jour des connaissances et d'adaptation. Les nouvelles formes d'organisation du travail mettent l'accent sur la flexibilité, l'adaptabilité, la capacité de résoudre des problèmes, l'apprentissage continu et la capacité de transférer les compétences et les expériences acquises, ce qui rend encore plus difficiles la mobilité et l'accès au marché du travail des personnes les moins formées.

42 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2004), p. 120-121.

43 Colette BÉRUBÉ, Claude PAGÉ, Clément LEMELIN et Céline SAINT-PIERRE (2004), p. 4.

Cependant, parallèlement à ces tendances globales, on observe, dans certaines régions, une augmentation de l'offre d'emplois peu spécialisés générée par la croissance économique, ce qui pourrait inciter des jeunes à ne pas terminer leur formation pour accéder plus rapidement au marché du travail. Or, on sait que l'attrait du marché du travail, particulièrement chez les garçons, joue un rôle dans le fait de décider ou non de poursuivre ses études. En effet, deux fois plus de garçons que de filles indiquent que le goût de travailler et de gagner de l'argent constitue l'un des motifs les ayant incités à quitter l'école<sup>44</sup>.

Une analyse de l'échantillon de l'Enquête sur la population active, menée en 2000<sup>45</sup>, indique qu'au total, 6 p. 100 de la population active de 15 à 64 ans avait moins de 9 ans d'études, ce qui représente 200 000 personnes. La proportion est nettement plus élevée chez les hommes que chez les femmes et elle augmente avec l'âge, tant chez les femmes que chez les hommes. Les proportions de personnes en emploi ayant moins de 9 ans d'études sont plus élevées dans les secteurs de l'agriculture, de la foresterie, de l'extraction minière et de la construction de même que dans plusieurs industries manufacturières. Dans le secteur des services, les proportions de travailleuses et travailleurs ayant moins de 9 ans de scolarité sont plus élevées en ce qui concerne les sous-secteurs des grossistes-distributeurs de produits divers, du transport et des ménages privés.

Par ailleurs, les études sur le sujet montrent une diminution du taux de chômage et une hausse des taux d'emploi à mesure que s'élève le niveau de scolarité. On note un taux de chômage particulièrement élevé chez les personnes ayant moins de 9 ans d'études. Il semble également que les jeunes filles soient plus pénalisées que les garçons si elles quittent l'école avant d'avoir obtenu un diplôme d'études secondaires. Ainsi, le taux de chômage des garçons de 20 à 24 ans sans diplôme du secondaire est de 16,8 p. 100 et celui des filles du même âge, de 19,7 p. 100. Après l'obtention d'un premier diplôme, le pourcentage de jeunes garçons au chômage diminue de 4,1 points, alors qu'il diminue deux fois plus (9,1 points) chez les filles. L'écart entre les sexes au regard de l'accès au marché du travail est plus marqué chez les personnes peu scolarisées; il est beaucoup moindre à mesure que le niveau de formation augmente<sup>46</sup>.

## Un rapport plus distant avec l'écrit chez les adultes peu scolarisés

- L'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA) a mis en évidence les liens étroits entre le niveau de compétence en lecture et la fréquence ainsi que la diversité des pratiques. Les personnes qui lisent souvent, tant au travail qu'à la maison, développent une meilleure capacité de lecture. Ainsi, les personnes classées au niveau 1 lisent, écrivent et calculent moins que celles qui sont classées aux autres niveaux, que ce soit dans leur vie quotidienne ou pour les besoins de leur travail. À cet égard, il faut noter qu'au Canada il semble que les emplois peu spécialisés offrent moins de contextes d'utilisation de la lecture que les emplois de même type dans d'autres pays<sup>47</sup>.
- Selon les données de la dernière enquête sur les comportements culturels des Québécoises et des Québécois, 70,9 p. 100 de la population de 15 ans ou plus lit régulièrement des quotidiens, 55,6 p. 100 lit régulièrement des magazines et 52,0 p. 100, des livres (voir le tableau 15). De façon générale, on observe une diminution des habitudes de lecture des adultes depuis les dernières enquêtes<sup>48</sup>. Mais ce qui ne se

44 Diane CHAREST (1997), *La situation des jeunes non diplômés de l'école secondaire. Sondage sur l'insertion et l'intégration professionnelle des jeunes en difficulté d'adaptation et d'apprentissage et des autres jeunes non diplômés de l'école secondaire*, ministère de l'Éducation, Direction de la recherche et Direction de l'adaptation sociale et des services complémentaires, 175 p.

45 Daniel LALANDE (2003), « Estimation du nombre de personnes analphabètes en emploi au Québec à partir des données de la scolarité », dans *Recueil de trois études à propos de l'alphabétisation et de la formation de base en milieu de travail*, Québec, ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, p. 19-43.

46 Sylvie RHEAULT (2004), *La réussite professionnelle des garçons et des filles : un portrait tout en nuances*, document d'accompagnement à la publication *La réussite des garçons, des constats à mettre en perspective*, Québec, ministère de l'Éducation, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs, Service de la recherche, 8 p.

47 STATISTIQUE CANADA (1996), p. 69.

48 Rosaire GARON et Lise SANTERRE (2004), *Déchiffrer la culture au Québec : 20 ans de pratiques culturelles*, Québec, ministère de la Culture et des Communications, Publications du Québec, 355 p.

dément pas d'une enquête à l'autre, c'est le lien entre scolarité et habitudes de lecture (ce lien est surtout visible pour la lecture de livres et de magazines, alors que la lecture de quotidiens est plus généralisée).

- Ainsi, les lectrices et lecteurs réguliers sont en proportion toujours moins nombreux chez les personnes n'ayant pas terminé leurs études secondaires. Cela est particulièrement frappant en ce qui a trait à la lecture de livres : **seulement 39,1 p. 100 des non diplômés affirment lire régulièrement des livres, alors que c'est le cas de plus de la moitié (56,9 p. 100) de ceux qui sont titulaires d'un premier diplôme d'études au moins.**
- Par ailleurs, si le pourcentage de lecteurs occasionnels diffère peu selon la scolarité, ce n'est pas le cas pour les non-lecteurs. Au total, près du tiers des adultes québécois affirment ne jamais lire de magazines, de revues ou de livres (tableau 15). Ce pourcentage de non-lecteurs est beaucoup plus élevé chez les adultes n'ayant pas de diplôme que chez ceux qui ont une scolarité supérieure. **Ainsi, 43,9 p. 100 des non diplômés disent ne jamais lire de livres, ce qui est le cas du quart seulement (24,9 p. 100) des personnes ayant obtenu au moins un premier diplôme.**

**Tableau 15**  
Proportion de la population de 15 ans ou plus, selon la fréquence de lecture, le type de lecture et la scolarité, 1999

	Total Québec	Moins d'un DES	DES ou plus
<b>Lecteurs réguliers</b>			
Quotidiens	70,9	64,4	73,3
Magazines, revues	55,6	45,0	59,9
Livres	52,0	39,1	56,9
<b>Lecteurs occasionnels</b>			
Quotidiens	11,3	13,3	10,7
Magazines, revues	13,4	13,8	13,2
Livres	17,7	17,0	18,2
<b>Non-lecteurs</b>			
Quotidiens	17,8	22,3	16,0
Magazines, revues	31,0	41,2	26,9
Livres	30,3	43,9	24,9

Source : QUÉBEC, MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS, *Enquête sur les pratiques culturelles au Québec*, 1999, données non publiées.

- Par ailleurs, la fréquentation des bibliothèques publiques, des bibliothèques scolaires ou des bibliothèques d'entreprise est beaucoup moins élevée chez les adultes non diplômés que chez les personnes ayant au moins un diplôme (voir le tableau 16). En 1999, moins du tiers des personnes non diplômées disaient avoir fréquenté une bibliothèque (28,3 p. 100). Ce taux de fréquentation est presque deux fois moindre que chez les personnes titulaires d'un diplôme du secondaire au moins (52,5 p. 100).

**Tableau 16**  
**Taux de fréquentation des bibliothèques publiques, des bibliothèques scolaires**  
**et des bibliothèques d'entreprise, selon la scolarité, population âgée de 15 ans ou plus,**  
**Québec, 1989, 1994 et 1999**

Année	Total Québec	Moins d'un DES	DES ou plus
1989	45,9	33,1	56,8
1994	40,6	26,7	48,7
1999	45,7	28,3	52,5

Source : QUÉBEC, MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS, *Enquête sur les pratiques culturelles au Québec*, 1989, 1994, 1999.

### ■ ■ ■ ■ ■ Perceptions et pratiques de lecture

L'introduction relativement récente du concept d'alphabétisme<sup>49</sup> a contribué à transformer la perception unilatérale de l'analphabétisme ou du degré zéro de connaissance en lecture. En effet, les dernières enquêtes ont permis d'évaluer les compétences de lecture des adultes selon un continuum allant de « faible » à « élevé ». Cela a contribué à ce que les personnes désignées comme « analphabètes » soient considérées non pas sous l'angle d'une absence de pratiques de lecture et d'écriture, mais plutôt sous celui d'un rapport distant, difficile ou limité. Les personnes analphabètes sont davantage considérées maintenant comme des adultes faiblement alphabétisés ou de faibles lecteurs. Loin d'être simplement une nuance sémantique, ce changement entraîne une compréhension plus large et nuancée du phénomène.

Depuis quelques années, des études québécoises menées auprès de publics faiblement scolarisés ont mis en lumière la diversité et la pluralité non seulement des pratiques de lecture, mais également des attitudes et des perceptions à l'égard de l'écrit, ainsi que des fonctions et du sens donnés aux pratiques de lecture et d'écriture<sup>50</sup>. Ces études confirment, tout en les enrichissant, d'autres travaux menés notamment en France, qui ont apporté des précisions sur l'appropriation de l'écrit et qui ont décrit les nombreuses pratiques ordinaires de lecture et d'écriture chez des publics faiblement scolarisés<sup>51</sup>.

Abordant un aspect relativement peu traité jusqu'à ce jour, ces études ont également tenu compte des pratiques de lecture et d'écriture des personnes qui interviennent auprès des publics faiblement scolarisés, révélant, là aussi, une pluralité et une diversité d'attitudes et de comportements à cet égard<sup>52</sup>. Les observations illustrent notamment, chez les intervenantes et intervenants, des pratiques de diminution ou d'évitement du recours à l'écrit lorsqu'ils sont en présence de faibles lecteurs, l'adaptation des stratégies de communication et l'envoi des faibles lecteurs à des organismes de formation. Lorsque les intervenantes et intervenants utilisent l'écrit auprès de publics peu scolarisés, les observations révèlent également une persistance des formes traditionnelles ou scolaires.

49 Les auteurs de publications de l'OCDE ainsi que plusieurs chercheurs, notamment en France, utilisent le terme « littératie » plutôt qu'« alphabétisme », bien qu'il semble y avoir des nuances entre la signification des deux termes.

50 Rachel BÉLISLE (2001), *Des rapports pluriels à l'écrit, Rapport de recherche aux partenaires sur la culture de l'écrit d'organismes communautaires d'insertion sociale et professionnelle qui proposent des projets de formation à des jeunes adultes non diplômés*, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 112 p.; Roch HURTUBISE, Michèle VATZ LAAROUSSI, Sylvain BOURDON, Diane GUÉRETTE et Lyliane RACHÉDI (2004), *Rendre visible l'invisible. Pratiques de lecture des jeunes et des adultes en milieu défavorisé et représentations véhiculées par divers organismes*, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 153 p.; Danielle DESMARAIS, en collaboration avec Louise AUDET, Suzanne DANEAU, Martine DUPONT et Françoise LEFEBVRE (2003), *L'alphabétisation en question, recherche-action-formation menée par La Boîte à lettres de Longueuil*, Montréal, Quebecor, 262 p.

51 Bernard LAHIRE (1995), *Tableaux de familles, échecs et réussites scolaires en milieux populaires*, Lyon, Gallimard et Seuil, 286 p.; Bernard LAHIRE (1993), *La raison des plus faibles. Rapport au travail, écritures domestiques et lecture en milieu populaire*, Lille, Presses universitaires de Lille, 188 p.; Jean-Marie BESSE (1995), *L'écrit, l'école et l'illettrisme*, Lyon, Magnard, 118 p.

52 Voir surtout Rachel BÉLISLE (2001).

Quant aux résultats d'une étude menée auprès de jeunes et de membres du personnel d'un groupe d'alphabétisation populaire, ils suggèrent un renouvellement des pratiques d'alphabétisation de manière à y intégrer une redynamisation d'un rapport à l'écrit figé ou ralenti chez plusieurs jeunes adultes, au moyen notamment de l'approche autobiographique<sup>53</sup>. Bref, plusieurs pistes se dégagent de ces recherches, notamment pour sensibiliser les intervenantes et intervenants des milieux communautaires et publics aux réalités des faibles lecteurs et pour enrichir ou renouveler les pratiques de l'écrit, tant dans les organismes d'éducation que dans les autres organismes.

Par ailleurs, les difficultés de lecture des adultes peu scolarisés seraient également attribuables en partie à la complexité grandissante des écrits eux-mêmes. Les travaux de l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICEA)<sup>54</sup> témoignent de l'augmentation des difficultés de lecture en raison de documents publics souvent confus, peu compréhensibles et qui exigent de la part de lecteurs des compétences élevées.

Enfin, l'état des connaissances en lecture permet de dégager les facteurs déterminants pour l'acquisition et le développement de compétences en lecture dès la petite enfance, notamment dans les contacts fréquents et précoces avec l'écrit avant l'entrée à l'école de même que dans le nombre et la variété des livres et des documents écrits se trouvant à la maison. De tous les facteurs étudiés, la scolarité reste toujours le plus déterminant, bien que des pratiques familiales positives et un environnement favorable puissent compenser une scolarité insuffisante<sup>55</sup>. Un autre exemple illustrant que la scolarité n'est pas le seul facteur en cause dans l'acquisition des compétences en lecture est le fait que, d'après les données de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (1994), certains pays, notamment la Suède et la Norvège, réussissent mieux que d'autres à doter les adultes peu scolarisés de compétences suffisantes en lecture. L'examen des politiques de ces pays montre qu'outre la scolarisation, plusieurs facteurs peuvent influencer positivement sur la maîtrise des compétences, comme la présence d'écrits nombreux et variés au travail et dans la vie quotidienne, ainsi que des politiques qui font la promotion des livres et des documents écrits et en facilitent l'accès<sup>56</sup>.

## 1.4 Quelques données sur des populations considérées par la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue

Le plan d'action de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue identifie certains groupes de la population présentant des besoins particuliers en matière de formation de base. On parle notamment des jeunes peu scolarisés âgés de 16 à 24 ans, des jeunes mères, des personnes incarcérées, des personnes handicapées, des personnes immigrantes ainsi que des peuples autochtones. Nous présentons quelques éléments relatifs à la scolarisation de certains de ces groupes, soit, dans l'ordre, les peuples autochtones, les jeunes mères, les personnes incarcérées et les personnes ayant des limitations au regard des activités.

### La situation des peuples autochtones

- Le tableau 17 présente les données du recensement de 2001 pour les quelque 22 000 personnes de 15 ans ou plus ayant déclaré, comme langue maternelle, l'une des langues autochtones du Canada. Notons que cela ne couvre pas l'ensemble de la population autochtone puisque, d'une part, bon nombre peuvent avoir adopté, au fil des générations, le français ou l'anglais comme langue maternelle et que, d'autre part, plusieurs autochtones ont refusé de répondre au recensement de 2001.

53 Danielle DESMARAIS, en collaboration avec Louise AUDET, Suzanne DANEAU, Martine DUPONT et Françoise LEFEBVRE (2003).

54 Voir notamment Rachel BÉLISLE (1997b), *Efforts d'accessibilité. Rapport de recherche*, Montréal, ICEA, 39 p.; Rachel BÉLISLE (1997a), *Des services publics pour toute la population*, Montréal, ICEA, 55 p.

55 Hélène TREMBLAY (1997), *Pour prévenir l'analphabétisme, recherches, réflexions et propositions d'actions*, Québec, ministère de l'Éducation, Direction de la formation générale des adultes, 38 p.

56 OCDE et STATISTIQUE CANADA (1997), *Littératie et société du savoir. Nouveaux résultats de l'Enquête internationale sur les capacités de lecture et d'écriture des adultes*, Paris et Ottawa, Organisation de coopération et de développement économiques et Développement des ressources humaines Canada, 207 p.

- La situation en éducation des nations autochtones, bien qu'elle s'améliore, est encore très problématique. En 1991, des données indiquaient que près des trois quarts des autochtones de 15 ans ou plus n'étaient pas diplômés. Cette proportion a diminué à 71,0 p. 100 en 1996 et à 67,6 en 2001<sup>57</sup>.
- Chez les 15 ans ou plus, la proportion de non-diplômés est deux fois plus importante chez les personnes ayant déclaré une langue autochtone que dans l'ensemble du Québec. Fait aggravant, la non-diplomation touche toutes les tranches d'âge, les plus jeunes comme les plus vieux. En somme, les plus jeunes générations, loin de dépasser leurs parents, persistent à quitter prématurément l'école. Compte tenu du fait que la population autochtone est assez jeune (26,4 p. 100 ont de 15 à 24 ans, comparativement à 16,2 p. 100 pour l'ensemble du Québec), ces chiffres invitent à poursuivre la réflexion et la recherche sur ce sujet en vue de consolider, chez les communautés autochtones, un système éducatif adapté à leurs besoins et à leurs réalités qui puisse être perçu comme un outil réel de développement par et pour les communautés.

**Tableau 17**  
**Population de 15 ans ou plus de langue maternelle autochtone**  
**et sans diplôme du secondaire, selon l'âge, Québec, 2001**

Âge	Population totale	Moins de 9 ans d'études		De 9 à 13 ans d'études sans certificat ni diplôme		Total non-diplômé	
		N	%	N	%	N	%
<b>Personnes de langue maternelle autochtone</b>							
15 ans	680	370	54,4	310	45,6	680	100,0
16-19 ans	2 535	975	38,5	1 290	50,9	2 265	89,3
20-24 ans	2 890	810	28,0	1 090	37,7	1 900	65,7
25-44 ans	10 445	3 005	28,8	2 995	28,7	6 000	57,4
45-64 ans	4 585	2 370	51,7	670	14,6	3 040	66,3
<b>Total 15-64 ans</b>	<b>21 135</b>	<b>7 530</b>	<b>35,6</b>	<b>6 355</b>	<b>30,1</b>	<b>13 885</b>	<b>65,7</b>
65 ans ou plus	1 610	1 445	89,8	50	3,1	1 495	92,9
<b>Total 15 ans ou plus</b>	<b>22 745</b>	<b>8 975</b>	<b>39,5</b>	<b>6 405</b>	<b>28,2</b>	<b>15 380</b>	<b>67,6</b>
<b>Total Québec</b>							
15 ans	90 295	11 555	12,8	72 545	80,3	84 100	93,1
16-19 ans	370 110	18 290	4,9	141 605	38,3	159 895	43,2
20-24 ans	485 215	19 820	4,1	58 185	12,0	78 005	16,1
25-44 ans	2 153 080	104 390	4,8	297 960	13,8	402 350	18,7
45-64 ans	1 855 590	314 380	16,9	263 235	14,2	577 615	31,1
<b>Total 15-64 ans</b>	<b>4 954 285</b>	<b>468 435</b>	<b>9,5</b>	<b>833 530</b>	<b>16,8</b>	<b>1 301 965</b>	<b>26,3</b>
65 ans ou plus	878 055	414 350	47,2	132 625	15,1	546 975	62,3
<b>Total 15 ans ou plus</b>	<b>5 832 350</b>	<b>882 770</b>	<b>15,1</b>	<b>966 155</b>	<b>16,6</b>	<b>1 848 925</b>	<b>31,7</b>

Source : Recensement canadien, 2001.

Note : L'interprétation des résultats doit se faire avec prudence, car les données présentées sont partielles.

57 L'interprétation des résultats doit se faire avec prudence, car les données présentées sont partielles (voir QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (1998a), « Un portrait statistique de l'évolution de la situation scolaire de la population autochtone du Québec », *Bulletin statistique de l'éducation*, Québec, ministère de l'Éducation, n° 7, septembre, 11 p.



## Pour en connaître un peu plus sur les nations autochtones<sup>58</sup>

En 2001, on comptait 73 766 personnes faisant partie de la population autochtone du Québec et réparties en 53 communautés dispersées sur la presque totalité du territoire québécois. Près des trois quarts de la population autochtone réside dans les réserves, les établissements, les villages ou les territoires conventionnés. Les nations autochtones se composent, d'une part, des Amérindiens, qui forment 10 nations distinctes, et, d'autre part, des Inuits, qui forment une seule nation. Les Innus ou Montagnais forment le groupe amérindien le plus peuplé (14 725 personnes), alors que les Naskapis ne comptent qu'environ 580 personnes.

Les onze nations autochtones se regroupent en trois familles linguistiques : la langue eskimo-aléoute, les langues algonquines et les langues iroquoiennes. La proportion de personnes qui peuvent toujours s'exprimer dans leur langue maternelle varie selon les collectivités. À l'intérieur d'une même nation, certaines communautés utilisent couramment leur langue maternelle d'origine, alors que d'autres ne l'emploient plus au profit d'une langue seconde. Par ailleurs, toujours à l'intérieur d'une même nation, on trouve, outre la langue maternelle, soit le français, soit l'anglais comme langue seconde en fonction de l'environnement linguistique de la communauté.

La population d'âge scolaire s'élevait à 15 915 personnes en 2002-2003. Sur une période de 25 ans, les communautés autochtones non conventionnées ont progressivement assumé la gestion de leurs écoles. La Convention de la Baie-James et du Nord québécois a permis aux Inuits et aux Cris de diriger leur propre éducation en créant la Commission scolaire Kativik et la Commission scolaire Crie. Cette prise en charge s'est traduite notamment par un enseignement en langue autochtone au préscolaire et au premier cycle du primaire dans la presque totalité des communautés, et par l'embauche d'enseignants et d'enseignantes de langue maternelle autochtone, surtout au primaire.

Bien que l'enseignement en langue autochtone permette aux élèves d'acquérir une bonne maîtrise de leur langue maternelle, le passage à l'enseignement en langue seconde demeure un défi de taille pour plusieurs d'entre eux. On note en effet une augmentation du retard des élèves autochtones à partir de la troisième année du primaire, qui correspond en général au passage de l'enseignement en langue autochtone à l'enseignement en langue seconde. L'écart est plus marqué lors de l'entrée au secondaire, où seulement 28,1 p. 100 des élèves autochtones des écoles de bande s'inscrivent en première année du secondaire ne présentent pas de retard, alors que c'est le cas de 71,3 p. 100 des jeunes Québécois et Québécoises<sup>59</sup>. Les retards accumulés en cours de scolarisation ont des effets sur le parcours scolaire et l'obtention du diplôme. La moyenne des taux d'obtention du diplôme après 7 ans est de 27,9 p. 100 pour la Commission scolaire Crie et de 18,2 p. 100 pour la Commission scolaire Kativik, contre 72,8 p. 100 pour l'ensemble du Québec.

Afin de favoriser la réussite scolaire chez les communautés autochtones, le rapport de la Commission royale d'enquête sur les peuples autochtones (1996) recommandait, entre autres, de recruter un plus grand nombre d'enseignants et enseignantes autochtones, d'offrir des contenus et des perspectives autochtones dans les diverses disciplines ainsi que de sensibiliser le corps enseignant aux différences culturelles. On recommandait également d'élaborer des programmes répondant aux besoins et aux priorités des autochtones et favorisant leur participation<sup>60</sup>.

58 À moins d'avis contraire, toutes les données de cet encadré sont tirées de l'ouvrage suivant : Solanges HUDON (2004), « L'éducation des populations scolaires dans les communautés autochtones du Québec », Bulletin statistique de l'éducation, no 30, avril, ministère de l'Éducation, 30 p.

59 Le maintien d'une septième année au primaire dans les écoles de bande explique en partie la chute de 40 points entre la sixième année du primaire et la première année du secondaire. Voir Solanges HUDON (2004).

60 COMMISSION ROYALE SUR LES PEUPLES AUTOCHTONES (1996), *Volume 3 : vers un ressourcement*, Ottawa, ministère des Approvisionnements et Services du Canada, Groupe Communication Canada.



En matière de recherche, signalons que deux projets menés dans le cadre du Programme de recherche sur la persévérance et la réussite scolaires devraient permettre d'approfondir certains aspects au regard de la réussite en milieu autochtone<sup>61</sup>. Notons également la publication d'une recherche-action de type collaboratif menée au Centre de développement de la formation et de la main-d'œuvre huron-wendat, qui explore un modèle pédagogique adapté à l'éducation des adultes en milieu amérindien<sup>62</sup>.

## Les jeunes mères

- Selon des données compilées par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), on comptait, en 2001, environ 9 400 grossesses chez les filles de moins de 20 ans au Québec. Environ le tiers de ces grossesses ont donné lieu à des naissances, soit 3 081; la majorité des jeunes filles sont chefs de famille monoparentale<sup>63</sup>.
- En 2001, le taux de fécondité chez les moins de 20 ans était de 13,3 pour 1 000 femmes. Bien que le nombre de grossesses ait tendance à augmenter depuis une vingtaine d'années chez les jeunes filles québécoises, le taux de fécondité diminue depuis le début des années 90 et est l'un des plus bas au Canada. Cependant, certaines régions du Québec connaissent toujours des taux de fécondité particulièrement élevés chez les moins de 20 ans, soit le Nord-du-Québec, y compris les Terres-Cries-de-la-Baie-James (88,1 pour 1 000 femmes), la Côte-Nord (27,1 pour 1 000 femmes), l'Abitibi-Témiscamingue (18,1 pour 1 000 femmes) et l'Outaouais (18 pour 1 000 femmes).
- Notons qu'en 2002, les trois quarts des naissances étaient issues de jeunes mères ayant déclaré 11 ans ou moins de scolarité. Plusieurs études indiquent que la maternité à l'adolescence réduit les chances de poursuivre ses études et augmente les risques de vivre dans des conditions de pauvreté. Selon le ministère de l'Éducation, la faible scolarisation de la mère est l'une des deux variables les plus corrélées avec l'échec scolaire<sup>64</sup>.
- En matière de recherche, notons qu'une action concertée a été mise en œuvre afin de développer de nouvelles connaissances sur les conditions susceptibles de favoriser la persévérance et la réussite scolaire et sociale des jeunes mères<sup>65</sup>.

## Les personnes incarcérées

- Au Québec, on compte 12 pénitenciers qui sont sous la juridiction des Services correctionnels canadiens, ainsi que 18 établissements de détention qui sont de juridiction provinciale.
- Le recensement de 2001 ne fournit pas de données sur les personnes incarcérées puisque celles-ci sont exclues de l'échantillon. Or, il est reconnu que le pourcentage de sous-scolarisation est plus élevé chez ce

61 Une équipe de recherche dirigée par M<sup>me</sup> Annie Presseau, de l'Université du Québec à Trois-Rivières, étudie la persévérance et la réussite scolaires chez les jeunes autochtones, notamment en soutenant les enseignantes et enseignants dans le développement d'interventions pédagogiques efficaces. Une autre équipe dirigée par M<sup>me</sup> Michèle Vatz Laaroussi, de l'Université de Sherbrooke, explore les différents modèles de collaboration famille-école dans des situations d'enfants autochtones et immigrants qui réussissent à l'école. Ces travaux ont été menés dans le cadre d'un programme de recherche sur la persévérance et la réussite scolaires résultant d'une action concertée entre le ministère de l'Éducation et le Fonds de recherche sur la société et la culture. Les résultats de ces travaux seront publiés au cours de l'année 2005.

62 Jean-Claude SAINT-AMANT, en collaboration avec Pierrette BOUCHARD et le Centre de développement de la formation et de la main-d'œuvre huron-wendat (2004), *Retour aux études et réussite scolaire en milieu autochtone. Pour une pédagogie de l'autonomie*, Québec, Université Laval, 63 p.

63 Données disponibles sur le site de l'ISQ (<http://www.stat.gouv.qc.ca/>).

64 Pour en savoir plus à ce sujet, voir QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (1998b), *Un nourrisson... et de l'ambition! La scolarisation des mères adolescentes : défi et nécessité*, Québec, ministère de l'Éducation, 24 p.

65 Il s'agit d'un appel d'offres concernant des projets de recherche sur les trajectoires de réussite scolaire et sociale chez les jeunes mères, un programme mené en concertation par le ministère de l'Éducation, le ministère de la Santé et des Services sociaux et le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture.

groupe de personnes. Une enquête a été réalisée en 2001 pour le ministère de la Sécurité publique afin de connaître les principales caractéristiques de la population correctionnelle des établissements de détention. Elle fournit quelques éléments relatifs à la scolarisation et aux compétences de base de cette population<sup>66</sup>. Ainsi, près des deux tiers (61,7 p. 100) des adultes interrogés indiquent avoir abandonné leurs études avant d'avoir obtenu leur diplôme, ce qui est beaucoup plus élevé que la moyenne provinciale. Par ailleurs, très peu d'adultes (13,1 p. 100) indiquent une scolarité collégiale ou universitaire. De plus, seulement 9,4 p. 100 des personnes interrogées étaient encore aux études au cours de l'année précédant leur prise en charge par les services correctionnels.

- Toujours selon la même étude, très peu de personnes interrogées indiquent qu'elles ne savent pas lire (3,8 p. 100), écrire (5,7 p. 100) ou compter (1,4 p. 100). Or, l'autoévaluation des compétences à l'écrit semble fournir des résultats peu fiables. Une étude réalisée en 1984 auprès d'adultes québécois avait révélé des taux très faibles d'analphabétisme, ce qui avait été contesté du fait que les personnes n'ont pas tendance à déclarer facilement une incapacité à cet égard<sup>67</sup>. Toutes les études internationales en matière d'évaluation directe des compétences ont également montré que les personnes considérées comme de faibles lecteurs, tout comme les adultes en général, ont tendance à surestimer leurs compétences<sup>68</sup>.

## Les adultes ayant une incapacité

- Une étude réalisée par l'Institut de la statistique du Québec fournit quelques données sur la scolarité des populations adultes ayant un handicap, ainsi que leurs perceptions quant à leurs capacités de lecture<sup>69</sup>. En 1998, la proportion d'adultes de 15 à 64 ayant une incapacité et moins de 9 ans d'études était beaucoup plus élevée que celle observée chez la population sans incapacité. Comme dans la population en général, les jeunes ayant une incapacité sont plus scolarisés que leurs aînés. Il ne semble pas y avoir de différence entre les hommes et les femmes, mais les écarts sont visibles selon la langue maternelle.
- On note une amélioration importante de 1986 à 1998 chez les personnes ayant une incapacité. Le taux d'obtention d'un premier diplôme chez ces personnes a augmenté durant cette période, passant de 55,1 p. 100 en 1986 à 78,6 en 1998.
- Le niveau de scolarité est significativement lié à la gravité de l'incapacité. En effet, 17 p. 100 des personnes ayant une incapacité légère ont moins de 9 ans d'études, comparativement à 31 p. 100 des personnes ayant une incapacité modérée ou grave. On trouve la même relation aux niveaux supérieurs de scolarité.
- Enfin, comme on peut le voir également dans d'autres études, on constate une surestimation des capacités de lecture. Ainsi, 79,0 p. 100 des adultes ayant une incapacité jugent leurs compétences en lecture élevées, alors que 14,0 p. 100 estiment qu'elles sont moyennes et 7,5 p. 100, faibles. Les personnes ayant moins de 9 ans d'études sont les plus insatisfaites de leurs compétences, puisque 23,0 p. 100 les jugent faibles, comparativement à 4,9 p. 100 des personnes ayant entrepris ou terminé des études secondaires.

66 Les données ont été recueillies auprès d'un échantillon représentatif de la population en distinguant quatre mesures correctionnelles : peine d'incarcération de moins de deux ans, détention préventive, ordonnance de probation et emprisonnement avec sursis. Voir C. ROBITAILLE, J.-P. GUAY et C. SAVARD (2002), *Portrait de la clientèle correctionnelle 2001*, Société de criminologie du Québec pour la Direction générale des services correctionnels du ministère de la Sécurité publique du Québec.

67 Jean-Paul HAUTECEUR (1986), « Sondage léger, conclusions lourdes », *ALPHA 86, recherches en alphabétisation*, sous la dir. de Jean-Paul Hauteceur, Québec, ministère de l'Éducation, p. 243-267.

68 Voir notamment OCDE et STATISTIQUE CANADA (1997); Sylvie ROY, en collaboration avec Isabelle GOBEIL (1993), *Les capacités de lecture des Québécoises et des Québécois : résultats d'une enquête canadienne*, éd. corrigée, Québec, ministère de l'Éducation, Direction de la recherche et Direction de la formation générale des adultes, 78 p.

69 Dans cette enquête, l'incapacité se définit comme toute réduction (résultat d'une déficience) totale ou partielle de la capacité d'exécuter une activité de la manière ou dans la plénitude jugée comme normale pour un être humain. Un adulte n'est pas considéré comme ayant une incapacité si l'utilisation d'une aide technique (par exemple, le fait de porter des lunettes) lui permet de surmonter sa déficience. Voir *Enquête québécoise sur les limitations d'activités*, Québec, ISQ, 1998.

## FAITS SAILLANTS – SECTION 1

- Au Québec, en 2001, on compte 1 301 965 adultes âgés de 15 à 64 ans qui n'ont pas de diplôme du secondaire, soit plus du quart de la population adulte (26,3 p. 100). Les deux tiers de ces personnes ont entre 9 et 13 ans de scolarité (833 530), alors que le tiers ont moins de 9 ans d'études (468 435). Ce bassin constitue la population cible de la formation de base.
- Depuis 15 ans, la proportion d'adultes non diplômés de 15 à 64 ans est passée de 39,7 p. 100 (1986) à 26,3 p. 100 (2001), ce qui représente une baisse de 13,4 points. Cela veut dire en complément que la proportion de personnes de 15 à 64 ans qui, au Québec, sont titulaires d'au moins un diplôme du secondaire est passée de 60,3 p. 100 en 1986 à 73,7 p. 100 en 2001.
- La baisse du nombre de personnes non diplômées est surtout attribuable à une variation du nombre de personnes ayant moins de 9 ans d'études. En effet, la proportion de personnes de 15 à 64 ans n'ayant pas 9 ans d'études a chuté de presque 10 points en 15 ans; en nombres absolus, la baisse s'établit à 47 p. 100 pour la période de 1986 à 2001.
- Si le niveau de scolarisation général de la population québécoise augmente sensiblement au fil des années, les adultes qui n'ont toujours pas, en 2001, de diplôme d'études secondaires se trouvent moins nombreux et, par conséquent, plus marginalisés dans une société de plus en plus scolarisée.
- Dans une perspective canadienne, c'est au Québec qu'on enregistre la plus forte diminution du nombre de personnes non diplômées de 25 à 64 ans, dont la proportion est passée de 34,0 p. 100 en 1991 à 24,4 p. 100 en 2001. Malgré ces progrès, la proportion d'adultes québécois non diplômés de ce groupe d'âge est encore supérieure à la moyenne canadienne, dépassant l'Ontario par 4 points (24,4 p. 100 comparativement à 20,6 p. 100).
- Les personnes plus âgées sont plus nombreuses à être sans diplôme. Près du tiers de celles qui sont âgées de 45 à 64 ans ne sont pas diplômées, soit 575 000 personnes; parmi elles, un bon nombre ont moins de 9 ans d'études. Comme les quelque 402 350 adultes non diplômés de 25 à 44 ans, ces personnes ont des défis importants à relever, notamment sur le marché du travail.
- Les personnes de 65 ans ou plus constituent un groupe peu scolarisé très important puisque près de la moitié d'entre elles (47,2 p. 100) ont moins de 9 ans d'études et que leur nombre (414 350) est presque égal à celui de l'ensemble des personnes de 15 à 64 ans ayant moins de 9 ans d'études (468 435).
- Les anglophones connaissent une meilleure situation que les francophones sur le plan de la diplomation, tant chez les hommes que chez les femmes. L'écart en leur faveur est surtout observable chez les personnes de 15 à 64 ans ayant moins de 9 ans d'études, car la proportion des anglophones dans cette situation est deux fois moindre que chez les francophones (4,6 p. 100 comparativement à 9,3 p. 100).
- Les allophones sont proportionnellement plus nombreux que les deux autres groupes linguistiques à être peu scolarisés : 14,4 p. 100 d'entre eux ont moins de 9 ans d'études, comparativement à 9,3 p. 100 des francophones, et 28,6 p. 100 au total ne sont pas diplômés, comparativement à 26,4 p. 100 des francophones.
- La situation des nations autochtones, bien qu'elle s'améliore, est encore très problématique. Si, en 1991, près des trois quarts des autochtones de 15 ans ou plus ne sont pas diplômés, la proportion diminue à 71,0 p. 100 en 1996 et à 67,6 p. 100 en 2001, ce qui est encore très élevé.

- Les régions qui connaissent les proportions les plus élevées de personnes de 15 à 64 ans sans diplôme sont le Nord-du-Québec (47,8 p. 100), la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (41 p. 100), l'Abitibi-Témiscamingue (37,1 p. 100) et la Côte-Nord (36,1 p. 100). De façon générale, ces régions connaissent des proportions de non-diplômés plus élevées que la moyenne, tant chez les personnes ayant moins de 9 ans d'études que chez les personnes ayant entre 9 et 13 ans d'études.
- Si les trois quarts des Québécois et Québécoises de 15 à 64 ans font partie de la population active, c'est le cas de moins de la moitié des personnes ayant moins de 9 ans d'études (48,2 p. 100) et de 59,6 p. 100 des personnes ayant entre 9 et 13 ans d'études.
- La faible participation au marché du travail affecte particulièrement les personnes non diplômées qui sont plus âgées (45-64 ans); plus de la moitié font partie de la population inactive (55,7 p. 100).
- La diminution du nombre d'emplois nécessitant peu de formation peut mener les adultes faiblement scolarisés au chômage de longue durée et, par voie de conséquence, à une plus grande pauvreté. Ainsi, le revenu moyen par individu au Québec est, en 2001, de 27 125 \$, alors qu'il est de 17 064 \$ chez les personnes ayant moins de 9 ans d'études et de 19 388 \$ chez les personnes ayant de 9 à 13 ans de scolarité.
- Les lectrices et lecteurs réguliers sont en proportion moins nombreux chez les personnes n'ayant pas terminé leurs études secondaires, surtout pour la lecture de livres : seulement 39,1 p. 100 des non-diplômés affirment lire régulièrement des livres, alors que c'est le cas de plus de la moitié (56,9 p. 100) de ceux qui sont titulaires d'au moins un premier diplôme.
- Le pourcentage de non-lecteurs de livres est beaucoup plus élevé chez les adultes n'ayant pas de diplôme (43,9 p. 100) que chez ceux qui ont une scolarité supérieure (24,9 p. 100).

## SECTION 2 : PARTICIPATION DES ADULTES À DES ACTIVITÉS DE FORMATION DE BASE

La présente section constitue un portrait de la participation des adultes québécois à des activités de formation de base. Nous faisons état d'abord de certaines observations générales portant sur la participation des adultes à partir des données d'enquêtes canadiennes relatives à la participation à des activités de formation. Nous présentons ensuite des données issues des fichiers ministériels et ayant trait à la population rejointe par les activités de formation générale puis de formation professionnelle, et ce, durant trois années, soit de 1999 à 2002. D'autres données complémentaires sont également présentées en ce qui concerne certains groupes prioritaires visés par la Politique. Un portrait des faits saillants clôt la section.

Il s'avère important d'apporter des précisions sur les limites de cette partie. Il n'est pas toujours facile de distinguer la participation à des activités de formation de base de l'ensemble de la participation des adultes à la formation. Par ailleurs, pour tracer un portrait complet des activités de formation, il aurait fallu tenir compte de tous les contenus, des lieux et des acteurs du champ de l'éducation des adultes. Ainsi, on aurait dû faire état, par exemple, des activités non formelles offertes par des groupes populaires, des organisations communautaires ou syndicales, des cours de langues ou de francisation offerts par des organismes ainsi que de toute activité de formation donnée sur les lieux de travail. Il aurait également fallu décrire les activités de nature informelle, plus spontanées et sans cadre structuré de formation, mais qui comportent aussi un apprentissage. Tout cela constitue l'éducation des adultes et, dans une grande partie, la formation de base.

Cependant, nous n'avons pu, faute de temps et de données disponibles, reconstituer ce portrait d'ensemble. Nous présentons donc les données qui se trouvent actuellement dans les fichiers ministériels et dans des enquêtes récentes.

### 2.1 Données générales sur la participation des adultes

#### Une participation moins importante aux activités de formation de la part des adultes québécois

- **Selon une enquête réalisée en 1997 au Canada, 20,6 p. 100 des adultes québécois âgés de 17 ans ou plus ont participé à des activités éducatives ou à des activités de formation. Au Canada, ce pourcentage est de 28,0 p. 100 (voir le tableau 18).**
- Toujours selon cette enquête, la population québécoise en emploi participe davantage à des activités de formation (27,2 p. 100) que la population totale, mais ces taux demeurent sous la moyenne canadienne (36,2 p. 100), loin derrière, par exemple, l'Ontario (38,7 p. 100).
- Par ailleurs, le soutien de l'employeur aux activités de formation est plus faible au Québec que partout ailleurs au Canada. Si l'on contrôle les variables de l'âge, de la scolarité et du marché du travail, la probabilité relative de participer à une formation appuyée par un employeur est, comparativement à celle du Québec, au moins deux fois plus grande en Nouvelle-Écosse, en Ontario, en Saskatchewan, en Colombie-Britannique et en Alberta.

- La participation générale des adultes aux activités de formation au Québec a diminué depuis 1991, passant de 27,4 p. 100 à 20,6 p. 100 pour l'ensemble de la population adulte et de 36,3 p. 100 à 27,2 p. 100 pour la population occupant un emploi, alors que les taux de participation à l'échelle canadienne, pour ces mêmes années, sont restés relativement stables.
- Ces résultats font en sorte que, si en 1991 le Québec occupait une position comparable, sinon supérieure, à celle des provinces maritimes, il se trouvait en 1997 à l'avant-dernier rang parmi l'ensemble des provinces quant au taux de participation, juste devant Terre-Neuve. Le taux de participation général des adultes ontariens en 1997 était, par exemple, 50 p. 100 plus élevé que celui du Québec (30,8 p. 100 pour l'Ontario contre 20,6 p. 100 pour le Québec).
- Sur le plan international, le Québec se situerait au 17<sup>e</sup> rang parmi les 18 pays de l'OCDE étudiés pour ce qui est du taux moyen de participation à une quelconque activité de formation continue, loin derrière le Canada (12<sup>e</sup> rang), les pays scandinaves, les États-unis, le Royaume-Uni et l'Allemagne.
- Cependant, lorsque l'on combine le taux de participation avec l'intensité de celle-ci (au regard du nombre d'heures) pour obtenir un repère plus juste des efforts consacrés dans les provinces ou les pays à l'éducation des adultes, le Québec fait alors meilleure figure. Ainsi, le nombre moyen d'heures de formation par adulte participant au Québec s'élevait, en 1997, à 234, alors que la moyenne canadienne était de 209 heures, ce qui place le Québec au 2<sup>e</sup> rang parmi l'ensemble des provinces à cet égard, devancé seulement par Terre-Neuve (309 heures).

**Tableau 18**  
**Pourcentage de la population adulte\* et de la population en emploi\*\***  
**participant à l'éducation et à la formation des adultes, selon la province, Canada,**  
**1991, 1993, 1997**

Province	1991		1993		1997	
	Population adulte	Population en emploi	Population adulte	Population en emploi	Population adulte	Population en emploi
Terre-Neuve	18,8	32,2	22,0	33,2	18,6	32,2
Île-du-Prince Édouard	21,6	31,6	26,6	39,1	22,2	32,6
Nouvelle-Écosse	22,9	32,5	27,6	42,2	28,8	40,6
Nouveau-Brunswick	19,5	29,0	22,6	32,8	23,4	34,5
<b>Québec</b>	<b>27,4</b>	<b>36,3</b>	<b>25,8</b>	<b>34,6</b>	<b>20,6</b>	<b>27,2</b>
Ontario	29,3	37,7	31,3	39,9	30,8	38,7
Manitoba	31,3	40,3	32,3	41,8	27,6	36,8
Saskatchewan	27,7	36,2	28,6	38,2	28,0	36,2
Alberta	35,8	43,3	36,0	42,8	31,1	38,5
Colombie-Britannique	30,5	40,4	35,9	46,0	31,9	42,5
<b>Canada</b>	<b>28,9</b>	<b>37,9</b>	<b>30,3</b>	<b>39,6</b>	<b>27,7</b>	<b>36,2</b>

Source : STATISTIQUE CANADA et DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA (2001b).

\* Cette population exclut les personnes de 17 à 19 ans inscrites à temps plein à un programme d'études primaires ou secondaires non appuyé par l'employeur et celles de 17 à 24 ans inscrites à temps plein à un programme d'études postsecondaires non appuyé par l'employeur.

\*\* Une personne est considérée comme en emploi si elle était employée durant la semaine ayant précédé l'enquête.

## Des résultats plus positifs en 2002 pour la participation des adultes en emploi

- Des données plus récentes laissent entrevoir cependant une amélioration au Québec de la participation des personnes en emploi. Elles sont tirées d'une enquête canadienne qui porte essentiellement sur les activités de formation liées à l'emploi et suivies en 2002 par les travailleurs de 25 à 64 ans<sup>70</sup>.
- **Ainsi, le taux de participation de la population active à des activités de formation au Canada est passé de 29 p. 100 à 35 p. 100 entre 1997 et 2002, les taux ayant augmenté dans toutes les provinces. C'est au Québec que l'on constate la plus grande augmentation, le taux de participation étant passé de 20 p. 100 à 32 p. 100, ce qui représente une hausse de 57 p. 100 en cinq ans.**
- De plus, les activités de formation soutenues par l'employeur ont connu un bond de 60 p. 100 au Québec, passant de 15 p. 100 à 24 p. 100 en cinq ans, alors qu'ailleurs au Canada, les taux n'ont que très légèrement augmenté, à l'exception du Nouveau-Brunswick, qui a aussi connu une hausse importante. Rappelons que le soutien des employeurs québécois était déjà plus faible que dans plusieurs provinces canadiennes<sup>71</sup>.

## Au Québec comme ailleurs, une faible participation à la formation de la part des adultes peu scolarisés

- Les données de l'Enquête sur l'éducation et la formation des adultes (EEFA, 1997) indiquent que 5,4 p. 100 des adultes québécois ayant moins de 9 ans d'études participent à la formation, ce qui est le cas de 12,2 p. 100 des personnes ayant fait des études secondaires partielles et de 15,6 p. 100 de ceux et celles qui sont titulaires d'un diplôme du secondaire (voir le tableau 19).

70 STATISTIQUE CANADA (2004), *Travail et formation : premiers résultats de l'Enquête sur l'éducation et la formation des adultes de 2003*, document de recherche, Ottawa, Statistique Canada et Ressources humaines et Développement des compétences Canada, 66 p.

71 Il est possible que l'application du projet de Loi 90, en vertu duquel certains employeurs doivent consacrer 1 p. 100 de leur masse salariale à la formation de leur personnel, ait eu une incidence positive sur les taux de participation des employés, mais l'étude exhaustive des impacts de cette mesure reste à faire.

**Tableau 19**  
**Pourcentage de la population adulte participant à l'éducation et**  
**à la formation des adultes, selon certains niveaux de scolarité et la province,**  
**Canada, 1993 et 1997**

Province	Huitième année ou moins		Études secondaires partielles		Diplôme d'études secondaires	
	1993	1997	1993	1997	1993	1997
Terre-Neuve	4,7*	1,7*	12,4	6,3*	19,9	10,7*
Île-du-Prince Édouard	4,0*	4,0*	13,7	9,1*	22,9	14,3*
Nouvelle-Écosse	4,5*	7,9*	14,3	12,4	28,5	27,1
Nouveau-Brunswick	3,1*	5,1*	10,6	14,0	20,2	19,2
<b>Québec</b>	<b>5,9</b>	<b>5,4</b>	<b>14,8</b>	<b>12,2</b>	<b>22,3</b>	<b>15,6</b>
Ontario	6,7	4,3*	17,1	16,3	25,7	23,5
Manitoba	4,0*	1,4*	15,0	14,4	23,2	21,4
Saskatchewan	3,2*	4,0*	14,5	13,3	25,0	29,5
Alberta	8,0*	4,1*	17,6	18,8	32,2	24,6
Colombie-Britannique	7,6*	4,5*	17,4	17,0	29,0	22,5
<b>Canada</b>	<b>5,9</b>	<b>5,0</b>	<b>16,0</b>	<b>15,0</b>	<b>25,8</b>	<b>21,8</b>

Source : STATISTIQUE CANADA et DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA (2001b).

Note : la population adulte exclut les personnes de 17 à 19 ans inscrites à temps plein à un programme d'études primaires ou secondaires non appuyé par l'employeur et celles de 17 à 24 ans inscrites à temps plein à un programme d'études post-secondaires non appuyé par l'employeur.

\* Estimation sujette à caution.

- Les résultats d'une enquête canadienne sur les activités de formation liées à l'emploi menée en 2002 établissent une relation similaire entre scolarité initiale et formation continue<sup>72</sup>. Ainsi, plus de la moitié (52 p. 100) des travailleurs et travailleuses ayant un diplôme universitaire ont pris part à des activités de formation, ce qui est le cas de 18 p. 100 des travailleurs et travailleuses ayant un diplôme d'études secondaires ou moins. Les participants peu scolarisés ont également suivi moins d'heures de formation que les personnes titulaires d'un diplôme universitaire (105 heures comparativement à 178 heures).
- Dans cette étude, on apprend de plus que le tiers des adultes canadiens ont indiqué s'être livrés à des activités d'autoformation liées à l'emploi durant les quatre semaines ayant précédé l'enquête<sup>73</sup>. Là comme ailleurs, les travailleurs les moins scolarisés indiquent deux fois moins d'activités d'autoformation que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme d'études postsecondaires (16 p. 100 comparativement à 35 p. 100) et trois fois moins que celles ayant un diplôme universitaire (50 p. 100).

72 STATISTIQUE CANADA (2004).

73 Ces activités pouvaient être les suivantes : observer quelqu'un en train d'accomplir une tâche, chercher conseil auprès d'une personne, utiliser Internet ou un logiciel, se perfectionner soi-même en essayant différentes façons de faire ou encore consulter des livres, des manuels ou d'autres documents.

- Par ailleurs, l'enquête canadienne menée en 2002 sur la participation des adultes en emploi à des activités de formation définit deux nouveaux concepts au regard de la participation<sup>74</sup>. Les « non-apprenants à long terme », qui représentent 16 p. 100 de la population adulte, sont ceux qui n'ont suivi aucune activité officielle liée à l'emploi en 2002 ni entre 1997 et 2001 et qui ont déclaré qu'ils ne suivraient probablement pas de formation d'ici les trois prochaines années. Les « apprenants à long terme », qui représentent également 16 p. 100 de la population adulte, sont ceux et celles qui ont suivi des activités de formation en 2002, mais également entre 1997 et 2001, et qui indiquent qu'ils en suivront probablement dans les trois prochaines années. **La scolarité distingue nettement les deux groupes. En effet, plus de la moitié des non-apprenants à long terme n'avaient pas plus d'un diplôme du secondaire, alors qu'environ 80 p. 100 des apprenants à long terme avaient terminé des études postsecondaires.**
- L'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA), menée de 1994 à 1998 dans plus de vingt pays, permet de comparer des données sur la participation des adultes à des activités de formation. Elle révèle un fait analogue dans tous les pays, soit que les personnes peu scolarisées participent moins à la formation que les personnes très instruites<sup>75</sup>.
- Les résultats de l'EIAA ont cependant illustré qu'il existe des écarts significatifs entre pays quant à la participation des personnes peu scolarisées. Ainsi, au Danemark, en Suède et en Nouvelle-Zélande, les taux de participation des personnes peu scolarisées sont beaucoup plus élevés qu'au Canada et aux États-Unis<sup>76</sup>.

## Les facteurs associés à la participation

- Le niveau d'instruction initial est le facteur le plus fortement lié à la participation à l'éducation des adultes. Après la scolarité, l'âge est généralement le meilleur prédicteur du taux de participation, la fréquence ainsi que la durée de la participation variant toutes deux selon l'âge.
- Le taux de participation est plus élevé chez la population en emploi. Cependant, cette relation varie selon la profession et le secteur d'activité. Ainsi, les cols bleus, les employés sans rôle de supervision, ainsi que les personnes travaillant dans les secteurs de l'agriculture et de la construction de même que dans le secteur manufacturier participent moins à la formation proportionnellement.
- On observe également un lien entre participation et revenu : ceux et celles dont les revenus sont les plus faibles participent moins à la formation.
- Les femmes participent généralement autant que les hommes à des activités de formation; elles bénéficient cependant moins du soutien de leur employeur et elles doivent par conséquent assumer davantage les frais de leur participation.

74 STATISTIQUE CANADA (2004).

75 STATISTIQUE CANADA et DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA (2001a), *Enquête internationale sur la littératie des adultes. La participation à l'éducation des adultes en Amérique du Nord : perspectives internationales*, produit no 89-574-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, ministère de l'Industrie, 83 p.

76 STATISTIQUE CANADA et DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA (2001a), p. 21; K. RUBENSON (1997), « Sweden: The Impact of the Politics of Participation », dans *The Emergence of Learning Societies: Who Participates in Adult Learning?* (sous la direction de P. Bélanger et A. Tuijnman, chap. 5, p. 71-93), Paris et Hambourg, Pergamon Press.

## 2.2 Participation des adultes à des activités de formation générale

Dans cette section, nous traçons d'abord un portrait d'ensemble des personnes inscrites à la formation générale des adultes en 2001-2002 avec des données portant sur l'âge et le sexe ainsi que sur la langue maternelle<sup>77</sup> et la langue d'enseignement<sup>78</sup>. La répartition selon les services d'enseignement et l'évolution de l'effectif entre 1999 et 2002 sont ensuite étudiées.

### Une vue d'ensemble

- Comme le montre le tableau 20, 164 204 personnes se sont inscrites en 2001-2002 à un service d'enseignement de la formation générale des adultes dans les commissions scolaires du Québec<sup>79</sup>. Par ailleurs, 7 974 personnes ont fréquenté des activités d'alphabétisation dans le réseau des organismes d'action communautaire autonome en alphabétisation (OACAA).
- **Au total, 172 178 adultes se sont donc inscrits à des activités de formation générale en 2001-2002.**

**Tableau 20**  
Effectif inscrit à des activités de formation générale des adultes,  
selon le réseau de formation, Québec, 2001-2002

Réseau de formation	Effectif
Commissions scolaires	164 204
OACAA	7 974
<b>Total</b>	<b>172 178</b>

Sources : Système d'information sur les effectifs scolaires du MEQ et fichier du Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE), octobre 2003.

### De jeunes adultes très présents en formation générale

- Le tableau 21 présente le détail de la population inscrite en formation générale dans les commissions scolaires, selon l'âge et le sexe<sup>80</sup>.

77 La langue maternelle est une donnée déclarée par la personne inscrite et fait référence à la première langue apprise à la maison pendant l'enfance.

78 Contrairement aux jeunes qui sont soumis aux règles et aux dispositions du projet de loi 101, les adultes peuvent choisir leur langue d'enseignement : français, anglais, inuktitut, cri ou naskapi.

79 Ce nombre n'équivaut pas au nombre réel de personnes ayant fréquenté la formation générale des adultes au cours d'une année. En effet, une personne ayant fréquenté plus d'un service ou plus d'un centre d'éducation des adultes au cours d'une même année est comptée plus d'une fois. Ainsi, en 2001-2002, 129 798 personnes différentes se sont inscrites à la formation générale des adultes.

80 En ce qui concerne l'alphabétisation populaire, nous disposons uniquement de données sur le nombre de personnes inscrites dans les organismes; nous n'avons aucune information sur les caractéristiques sociodémographiques de ces personnes.

**Tableau 21**  
**Population inscrite à la formation générale des adultes,**  
**selon l'âge et le sexe, commissions scolaires du Québec, 2001-2002**

Âge	Hommes		Femmes		Total		
	N	%	N	%	N	%	%*
16-19 ans	30 988	56,1	24 254	43,9	55 242	100,0	33,6
20-24 ans	18 895	53,8	16 199	46,2	35 094	100,0	21,4
<b>Sous-total 16-24 ans</b>	<b>49 883</b>	<b>55,2</b>	<b>40 453</b>	<b>44,8</b>	<b>90 336</b>	<b>100,0</b>	<b>55,0</b>
25-44 ans	25 653	46,0	30 105	54,0	55 758	100,0	34,0
45-64 ans	5 922	40,6	8 648	59,4	14 570	100,0	8,9
<b>Sous-total 16-64 ans</b>	<b>81 458</b>	<b>50,7</b>	<b>79 206</b>	<b>49,3</b>	<b>160 664</b>	<b>100,0</b>	<b>97,8</b>
65 ans ou plus	990	28,0	2 550	72,0	3 540	100,0	2,2
<b>Total 16 ans ou plus</b>	<b>82 448</b>	<b>50,2</b>	<b>81 756</b>	<b>49,8</b>	<b>164 204</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Système d'information sur les effectifs scolaires du MEQ, octobre 2003.

\* Cette colonne fait référence au groupe d'âge. Par exemple, 32,8 p. 100 du total des personnes composant l'effectif inscrit en 2001-2002 étaient âgées de 16 à 19 ans.

- **Bien que les personnes de moins de 25 ans soient en proportion beaucoup plus scolarisées que les membres des autres groupes d'âge, cette population représente plus de la moitié (55 p. 100) de l'effectif inscrit en formation générale, soit 90 336 personnes. Près des deux tiers d'entre elles sont âgées de 16 à 19 ans<sup>81</sup>.**
- Les personnes âgées de 25 à 44 ans forment environ le tiers (34 p. 100) de l'effectif inscrit en formation générale, soit 55 758 personnes.

## Une plus faible participation des adultes plus âgés

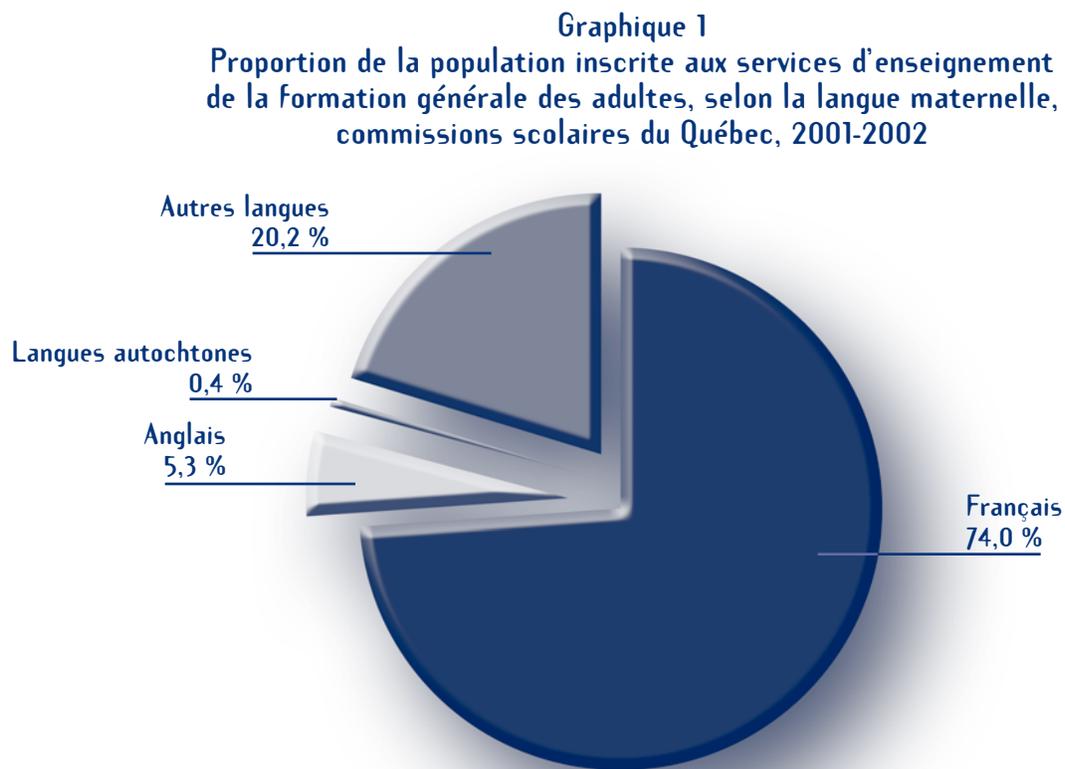
- Si les adultes âgés de 45 à 64 ans forment un groupe important de personnes non diplômées (577 615), ils représentent moins du dixième des personnes inscrites en formation générale (14 570).
- Les personnes de 65 ans ou plus, quant à elles, représentent moins de 3 p. 100 de l'ensemble des personnes inscrites (3 540 personnes), alors qu'elles sont plus d'un demi-million à être non diplômées et que la majorité d'entre elles ont moins de 9 ans d'études.

81 Plusieurs jeunes passent directement de la formation initiale au secteur des adultes : en 2001-2002, la proportion était de 13,7 p. 100, un pourcentage en augmentation constante [voir MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2004), p. 59]. Il n'y a donc pas, dans leur cas, cette notion de discontinuité de parcours qui définit généralement l'éducation des adultes.

- L'importance relative de ces groupes d'âge change cependant d'un service d'enseignement à l'autre. Ainsi, les adultes de 25 ans ou plus sont davantage présents en alphabétisation, en francisation, en intégration sociale et en intégration socioprofessionnelle, alors que les moins de 25 ans sont massivement concentrés au premier et au deuxième cycle du secondaire, comme au présecondaire<sup>82</sup>.

## Des activités qui rejoignent autant les hommes que les femmes

- Dans l'ensemble, presque autant de femmes que d'hommes ont fréquenté la formation générale des adultes en 2001-2002. Remarquons toutefois que les proportions changent selon le groupe d'âge : plus les personnes avancent en âge, plus la proportion de femmes augmente. Ainsi, les femmes représentent 44,8 p. 100 des personnes de moins de 25 ans, alors qu'elles constituent 59,4 p. 100 des personnes âgées de 45 à 64 ans.
- Dans les commissions scolaires, la population francophone représente la plus grande partie des adultes inscrits à la formation générale (graphique 1), soit près des trois quarts de l'effectif (74,0 p. 100). La population allophone forme le cinquième des personnes inscrites (20,2 p. 100) et les anglophones, 5,3 p. 100.
- Enfin, les données indiquent que 685 personnes ayant déclaré une langue maternelle autochtone fréquentent les services d'enseignement destinés aux adultes.

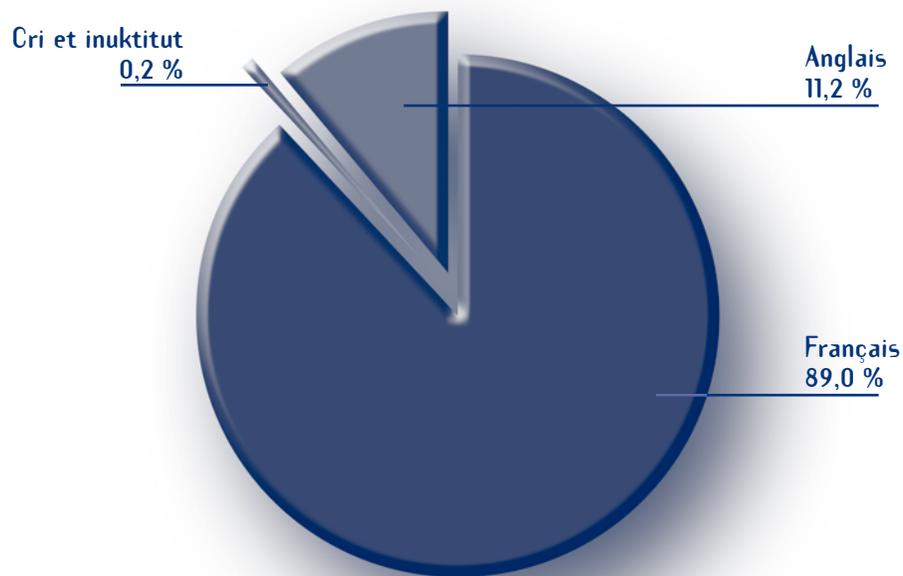


Source : Système d'information sur les effectifs scolaires du MEQ, octobre 2003.

82 On trouvera de plus amples renseignements sur la fréquentation selon les divers services d'enseignement de la formation générale dans le fascicule d'accompagnement intitulé *État de la formation de base des adultes au Québec : données sur les services de la formation générale*.

- La population inscrite à la formation générale fréquente en grande majorité des services d'enseignement en français (89,0 p. 100). La langue anglaise est choisie par 11,2 p. 100 de l'effectif, alors que 251 personnes suivent leur formation dans une langue amérindienne (voir le graphique 2)<sup>83</sup>.

**Graphique 2**  
**Population inscrite aux services d'enseignement de la formation générale des adultes, selon la langue d'enseignement, commissions scolaires du Québec, 2001-2002**



Source : Système d'information sur les effectifs scolaires du MEQ, octobre 2003.

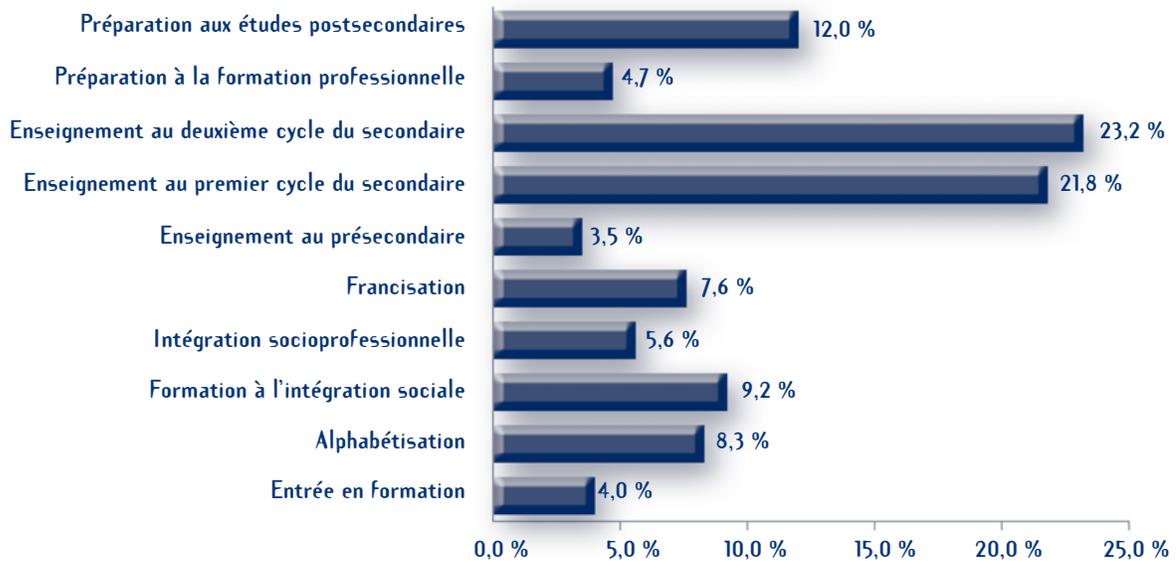
## La participation selon les services d'enseignement

- La formation générale des adultes regroupe dix services d'enseignement. Huit comportent des programmes d'études distincts, tandis que, pour les deux autres (préparation à la formation professionnelle et préparation aux études postsecondaires), on utilise les programmes du premier et du deuxième cycle du secondaire. La distinction entre ces deux services et les huit autres est d'ordre financier<sup>84</sup>.
- Plus de la moitié des personnes inscrites (61,7 p. 100) fréquentent des services principalement axés sur l'obtention d'un diplôme (enseignement au premier et au deuxième cycle du secondaire, préparation aux études postsecondaires et préparation à la formation professionnelle). Rappelons que ces services sont davantage fréquentés par les personnes âgées de moins de 25 ans.
- L'autre partie fréquentent des services qui, bien que pouvant mener à l'obtention d'un diplôme, répondent à d'autres objectifs de formation tels que l'apprentissage du français, l'apprentissage d'un métier non spécialisé ou la maîtrise de la lecture et de l'écriture. Ces services sont principalement fréquentés par les adultes de 25 à 64 ans.
- Les services d'enseignement du premier et du deuxième cycle du secondaire accueillent les plus grandes proportions d'adultes inscrits en formation générale, soit respectivement 23,2 p. 100 et 21,8 p. 100 (voir le graphique 3).

<sup>83</sup> On trouvera une analyse plus détaillée de la population inscrite dans les commissions scolaires anglophones dans le fascicule d'accompagnement intitulé *État de la formation de base des adultes au Québec : données sur les commissions scolaires anglophones*.

<sup>84</sup> Voir le fascicule d'accompagnement intitulé *État de la formation de base des adultes au Québec : données sur les services de la formation générale*.

**Graphique 3**  
**Population inscrite à la formation générale des adultes,**  
**selon le service d'enseignement, commissions scolaires du Québec, 2001-2002**



Source : Système d'information sur les effectifs scolaires du MEQ, octobre 2003.

Note : Dans ce graphique, nous ne tenons pas compte de la fréquentation des organismes d'action communautaire autonome en alphabétisation.

- Trois autres services accueillent autour de 10 p. 100 de l'effectif inscrit à la formation générale dans les commissions scolaires, soit les services de préparation aux études postsecondaires, d'intégration sociale et d'alphabétisation.
- Si cette répartition des services vaut pour certaines régions, d'autres offrent un portrait différent<sup>85</sup>. Ainsi, des régions telles que le Saguenay–Lac-Saint-Jean, l'Abitibi, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, la Côte-Nord, le Nord-du-Québec, Laval, Lanaudière et la Montérégie ont davantage rejoint des adultes ayant suivi des activités dans les services du premier et du deuxième cycle, alors que les commissions scolaires des régions de la Capitale-Nationale, de l'Estrie, de Montréal et de la Chaudière-Appalaches ont accueilli un nombre proportionnellement plus important d'adultes dans l'un ou l'autre des services tels que l'intégration sociale, l'alphabétisation ou la francisation, qui ne mènent pas d'emblée à l'obtention d'un diplôme.

## L'évolution de la participation entre 1999 et 2002

- Entre 1999 et 2002, l'effectif inscrit en formation générale a augmenté de 14 p. 100, passant de 144 074 à 164 204 personnes. Notons toutefois que cette augmentation a suivi une période où l'effectif de la formation générale était plutôt à la baisse.
- Au cours des trois années étudiées, on remarque une très légère tendance à la baisse chez les personnes de moins de 25 ans, ces dernières représentant 57,9 p. 100 de l'effectif en 1999-2000 et 55,0 p. 100 en 2001-2002 (voir le tableau 22).

85 Pour de plus amples renseignements à ce sujet, on consultera les fascicules d'accompagnement présentant des données selon chaque région administrative.

**Tableau 22**  
**Population inscrite à la formation générale des adultes, selon l'âge,**  
**commissions scolaires du Québec, 1999-2002**

Âge	1999-2000		2000-2001		2001-2002	
	N	%	N	%	N	%
16-19 ans	51 815	36,0	52 188	34,7	55 242	33,6
20-24 ans	31 594	21,9	32 318	21,5	35 094	21,4
<b>Sous-total 16-24 ans</b>	<b>83 409</b>	<b>57,9</b>	<b>84 506</b>	<b>56,2</b>	<b>90 336</b>	<b>55,0</b>
25-44 ans	47 567	33,0	50 705	33,7	55 758	34,0
45-64 ans	10 978	7,6	12 468	8,3	14 570	8,9
<b>Sous-total 16-64 ans</b>	<b>141 954</b>	<b>98,5</b>	<b>147 679</b>	<b>98,2</b>	<b>160 664</b>	<b>97,8</b>
65 ans ou plus	2 120	1,5	2 778	1,8	3 540	2,2
<b>Total 16 ans ou plus</b>	<b>144 074</b>	<b>100,0</b>	<b>150 457</b>	<b>100,0</b>	<b>164 204</b>	<b>100,0</b>

Source : Système d'information sur les effectifs scolaires du MEQ, octobre 2003.

- Par ailleurs, entre 1999 et 2002, la proportion de la population francophone a légèrement diminué (de 76,5 p. 100 à 74,0 p. 100) au profit de la population allophone. Quant à la fréquentation des adultes selon la langue d'enseignement, les proportions varient peu d'une année à l'autre (données non présentées).
- L'évolution de l'effectif varie de façon importante d'un service à l'autre. Sept services voient leur effectif augmenter, alors que trois autres connaissent une diminution, comme le montre le tableau 23.
- Les services d'intégration sociale, de francisation et de préparation à la formation professionnelle connaissent les plus fortes hausses de participation, celles-ci variant entre 47 p. 100 et 73 p. 100. Les services d'alphabétisation, d'intégration socioprofessionnelle et d'entrée en formation connaissent également une hausse d'effectif importante durant cette période de trois ans, les écarts variant entre 24 p. 100 et 36 p. 100<sup>86</sup>.

86 Notons que les données sur l'alphabétisation ne tiennent pas compte de la fréquentation des organismes d'action communautaire autonome en alphabétisation.

**Tableau 23**  
**Évolution de l'effectif inscrit à la formation générale des adultes,**  
**selon le service d'enseignement, commissions scolaires du Québec, 1999-2002**

Services de formation	1999-2000	2000-2001	2001-2002	Écart (%) 1999-2002
Entrée en formation	5 266	5 975	6 538	24,2
Alphabétisation	10 026	12 069	13 645	36,1
Formation à l'intégration sociale	8 799	11 398	15 147	72,1
Intégration socioprofessionnelle	6 944	8 247	9 266	33,4
Francisation	7 661	9 475	12 476	62,9
Enseignement au présecondaire	9 010	7 253	5 801	-35,6
Enseignement au premier cycle du secondaire	36 619	35 645	35 778	-2,3
Enseignement au deuxième cycle du secondaire	34 668	35 100	38 121	10,0
Préparation à la formation professionnelle	5 247	6 270	7 706	46,9
Préparation aux études postsecondaires	19 834	19 025	19 726	-0,5
<b>Total</b>	<b>144 074</b>	<b>150 457</b>	<b>164 204</b>	<b>14,0</b>

Source : Système d'information sur les effectifs scolaires du MEQ, octobre 2003.

Note : Dans ce tableau, nous ne tenons pas compte de la fréquentation des organismes d'action communautaire autonome en alphabétisation.

- Au cours des trois années étudiées, la plus forte baisse a été enregistrée au regard du présecondaire (35,6 p. 100). Les services d'enseignement au premier cycle du secondaire et de préparation aux études postsecondaires ont également connu une légère baisse.
- Le tableau 24 présente le total des effectifs inscrits en formation générale dans chacune des régions, pour les années 1999-2000 à 2001-2002. Quinze régions ont connu une hausse d'effectif au cours de la période étudiée. Les plus fortes hausses sont observées dans les régions des Laurentides (26,3 p. 100), de l'Outaouais (23,7 p. 100), de Montréal (20,0 p. 100) et de la Montérégie (19,1 p. 100). Dans quatre régions, l'effectif est resté plutôt stable : Capitale-Nationale, Bas-Saint-Laurent, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Abitibi-Témiscamingue. Notons enfin que deux régions ont connu une baisse d'effectif d'environ 10,0 p. 100 en formation générale, soit la Côte-Nord et le Nord-du-Québec.

**Tableau 24**  
**Évolution de l'effectif inscrit à la formation générale des adultes,**  
**selon la région administrative, commissions scolaires du Québec, 1999-2002**

Région administrative	1999-2000	2000-2001	2001-2002	Écart (%) 1999-2002
Bas-Saint-Laurent	5 526	5 361	5 570	0,8
Saguenay–Lac-Saint-Jean	7 666	7 998	8 536	11,3
Capitale-Nationale	14 944	14 090	15 033	0,6
Mauricie	3 566	3 534	3 805	6,7
Centre-du-Québec	4 554	5 177	5 368	17,9
Estrie	5 779	6 294	6 432	11,3
Montréal	43 504	46 149	52 199	20,0
Outaouais	7 129	7 436	8 820	23,7
Abitibi-Témiscamingue	4 082	4 116	4 123	1,0
Côte-Nord	2 193	2 349	1 954	-10,9
Nord-du-Québec	661	557	593	-10,3
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	2 248	2 254	2 231	-0,8
Chaudière-Appalaches	6 584	7 155	7 331	11,3
Laval	5 805	5 687	6 580	13,4
Lanaudière	5 649	5 723	6 220	10,1
Laurentides	8 431	9 640	10 648	26,3
Montérégie	15 753	16 937	18 761	19,1
<b>Total</b>	<b>144 074</b>	<b>150 457</b>	<b>164 204</b>	<b>14,0</b>

Source : Système d'information sur les effectifs scolaires du MEQ, octobre 2003.

## La fréquentation des services d'alphabétisation<sup>87</sup>

Étant donné que la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue met un accent particulier sur les actions à mener en matière d'alphabétisation, nous présentons des données sur ce service. Dans les commissions scolaires, le Régime pédagogique de la formation générale des adultes définit l'alphabétisation comme un service devant permettre à l'adulte « d'accéder, le cas échéant, à d'autres services de formation; d'augmenter ses capacités dans différents domaines d'apprentissage; d'exercer ses rôles familiaux et sociaux<sup>88</sup> ».

Pour ce qui est de l'alphabétisation dans les organismes d'alphabétisation populaire autonome, l'objectif est d'« amener les personnes de 16 ans ou plus, faiblement alphabétisées, à augmenter leurs compétences par l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul. Les activités éducatives proposées doivent favoriser l'acquisition de connaissances, d'habiletés et d'attitudes répondant aux besoins de ces personnes, l'accroissement de leur autonomie et la prise en main de leurs conditions de vie et de celles de leur milieu. Elles doivent également permettre à ces personnes, individuellement et collectivement, de jouer de manière active et critique leur rôle de citoyen et de citoyenne<sup>89</sup> ».

87 Pour en savoir davantage sur la fréquentation des services d'alphabétisation, veuillez consulter le document suivant : I. COULOMBE (2003), *Personnes inscrites aux services d'alphabétisation dans les commissions scolaires du Québec. Statistiques pour 2001-2002*, Québec, ministère de l'Éducation, Direction de la formation générale des adultes, 35 p.

88 DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES (2003), *Pour... suivre son régime. Document d'information sur les articles du Régime pédagogique de la formation générale des adultes*, Québec, ministère de l'Éducation, p. 5.1.

89 QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2000), *Programme de soutien aux organismes d'alphabétisation populaire autonomes*, Québec, ministère de l'Éducation, p. 1.

- En 2001-2002, 13 645 personnes fréquentaient les services d’alphabétisation des commissions scolaires. De plus, 7 974 personnes étaient inscrites à des activités d’alphabétisation dans les organismes d’action communautaire autonome. Au total, 21 619 personnes ont donc suivi des activités d’alphabétisation au Québec au cours de cette année-là<sup>90</sup>.
- Le tableau 25 présente l’effectif rejoint dans chaque région administrative pour les deux réseaux de formation. Au total, le réseau des commissions scolaires accueille 63,1 p. 100 des personnes qui fréquentent les services d’alphabétisation, alors que le réseau des organismes d’action communautaire autonome en accueille 36,9 p. 100.
- Dans cinq régions, le réseau des commissions scolaires regroupe plus de la moitié des personnes inscrites en alphabétisation : Montréal (83,6 p. 100), la Mauricie (61,6 p. 100), le Centre-du-Québec (59,8 p. 100), Laval (56,8 p. 100) et le Nord-du-Québec (56,7 p. 100).

**Tableau 25**  
**Population inscrite aux services d’alphabétisation, selon la région administrative, commissions scolaires et organismes d’action communautaire autonome en alphabétisation (OACAA), Québec, 2001-2002**

Région administrative	Commissions scolaires		OACAA		Total	
	N	%	N	%	N	%
Bas-Saint-Laurent	321	44,0	409	56,0	730	100,0
Saguenay–Lac-Saint-Jean	377	32,6	781	67,4	1 158	100,0
Capitale-Nationale	391	38,1	635	61,9	1 026	100,0
Mauricie	332	61,6	207	38,4	539	100,0
Centre-du-Québec	281	59,8	189	40,2	470	100,0
Estrie	109	33,7	214	66,3	323	100,0
Montréal	9 426	83,6	1 851	16,4	11 277	100,0
Outaouais	405	48,3	433	51,7	838	100,0
Abitibi-Témiscamingue	257	49,9	258	50,1	515	100,0
Côte-Nord	101	45,3	122	54,7	223	100,0
Nord-du-Québec	51	56,7	39	43,3	90	100,0
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	150	19,5	621	80,5	771	100,0
Chaudière-Appalaches	228	41,0	328	59,0	556	100,0
Laval	300	56,8	228	43,2	528	100,0
Lanaudière	87	21,4	319	78,6	406	100,0
Laurentides	347	50,0	347	50,0	694	100,0
Montérégie	482	32,7	993	67,3	1 475	100,0
<b>Total</b>	<b>13 645</b>	<b>63,1</b>	<b>7 974</b>	<b>36,9</b>	<b>21 619</b>	<b>100,0</b>

Source : Système d’information sur les effectifs scolaires du MEQ et fichier du PACTE, octobre 2003.

<sup>90</sup> Il est possible que des personnes inscrites dans une commission scolaire suivent leur formation dans un organisme d’action communautaire autonome; elles sont alors comptabilisées dans les deux réseaux. Nous ne disposons pas toutefois de mécanismes nous permettant d’évaluer l’ampleur de cette situation dans chacune des régions.

- Dans huit autres régions, ce sont les organismes d'action communautaire autonome qui accueillent la plus forte proportion de personnes inscrites en alphabétisation, particulièrement dans les régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (80,5 p. 100) et de Lanaudière (78,6 p. 100), où plus des trois quarts des personnes sont inscrites dans le réseau des organismes d'action communautaire autonome. Enfin, quatre régions (Outaouais, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord et Laurentides) connaissent un partage d'effectif assez similaire entre les deux réseaux d'alphabétisation, puisque l'écart est de moins de 30 personnes.
- La seule région de Montréal regroupe plus de la moitié (52,2 p. 100) de l'ensemble des personnes inscrites aux services d'alphabétisation du Québec. Cette situation est due en partie à l'augmentation récente du nombre d'allophones inscrits au secteur anglophone dans les commissions scolaires de cette région.
- Plus de la moitié (54 p. 100) des personnes inscrites en alphabétisation sont âgées de 25 à 44 ans<sup>91</sup>. Près de 20 p. 100 de l'effectif a de 45 à 64 ans, un pourcentage semblable à celui qu'on observe chez les personnes de moins de 25 ans.
- Plus de femmes (53,9 p. 100) que d'hommes (46,1 p. 100) s'inscrivent en alphabétisation, une situation observable surtout chez les allophones.
- Près des deux tiers des personnes inscrites en alphabétisation sont allophones (62,6 p. 100). Après la francisation, c'est le seul service d'enseignement qui accueille une majorité de non-francophones.
- Comme on peut le voir au tableau 26, au cours des trois années étudiées, le nombre de personnes inscrites en alphabétisation dans les deux réseaux de formation a augmenté de 33,8 p. 100, passant de 16 159 à 21 619. Les commissions scolaires ont connu une hausse de 36,1 p. 100, le nombre de personnes inscrites passant de 10 026 à 13 645. Les organismes d'action communautaire autonome en alphabétisation ont, quant à eux, connu une augmentation relativement similaire (30,0 p. 100), leur effectif passant de 6 133 à 7 974.

**Tableau 26**  
**Population inscrite aux services d'alphabétisation, selon le réseau de formation, Québec, 1999-2002**

Réseau	1999-2000		2000-2001		2001-2002	
	N	%	N	%	N	%
Commissions scolaires	10 026	62,0	12 069	62,6	13 645	63,1
OAACA	6 133	38,0	7 196	37,4	7 974	36,9
<b>Total</b>	<b>16 159</b>	<b>100,0</b>	<b>19 265</b>	<b>100,0</b>	<b>21 619</b>	<b>100,0</b>

Sources : Système d'information sur les effectifs scolaires du MEQ et formulaires administratifs du PACTE, octobre 2003.

- Au total, le nombre de personnes fréquentant les services d'alphabétisation a augmenté dans 10 régions, est resté pratiquement stable dans quatre régions, alors qu'il a diminué dans trois autres. Les plus fortes hausses au cours des 3 années observées ont été enregistrées en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (86,2 p. 100), en Abitibi-Témiscamingue (66,9 p. 100) et à Montréal (61,1 p. 100).

<sup>91</sup> Comme nous ne disposons pas de données sociodémographiques sur les personnes inscrites dans les organismes d'action communautaire autonome en alphabétisation, rappelons que seules les caractéristiques des personnes inscrites dans les commissions scolaires sont détaillées.

- Le portrait des commissions scolaires est cependant différent du portrait d'ensemble en ce qui a trait à l'évolution entre 1999 et 2002. Ainsi, seulement quatre régions ont connu une hausse d'effectif; dans trois régions, la situation est demeurée assez stable, alors que 10 autres régions ont connu une baisse. En fait, l'augmentation de l'effectif total dans les commissions scolaires est surtout attribuable à la région de Montréal, où l'effectif inscrit a augmenté de 74,1 p. 100, passant de 5 414 personnes en 1999-2000 à 9 426 en 2001-2002.
- Pour ce qui est des organismes d'action communautaire autonome, l'augmentation constatée dans l'ensemble du Québec est assez généralisée puisqu'elle reflète la situation observée dans 12 des 17 régions administratives. Seulement trois régions ont connu une baisse d'effectif, alors que dans deux régions l'effectif est demeuré plutôt stable. L'augmentation de l'effectif est particulièrement frappante en Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (162,0 p. 100), dans le Bas-Saint-Laurent (146,4 p. 100) ainsi qu'en Abitibi-Témiscamingue (111,6 p. 100).
- Enfin, signalons que, dans l'ensemble, les régions ont connu des situations opposées dans les deux réseaux au regard de l'évolution de l'effectif inscrit : l'effectif de l'un a baissé (ou est resté stable), tandis que l'autre a augmenté. Cependant, quatre régions se distinguent à cet égard. Ainsi, la Côte-Nord a connu une stagnation de l'effectif dans les deux réseaux, alors que dans les Laurentides les deux réseaux ont subi une baisse. Quant à l'Abitibi-Témiscamingue et à Montréal, il s'agit des seules régions où les deux réseaux ont connu une hausse de l'effectif inscrit en alphabétisation.

## 2.3 Participation des adultes à la formation professionnelle

Dans cette section, nous traçons un portrait des personnes de 16 ans ou plus inscrites à la formation professionnelle entre 1999 et 2002 avec des données détaillées selon l'âge, le sexe et la région administrative<sup>92</sup>. On y trouvera également des renseignements sur la participation des adultes selon les secteurs d'activité de la formation professionnelle.

Il importe de noter que la formation professionnelle rejoint un bon nombre de personnes déjà diplômées et qui, à ce titre, sont réputées avoir terminé une formation de base. En effet, parmi les personnes inscrites chaque année à un programme menant au diplôme d'études professionnelles (DEP), environ les deux tiers sont déjà titulaires d'un diplôme d'études secondaires<sup>93</sup>.

- Le tableau 27 illustre le total de la population rejointe en formation professionnelle en 2001-2002 : **98 750 adultes étaient alors inscrits en formation professionnelle.**
- De ce nombre, près des trois quarts (79 175) étaient inscrits à un cheminement menant à un diplôme d'études professionnelles (DEP), à une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) ou à une attestation de formation professionnelle (AFP)<sup>94</sup>.
- L'effectif comprend également 19 575 adultes inscrits, en 2001-2002, dans d'autres programmes, qui constituent en général de courtes formations d'appoint définies par les commissions scolaires selon les besoins du milieu. Rappelons que ce sont les hommes qui, plus de huit fois sur 10, forment le bassin des personnes inscrites à ces activités.

92 Les données de cette section sont tirées du document suivant : QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Statistiques de l'éducation : enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire. Édition 2003*, Québec, ministère de l'Éducation, Direction des statistiques et des études quantitatives, 270 p. Notons que, dans le présent document, les personnes âgées de 14 et de 15 ans sont exclues des données (voir les notes méthodologiques à l'annexe 1).

93 Données non publiées, extraites de la Banque de cheminement scolaire (BCS) du ministère de l'Éducation.

94 Compte tenu du fait que deux tiers des personnes inscrites dans ces voies de formation sont déjà diplômées, on peut en déduire qu'environ 26 000 personnes seulement sur les quelque 79 000 qui sont inscrites en formation professionnelle ne sont pas diplômées avant de commencer cette formation.

**Tableau 27**  
**Effectif âgé de 16 ans ou plus inscrit à des activités de formation professionnelle,**  
**selon le sexe, commissions scolaires du Québec, 2001-2002**

Programmes	Effectif
<b>DEP, ASP, AFP<sup>95</sup></b>	
Hommes	45 960
Femmes	33 215
<b>Total</b>	<b>79 175</b>
<b>Autres programmes<sup>96</sup></b>	
Hommes	16 938
Femmes	2 637
<b>Total</b>	<b>19 575</b>
<b>Hommes</b>	<b>62 898</b>
<b>Femmes</b>	<b>35 852</b>
<b>Total</b>	<b>98 750</b>

Sources : Déclaration des clientèles en formation professionnelle (DCFP); Déclaration des clientèles scolaires (DCS); Système d'information financière sur la clientèle adulte (SIFCA); Système d'information du Ministère sur les clientèles adultes (SIMCA).

- Les deux tiers des personnes inscrites en formation professionnelle sont des hommes. Cette proportion élevée est en partie attribuable à leur participation aux autres programmes, où ils forment près de 80 p. 100 de l'effectif. Dans les programmes menant à un DEP, à une ASP ou à une AFP, les femmes forment plutôt 42 p. 100 de l'effectif.
- Le tableau 28 présente le détail des données observées sur trois ans, selon l'âge et le sexe. Comme en formation générale, plus de la moitié de la population inscrite en formation professionnelle (52,5 p. 100) est âgée de moins de 25 ans. On trouve également un fort contingent de l'effectif parmi les personnes de 25 à 44 ans, qui sont au nombre de 38 508, dont 26 947 dans les voies menant à un diplôme ou à une attestation.
- Le tableau 28 fournit également des données relatives à l'évolution de l'effectif depuis 1999. La proportion des personnes inscrites en formation professionnelle a fluctué au cours des trois années observées. L'effectif a diminué d'environ 5 000 entre 1999-2000 et 2000-2001, pour augmenter d'environ 3 000 l'année qui suit. Ces fluctuations sont essentiellement attribuables aux variations dans le nombre de personnes inscrites aux autres programmes. **Si l'on s'attarde uniquement au nombre de personnes inscrites à un cheminement menant à un diplôme ou à une attestation, celui-ci a augmenté pendant cette période, passant de 75 949 à 79 175, ce qui représente une augmentation de 4,2 p. 100.**

95 DEP : diplôme d'études professionnelles; AFP : attestation de formation professionnelle (correspond aux métiers semi-spécialisés); ASP : attestation de spécialisation professionnelle (les personnes inscrites doivent être au préalable diplômées de la formation professionnelle).

96 Ces cours regroupent toutes les activités de formation de nature professionnelle, souvent de courte durée, définies par les commissions scolaires et qui n'entrent pas dans les filières de formation.

**Tableau 28**  
**Population âgée de 16 ans ou plus inscrite à la formation professionnelle des réseaux**  
**d'enseignement public et privé, secteurs des jeunes et des adultes, selon l'âge et le sexe,**  
**commissions scolaires du Québec, 1999-2002**  
**(toutes sources de financement)**

	1999-2000			2000-2001			2001-2002		
	DEP ASP AFP	A.P.	Total	DEP ASP AFP	A.P.	Total	DEP ASP AFP	A.P.	Total
<b>Femmes</b>									
16-19 ans	9 658	68	9 726	9 184	76	9 260	9 065	71	9 136
20-24 ans	9 101	226	9 327	9 143	264	9 407	9 286	216	9 502
25-44 ans	12 410	1 746	14 156	12 143	2 147	14 290	12 543	1 649	14 192
45-59 ans	2 076	685	2 761	2 065	948	3 013	2 293	686	2 979
60 ans ou plus	35	26	61	30	21	51	28	15	43
<b>Sous-total</b>	<b>33 280</b>	<b>2 751</b>	<b>36 031</b>	<b>32 565</b>	<b>3 456</b>	<b>36 021</b>	<b>33 215</b>	<b>2 637</b>	<b>35 852</b>
<b>Hommes</b>									
16-19 ans	14 630	1 303	15 933	14 832	1 082	15 914	14 704	1 272	15 976
20-24 ans	13 973	2 863	16 836	13 991	2 306	16 297	14 518	2 716	17 234
25-44 ans	12 192	13 317	25 509	12 956	9 640	22 596	14 404	9 912	24 316
45-59 ans	1 825	3 629	5 454	1 897	2 766	4 663	2 274	2 841	5 115
60 ans ou plus	49	225	274	51	169	220	60	197	257
<b>Sous-total</b>	<b>42 669</b>	<b>21 337</b>	<b>64 006</b>	<b>43 727</b>	<b>15 963</b>	<b>59 690</b>	<b>45 960</b>	<b>16 938</b>	<b>62 898</b>
<b>Ensemble</b>									
16-19 ans	24 288	1 371	25 659	24 016	1 158	25 174	23 769	1 343	25 112
20-24 ans	23 074	3 089	26 163	23 134	2 570	25 704	23 804	2 932	26 736
25-44 ans	24 602	15 063	39 665	25 099	11 787	36 886	26 947	11 561	38 508
45-59 ans	3 901	4 314	8 215	3 962	3 714	7 676	4 567	3 527	8 094
60 ans ou plus	84	251	335	81	190	271	88	212	300
<b>Total Québec</b>	<b>75 949</b>	<b>24 088</b>	<b>100 037</b>	<b>76 292</b>	<b>19 419</b>	<b>95 711</b>	<b>79 175</b>	<b>19 575</b>	<b>98 750</b>

Sources : Déclaration des clientèles en formation professionnelle (DCFP); Déclaration des clientèles scolaires (DCS); Système d'information financière sur la clientèle adulte (SIFCA); Système d'information du Ministère sur les clientèles adultes (SIMCA).

DEP : diplôme d'études professionnelles;

AFP : attestation de formation professionnelle (correspond aux métiers semi-spécialisés);

ASP : attestation de spécialisation professionnelle. Les personnes inscrites doivent être au préalable diplômées de la formation professionnelle.

Autres programmes (A.P.) : ces cours regroupent toutes les activités de formation de nature professionnelle, souvent de courte durée, définies par les commissions scolaires et qui n'entrent pas dans les filières de formation.

- Le tableau 29 décrit la répartition de l'effectif inscrit en formation professionnelle durant les trois années étudiées, selon la région administrative<sup>97</sup>.
- On a observé, à l'échelle du Québec, une augmentation de 4,2 p. 100 de l'effectif inscrit dans les voies menant à un diplôme ou à une attestation en formation professionnelle. **Cinq régions ont connu une augmentation de plus de 10 p. 100 dans ces voies en trois ans : le Nord-du-Québec (28,3 p. 100), les Laurentides (23,9 p. 100), Laval (15,1 p. 100), Lanaudière (10,7 p. 100) et la Capitale-Nationale (10,1 p. 100).**
- Les plus fortes diminutions dans les programmes menant à un diplôme ou à une attestation de formation professionnelle ont été enregistrées dans la région de la Côte-Nord (18,6 p. 100), au Saguenay–Lac-Saint-Jean (8,9 p. 100) et en Outaouais (7,4 p. 100).
- Notons que c'est dans la région de Laval qu'est concentrée une très grande partie des activités désignées sous l'appellation « Autres programmes », avec environ 40 p. 100 du total de l'effectif inscrit à ces activités au Québec.

---

97 On trouvera d'autres renseignements sur la formation professionnelle dans les fascicules d'accompagnement portant sur les profils régionaux.

**Tableau 29**  
**Population âgée de 16 ans ou plus inscrite à la formation professionnelle des réseaux**  
**d'enseignement public et privé, secteurs des jeunes et des adultes,**  
**selon la région administrative, commissions scolaires du Québec, 1999-2002**  
**(toutes sources de financement)**

Région administrative	1999-2000			2000-2001			2001-2002		
	DEP ASP AFP	A.P.	Total	DEP ASP AFP	A.P.	Total	DEP ASP AFP	A.P.	Total
Bas-Saint-Laurent	2 611	314	2 925	2 668	352	3 020	2 631	288	2 919
Saguenay– Lac-Saint-Jean	5 429	467	5 896	4 915	470	5 385	4 947	457	5 404
Capitale-Nationale	8 916	2 422	11 338	9 120	2 875	11 995	9 814	2 544	12 358
Mauricie	2 793	137	2 930	2 867	150	3 017	3 030	72	3 102
Centre-du-Québec	2 209	96	2 305	2 289	78	2 367	2 128	52	2 180
Estrie	3 257	349	3 606	3 108	329	3 437	3 091	410	3 501
Montréal	19 419	2 559	21 978	20 252	2 960	23 212	20 825	2 089	22 914
Outaouais	2 703	360	3 063	2 505	195	2 700	2 503	272	2 775
Abitibi- Témiscamingue	1 841	400	2 241	1 716	350	2 066	1 736	272	2 008
Côte-Nord	1 052	125	1 177	879	205	1 084	856	318	1 174
Nord-du-Québec	286		286	307	1	308	367	12	379
Gaspésie– Îles-de-la Madeleine	826	239	1 065	830	117	947	823	218	1 041
Chaudière- Appalaches	4 069	331	4 400	4 020	474	4 494	4 105	739	4 844
Laval	4 764	12 671	17 435	5 424	8 026	13 450	5 482	7 998	13 480
Lanaudière	1 799	701	2 500	1 784	805	2 589	1 991	875	2 866
Laurentides	4 053	1 367	5 420	3 928	703	4 631	5 023	1 407	6 430
Montérégie	9 922	1 550	11 472	9 680	1 329	11 009	9 823	1 552	11 375
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>75 949</b>	<b>24 088</b>	<b>100 037</b>	<b>76 292</b>	<b>19 419</b>	<b>95 711</b>	<b>79 175</b>	<b>19 575</b>	<b>98 750</b>

Sources : Déclaration des clientèles en formation professionnelle (DCFP); Déclaration des clientèles scolaires (DCS); Système d'information financière sur la clientèle adulte (SIFCA); Système d'information du Ministère sur les clientèles adultes (SIMCA).

DEP : diplôme d'études professionnelles;

AFP : attestation de formation professionnelle (correspond aux métiers semi-spécialisés);

ASP : attestation de spécialisation professionnelle. Les personnes inscrites doivent être au préalable diplômées de la formation professionnelle.

Autres programmes (A.P.) : ces cours regroupent toutes les activités de formation de nature professionnelle, souvent de courte durée, définies par les commissions scolaires et qui n'entrent pas dans les filières de formation.

- Par ailleurs, le tableau 30 montre la répartition des inscriptions<sup>98</sup> en 2001-2002 selon les 21 secteurs d'activité offerts en formation professionnelle et selon les trois filières de formation que constituent le DEP, l'ASP et l'AFP.
- Au total, plus de neuf inscriptions sur 10 se concentrent dans le cheminement menant à l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles (DEP).
- Les cours menant à une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) sont offerts dans 10 secteurs d'activité sur 21; ces cours rejoignent des personnes déjà diplômées de la formation professionnelle. Le nombre d'inscriptions à un programme menant à une ASP (5 522) constitue moins de 5 p. 100 du total.
- Les programmes menant à l'apprentissage de métiers semi-spécialisés (soit à l'obtention d'une attestation de formation professionnelle ou AFP) sont offerts dans 16 des 21 secteurs d'activité; ils ne représentent qu'une mince part du nombre d'inscriptions, soit 1 550 sur un total de 83 401.
- Au total, le secteur d'activité qui rejoint le plus grand nombre de personnes en formation professionnelle est celui de l'administration, du commerce et de l'informatique, avec 18 382 inscriptions. Les autres secteurs les plus populaires sont le bâtiment et les travaux publics (8 733 inscriptions) puis, avec un total de plus de 6 000 inscriptions, la fabrication mécanique, l'électrotechnique, l'entretien d'équipement motorisé et la santé.
- Les plus petits secteurs, au regard du nombre d'inscriptions, sont les services sociaux, éducatifs et juridiques (37 inscriptions), la chimie et la biologie (123 inscriptions) de même que l'environnement et l'aménagement du territoire (344 inscriptions).

---

<sup>98</sup> Contrairement à tous les autres tableaux présentés en ce qui a trait à la participation des adultes à la formation générale ou professionnelle, celui-ci fait mention des inscriptions plutôt que de l'effectif. Notons toutefois qu'en formation professionnelle, l'effectif net de personnes inscrites demeure assez proche du nombre d'inscriptions.

**Tableau 30**  
**Inscriptions\* à la formation professionnelle des réseaux d'enseignement public et privé, secteurs des jeunes et des adultes, selon la filière de formation et le secteur d'activité, commissions scolaires du Québec, 2001-2002 (toutes sources de financement)**

Secteur d'activité	DEP	ASP	AFP	Total
Administration, commerce et informatique	15 011	2 922	449	18 382
Agriculture et pêches	2 005	29	159	2 193
Alimentation et tourisme	4 714	381	216	5 311
Arts	1 220		16	1 236
Bâtiments et travaux publics	8 654	41	38	8 733
Bois et matériaux connexes	1 816		91	1 907
Chimie et biologie	122		1	123
Communication et documentation	2 182		22	2 204
Cuir, textile et habillement	679		33	712
Électrotechnique	6 365	179	79	6 623
Entretien d'équipement motorisé	6 049	67	227	6 343
Environnement et aménagement du territoire	344			344
Fabrication mécanique	6 014	854	27	6 895
Foresterie et papier	1 454		40	1 494
Mécanique d'entretien	2 116	108	20	2 244
Métallurgie	4 106	391	100	4 597
Mines et travaux de chantiers	650			650
Santé	6 572			6 572
Services sociaux, éducatifs et juridiques	5		32	37
Soins esthétiques	4 140	611		4 751
Transport	2 050			2 050
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>76 268</b>	<b>5 583</b>	<b>1 550</b>	<b>83 401</b>

Source : Système de sanction des études appliquées au ministère de l'Éducation (SESAME).

\* Une personne inscrite à plus d'un programme au cours d'une année scolaire a été comptée dans chacune des filières de formation en question.

- Dans certains secteurs d'activité, les programmes menant à un DEP rejoignent un fort contingent d'hommes : bâtiment et travaux publics; électrotechnique; entretien d'équipement motorisé et fabrication mécanique. Quant aux femmes, elles sont surtout concentrées dans les programmes menant à un DEP des trois secteurs d'activité qui suivent : administration, commerce et informatique; santé et soins esthétiques (données non présentées).

## 2.4 Quelques données supplémentaires

La section qui suit fournit quelques données qui complètent, du moins partiellement, le tableau relatif à la participation des adultes à des activités de formation. On y trouve des données concernant, dans l'ordre, les populations autochtones, les jeunes filles enceintes et mères, les personnes incarcérées, les adultes ayant participé aux mesures de formation de la main-d'œuvre d'Emploi-Québec et, enfin, les personnes inscrites à des programmes d'apprentissage en milieu de travail. Notons que, de façon générale, ces chiffres sont déjà inclus dans les données présentées auparavant; ils ne font que préciser soit les populations desservies, soit les contextes et les conditions particulières associés à leur participation.

### Les populations de langue maternelle autochtone

- En 2001-2002, 445 personnes ayant déclaré une langue maternelle autochtone se sont inscrites à un programme d'éducation des adultes, la majorité (383) en formation générale et très peu (62) en formation professionnelle<sup>99</sup>. Plus de 80 p. 100 des personnes inscrites avaient moins de 35 ans dont la moitié, moins de 25 ans. Les personnes se sont inscrites en majorité à des programmes d'alphabétisation, du présecondaire et du premier cycle du secondaire, très peu au deuxième cycle. La grande majorité des adultes qui suivaient les activités offertes dans les commissions scolaires avaient fréquenté auparavant une école du réseau public québécois, au secteur des jeunes. Par conséquent, très peu venaient des écoles de bande gérées par les communautés. La méconnaissance du système scolaire québécois, l'éloignement des centres d'éducation des adultes ou encore la méconnaissance de la langue d'enseignement sont des facteurs qui expliquent peut-être cette situation.

### Les jeunes filles enceintes et mères

- Une étude sur les services éducatifs offerts aux jeunes filles enceintes et mères de moins de 20 ans<sup>100</sup> a permis d'identifier 24 services spécialisés de formation dans les 69 commissions scolaires, tant au secteur des jeunes qu'au secteur des adultes. On y a accueilli, en 2000-2001, quelque 400 jeunes filles, ce qui semble encore peu compte tenu du nombre annuel de naissances chez cette population (environ 3 000 en 2001). L'étude a relevé plusieurs cas d'expériences novatrices dans les centres de formation générale, notamment *Ma place au soleil*, mis en place par le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille. Contrairement au secteur des jeunes, les secteurs de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle semblent moins enclins à organiser des activités de prévention des grossesses, bien que les jeunes adultes y soient très présents. De plus, toujours selon cette étude, peu d'activités de suivi et d'accompagnement sont offertes aux jeunes filles enceintes. L'étude relève également plusieurs lacunes sur le plan de la disponibilité et de l'accessibilité des services de garde pour les jeunes mères qui souhaitent reprendre leurs études.

### Les personnes incarcérées

- En 2002-2003, on comptait, dans les établissements de détention, environ 3 900 adultes inscrits en formation générale, surtout dans des programmes d'alphabétisation, du présecondaire et d'insertion socioprofessionnelle. Comme les sentences sont relativement courtes dans les établissements de juridiction provinciale (moins de

99 Données non publiées, compilées pour la Direction de la formation générale des adultes et se limitant aux commissions scolaires régies par la Loi sur l'instruction publique (L. R. Q., c. I-13.3). On peut ajouter à ces données environ 85 adultes inscrits en 2001-2002 au Centre de développement de la formation et de la main-d'œuvre huron-wendat, un centre d'éducation des adultes en milieu autochtone qui est régi par une entente particulière avec le Ministère.

100 Sylvie ROY, en collaboration avec Diane CHAREST (2002a), *Organisation des services éducatifs offerts aux jeunes filles enceintes et aux mères adolescentes dans le réseau scolaire : résultats d'une étude*, Québec, ministère de l'Éducation, Coordination de la condition féminine, 48 p.

deux ans), on n'y offre pas de cours de formation professionnelle. Quant aux pénitenciers fédéraux, on y comptait, en 2002-2003, plus de 1 100 adultes inscrits à une formation du secondaire, la très grande partie (95 p. 100) en formation générale<sup>101</sup>. Notons que les activités de formation sont offertes aux détenus si d'autres interventions jugées prioritaires ont été entreprises ou réalisées auparavant.

## Les personnes inscrites à des mesures d'Emploi-Québec

- Pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2002 au 31 mars 2003, en prenant en considération les formations qui étaient déjà en cours, on compte 69 531 adultes qui ont participé aux mesures de formation de la main-d'œuvre d'Emploi-Québec. Les personnes bénéficiant de l'assurance-emploi sont deux fois plus nombreuses à participer à ces mesures que les personnes bénéficiant de l'assistance-emploi. La majorité des formations se concentrent en formation professionnelle (28 777 adultes inscrits) puis en formation générale (11 384 adultes inscrits) et en formation technique au collégial (10 113 adultes inscrits). Quant à l'alphabétisation, 907 adultes seulement en auraient bénéficié dans le cadre de ces mesures de formation<sup>102</sup>.

## L'apprentissage en milieu de travail

- L'apprentissage réalisé en milieu de travail compterait un total de 41 656 apprentis<sup>103</sup>, soit 5 854 dans les métiers réglementés hors construction et 32 418 dans le secteur de la construction, ainsi que 3 384 apprentis issus du Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT). Ce programme, qui couvrait en 2003 une trentaine de métiers, vise surtout l'apprentissage de fonctions spécifiques de travail et permet d'accéder à des métiers spécialisés, c'est-à-dire pour lesquels une norme professionnelle définit les compétences à maîtriser. Chaque programme est développé à la demande d'un comité sectoriel de main-d'œuvre ou de la Commission des partenaires du travail.

## 2.5 Des résultats de la formation de base

- La réussite à l'éducation des adultes est multiforme et dépend en grande partie des objectifs de formation poursuivis par l'adulte. Plusieurs services de formation ne mènent pas nécessairement à un diplôme, tout en offrant des services pertinents pour les adultes. Par ailleurs, un adulte peut également interrompre sa formation pour diverses raisons, alors que le parcours scolaire des jeunes est plus linéaire. Donc, pour toutes sortes de considérations, la réussite à l'éducation des adultes est difficile à mesurer. Il s'agit d'un champ encore en développement que le Ministère, les commissions scolaires et les établissements contribueront à enrichir avec leur planification stratégique et les plans de réussite.
- Les données issues des fichiers ministériels nous ont tout de même permis de mesurer une part de la réussite en ce qui a trait à la diplomation. C'est ce qu'illustre le tableau 31. **En 2000-2001, le secteur des adultes (réseau des commissions scolaires et des établissements privés) a décerné 35 952 diplômes<sup>104</sup>, soit 10 474 en formation générale et 25 478 en formation professionnelle<sup>105</sup>.** On estime que les diplômes décernés au secteur des adultes représentent environ 40 p. 100 de tous les diplômes du secondaire délivrés par le Ministère durant une année.

101 Données non publiées, ministère de l'Éducation, Direction de la formation générale des adultes.

102 Pénélope DUCLOS et autres (2003), *Rapport statistique sur les individus, entreprises et organismes participant aux mesures actives d'Emploi-Québec*, Québec, ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, Direction de la recherche et de la statistique, 42 p. Notons que ces données sur l'alphabétisation ne correspondent aux données publiées par le Ministère, notamment parce que le calendrier annuel diffère.

103 On pourrait y ajouter un certain nombre d'apprentis non enregistrés à Emploi-Québec, estimé à 1 000 personnes, pour les qualifications de mécanicien à machines fixes, de préposé au gaz ou d'inspecteur et de soudeur d'appareils sous pression. Toutes ces données sont tirées du document suivant : Colette BÉRUBÉ, Claude PAGÉ, Clément LEMELIN et Céline SAINT-PIERRE (2004), p. 30.

104 En formation générale, le diplôme décerné est un DES; en formation professionnelle, les diplômes comprennent des DEP, des ASP et, depuis 1995-1996, des AFP. Les données sont tirées du document suivant : QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Statistiques de l'éducation : enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire, Édition 2003*, gouvernement du Québec, Direction des statistiques et des études quantitatives, 270 p.

105 Notons également que 3 178 diplômes ont été décernés en formation professionnelle au secteur des jeunes.

- Si le nombre total de diplômes décernés au secteur des adultes est demeuré relativement stable au cours des 5 dernières années, le nombre de diplômes de la formation générale a, pour sa part, diminué de 23,4 p. 100, passant de 13 669 en 1996-1997 à 10 474 en 2000-2001. Durant la même période, le nombre de diplômes décernés en formation professionnelle est passé de 22 541 à 25 478, une augmentation de 13,0 p. 100.
- En somme, on constate que la formation professionnelle, même en accueillant un effectif moindre que la formation générale des adultes, permet de décerner deux fois plus de diplômes chaque année. Il faut tenir compte du fait qu'environ 40 p. 100 des personnes inscrites en formation générale fréquentent des services qui ne mènent pas nécessairement à l'obtention d'un diplôme, ce qui est le cas d'environ 20 p. 100 seulement de l'effectif inscrit en formation professionnelle.
- En 2000-2001, l'âge moyen d'obtention d'un diplôme était de 26,6 ans en formation générale et de 27,2 ans en formation professionnelle. Au total, 56,6 p. 100 des diplômes du secteur des adultes ont été délivrés à des personnes de moins de 25 ans.
- Comme on peut le voir au tableau 31, les femmes nouvellement diplômées de la formation générale sont plus nombreuses que les hommes (53,7 p. 100 contre 46,3 p. 100), alors que la situation est inverse en formation professionnelle.

**Tableau 31**  
**Nombre annuel de diplômés et de diplômées du secondaire, secteur des adultes,**  
**selon le type de formation, le sexe et l'âge, réseaux d'enseignement public et privé,**  
**Québec, 2000-2001**

Type de formation	Hommes		Femmes		Total	
	N	%	N	%	N	%
<b>Formation générale</b>						
Moins de 25 ans	3 137	49,8	3 167	50,2	6 304	100,0
25 ans ou plus	1 712	41,2	2 458	58,8	4 170	100,0
<b>Total</b>	<b>4 849</b>	<b>46,3</b>	<b>5 625</b>	<b>53,7</b>	<b>10 474</b>	<b>100,0</b>
<b>Formation professionnelle</b>						
Moins de 25 ans	8 436	60,1	5 594	39,9	14 030	100,0
25 ans ou plus	5 957	52,0	5 491	48,0	11 448	100,0
<b>Total</b>	<b>14 393</b>	<b>56,5</b>	<b>11 085</b>	<b>43,5</b>	<b>25 478</b>	<b>100,0</b>
<b>Ensemble</b>						
Moins de 25 ans	11 573	56,9	8 761	43,1	20 334	100,0
25 ans ou plus	7 669	49,1	7 949	50,9	15 618	100,0
<b>Total</b>	<b>19 242</b>	<b>53,5</b>	<b>16 710</b>	<b>46,5</b>	<b>35 952</b>	<b>100,0</b>

Sources : Système de sanction des études appliquées au ministère de l'Éducation (SESAME); Sanction des études des adultes en formation générale (SAGE).

## FAITS SAILLANTS – SECTION 2

- Selon une enquête canadienne réalisée en 1997, 21 p. 100 des adultes québécois âgés de 17 ans ou plus ont participé à des activités de formation, ce qui place le Québec à l'avant-dernier rang parmi l'ensemble des provinces, juste devant Terre-Neuve (le taux canadien est de 28 p. 100). La participation générale des adultes aux activités de formation au Québec a connu une baisse depuis 1993, passant de 27 p. 100 à 21 p. 100.
- Sur le plan international, le Québec se situerait au 17<sup>e</sup> rang en ce qui concerne les 18 pays de l'OCDE étudiés pour ce qui est du taux moyen de participation à une quelconque activité de formation continue, loin derrière le Canada (12<sup>e</sup> rang), les pays scandinaves, les États-unis, le Royaume-Uni et l'Allemagne.
- Le Québec fait cependant meilleure figure selon des données plus récentes. En effet, le taux de participation de la population active (25-64 ans) à des activités de formation au Canada est passé de 29 p. 100 à 35 p. 100 entre 1997 et 2002. C'est au Québec que l'on constate la plus grande augmentation, le taux de participation étant passé de 20 p. 100 à 32 p. 100, ce qui représente une augmentation de 57 p. 100 depuis 1997.
- Le niveau de scolarisation initial est le facteur le plus déterminant pour la participation à l'éducation des adultes ou à la formation continue. Au Québec, 5,4 p. 100 des personnes ayant moins de 9 ans d'études participaient à la formation en 1997, comparativement à 12,2 p. 100 chez ceux et celles qui avaient fait des études secondaires partielles et à 15,6 p. 100 pour les titulaires d'un diplôme du secondaire.

### Formation générale

- En 2001-2002, 172 178 personnes ont fréquenté des activités de formation générale destinées aux adultes, soit 7 974 dans les organismes d'alphabétisation populaire autonome et 164 204 dans les commissions scolaires.
- Les personnes de moins de 25 ans représentent plus de la moitié de l'effectif inscrit en formation générale, soit 55 p. 100. Près des deux tiers d'entre elles sont âgées de 16 à 19 ans. Plusieurs jeunes passent directement de la formation initiale au secteur des adultes : en 2001-2001, la proportion était de 13,7 p. 100, un pourcentage en augmentation constante.
- Les personnes de 25 à 44 ans constituent environ le tiers (34 p. 100) de l'effectif inscrit en formation générale et celles de 45 à 64 ans, 8,9 p. 100.
- Presque autant de femmes (49,8 p. 100) que d'hommes (50,2 p. 100) ont fréquenté des activités de formation générale en 2001-2002.
- La population francophone représente près des trois quarts (74 p. 100) de l'effectif inscrit en formation générale; les allophones, un peu moins du quart (20,2 p. 100) et les anglophones, 5,3 p. 100.
- Les services d'enseignement du premier cycle et du deuxième cycle du secondaire accueillent la plus grande proportion des adultes inscrits en formation générale, soit 21,8 p. 100 et 23,2 p. 100.
- Les adultes de moins de 25 ans représentent plus des deux tiers de l'effectif dans cinq services d'enseignement : entrée en formation, premier cycle du secondaire, deuxième cycle du secondaire, préparation à la formation professionnelle et préparation aux études postsecondaires.
- Les adultes de 25 à 44 ans forment plus de la moitié de l'effectif dans quatre services d'enseignement : alphabétisation, francisation, intégration sociale et intégration socioprofessionnelle.

- Les personnes de 65 ans se sont inscrites principalement aux services d'intégration sociale et d'alphabétisation.
- Les femmes se sont inscrites en plus grand nombre aux services d'alphabétisation, d'intégration sociale, d'intégration socioprofessionnelle, de francisation et de préparation aux études postsecondaires.
- La population allophone représente la plus grande partie de l'effectif dans les services d'alphabétisation et de francisation.
- Entre 1999 et 2002, l'effectif inscrit en formation générale dans les commissions scolaires a connu une hausse de 14 p. 100. Ce sont les services d'intégration sociale, de francisation et de préparation à la formation professionnelle qui ont connu les plus fortes hausses, alors que la plus forte baisse a été enregistrée au service d'enseignement du présecondaire.
- Quinze régions ont connu une hausse significative de leur effectif au cours de la période étudiée. Les plus fortes hausses ont été constatées dans les régions des Laurentides, de l'Outaouais, de Montréal et de la Montérégie. La Côte-Nord et le Nord-du-Québec ont subi, pour leur part, une baisse d'effectif en formation générale, alors que, dans quatre régions, l'effectif inscrit en formation générale est resté plutôt stable : Capitale-Nationale, Bas Saint-Laurent, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Abitibi-Témiscamingue.
- En 2001-2002, 13 645 personnes fréquentaient les services d'alphabétisation des commissions scolaires. De plus, 7 974 personnes se sont inscrites à des activités d'alphabétisation dans les organismes d'action communautaire autonome. Au total, 21 619 personnes ont donc suivi des activités d'alphabétisation au Québec au cours de cette année-là.
- Dans cinq régions, le réseau des commissions scolaires regroupe plus de la moitié des personnes inscrites en alphabétisation : Montréal (83,6 p. 100), la Mauricie (61,6 p. 100), le Centre-du-Québec (59,8 p. 100), Laval (56,8 p. 100) et le Nord-du-Québec (56,7 p. 100). Dans huit autres régions, ce sont les organismes d'action communautaire autonome qui accueillent la plus forte proportion de personnes inscrites en alphabétisation, particulièrement dans les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (80,5 p. 100) et de Lanaudière (78,6 p. 100).
- Le nombre de personnes inscrites en alphabétisation dans les deux réseaux de formation a augmenté de 33,8 p. 100, passant de 16 159 à 21 619 personnes de 1999-2000 à 2001-2002. Au total, le nombre de personnes fréquentant les services d'alphabétisation a augmenté dans 10 régions, alors qu'il a diminué dans trois autres.
- L'augmentation de l'effectif en alphabétisation dans les commissions scolaires est surtout attribuable à la région de Montréal, où l'effectif inscrit a augmenté de 74,1 p. 100, passant de 5 414 personnes en 1999-2000 à 9 426 en 2001-2002. Cette augmentation est due principalement à une arrivée massive d'allophones, inscrits principalement au secteur anglophone.
- L'augmentation constatée dans les organismes d'alphabétisation populaire est davantage généralisée puisqu'elle reflète la situation observée dans 12 des 17 régions administratives. Seulement trois régions ont connu une baisse d'effectif, alors que dans deux régions l'effectif est demeuré stable.

## Formation professionnelle

- En 2001-2002, 98 750 adultes de 16 ans et plus étaient inscrits en formation professionnelle, dont les deux tiers étaient déjà diplômés.
- Deux tiers des personnes inscrites en formation professionnelle étaient des hommes; comme en formation générale, plus de la moitié des personnes inscrites avaient moins de 25 ans. Les personnes âgées de 25 à 44 ans formaient cependant un fort contingent (39,0 p. 100), alors que les personnes de 45 ans ou plus étaient peu présentes (8,5 p. 100).
- Près des trois quarts des personnes inscrites en formation professionnelle suivaient un cheminement menant à un diplôme d'études professionnelles (DEP), à une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) ou à une attestation de formation professionnelle (AFP). Les autres, en grande majorité des hommes, étaient inscrits à d'autres programmes, souvent de courte durée, dont les contenus sont définis par les commissions scolaires.
- Le secteur qui rejoint le plus grand nombre de personnes est celui de l'administration, du commerce et de l'informatique, avec 18 382 inscriptions. Les autres secteurs les plus populaires sont le bâtiment et les travaux publics (8 733 inscriptions) puis, pour un nombre similaire d'inscriptions, la fabrication mécanique, l'électronique, l'entretien d'équipement motorisé et la santé.
- Pour la période de 1999-2000 à 2001-2002, on note une augmentation de 4,2 p. 100 de l'effectif inscrit dans les voies menant à un diplôme, à une spécialisation ou à une attestation de formation professionnelle. L'effectif total a fluctué au cours de ces trois ans, en raison de variations dans le nombre de personnes inscrites aux autres programmes.
- Si l'on tient compte de l'effectif inscrit dans les voies menant à un diplôme ou à une attestation, on observe que cinq régions ont connu une augmentation de plus de 10,0 p. 100 en trois ans : le Nord-du-Québec (28,3 p. 100), les Laurentides (23,9 p. 100), Laval (15,1 p. 100), Lanaudière (10,7 p. 100) et la Capitale-Nationale (10,1 p. 100).
- Les plus fortes diminutions dans ces programmes ont été enregistrées dans la région de la Côte-Nord (18,6 p. 100), au Saguenay–Lac-Saint-Jean (8,9 p. 100) et en Outaouais (7,4 p. 100).

## Résultats de la formation

- En 2000-2001, le secteur des adultes (réseau des commissions scolaires et des établissements privés) a décerné 35 952 diplômes, soit 10 474 en formation générale et 25 478 en formation professionnelle, ce qui représente environ 40 p. 100 de tous les diplômes du secondaire délivrés par le Ministère durant une année.
- Si le nombre total de diplômes décernés au secteur des adultes est demeuré relativement stable au cours des cinq dernières années, le nombre de diplômes de la formation générale a, pour sa part, diminué de 23,4 p. 100, alors que durant la même période le nombre de diplômes décernés en formation professionnelle a augmenté de 13,0 p. 100.

## SECTION 3 : OBSTACLES ET CONDITIONS FAVORABLES À LA PARTICIPATION

Les adultes peu scolarisés sont ceux qui participent le moins à la formation. Or, dans une société comme la nôtre, qui est de plus en plus scolarisée, où les savoirs et les technologies sont en évolution constante et où la mondialisation des marchés accroît la pression exercée sur la main-d'œuvre, l'écart tend à se creuser entre celles et ceux, plus scolarisés, qui participent activement au travail et à la formation de même que celles et ceux qui en sont de plus en plus exclus. Les chiffres détaillés dans les première et deuxième sections de ce document mettent en lumière l'écart important entre la population potentielle et la population rejointe par des activités de formation de base au Québec.

**En 2001, on comptait au Québec environ 1 300 000 personnes de 15 à 64 ans qui n'étaient pas diplômées, auxquelles il faut ajouter un demi-million de personnes de 65 ans ou plus, pour un total de 1 800 000 personnes qui n'étaient pas titulaires d'un premier diplôme du secondaire<sup>106</sup>.**

**En 2001-2002, environ 172 000 personnes étaient inscrites à des activités d'alphabétisation et de formation générale et 98 000 fréquentaient la formation professionnelle<sup>107</sup>.**

**Chaque année, environ 35 000 diplômes d'études secondaires ou d'études professionnelles sont décernés dans ces secteurs. Au-delà de ces données, des études sont à poursuivre sur le parcours des adultes inscrits en formation, sur leur persévérance ainsi que sur le degré d'atteinte de leurs objectifs.**

Ces quelques données suffisent pour montrer l'ampleur du défi à relever pour augmenter le niveau de formation de base de la population adulte. Ce défi est au cœur de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue du Québec, tout comme des orientations de la plupart des pays industrialisés en matière de formation continue<sup>108</sup>. Plusieurs actions sont déjà en cours depuis le lancement de cette politique en 2002 et devraient avoir un effet positif sur la mobilisation de la population cible vers diverses activités de formation.

Pour un adulte peu scolarisé qui a, de surcroît, interrompu ses études depuis un bon nombre d'années, s'inscrire en formation représente parfois une décision difficile, une source d'hésitation, de crainte, d'ambivalence. Des études<sup>109</sup> ont permis toutefois d'identifier des contextes favorables ou des moments « charnières » qui peuvent inciter un adulte à prendre cette décision. Cela peut être un changement soudain dans sa vie personnelle ou professionnelle (séparation, deuil, naissance d'un enfant, perte d'emploi, etc.), la présence d'un modèle positif dans son entourage qui constitue un incitatif en faveur des études ou encore une pression insistante de personnes de son entourage (parents, conjoint, agent d'emploi, etc.).

106 De ce nombre, notons qu'il faut retrancher une grande partie des adultes âgés de moins de 20 ans (245 000 personnes) qui sont encore inscrits dans un processus de scolarisation.

107 Ces données ne sont pas mutuellement exclusives; un adulte peut avoir fréquenté la même année à la fois la formation générale et la formation professionnelle. Rappelons également que les deux tiers des personnes inscrites en formation professionnelle dans les voies menant au DEP sont déjà diplômées.

108 OCDE (2003), *Au-delà du discours : politiques et pratiques de formation des adultes*, Paris, OCDE, 273 p.; Sylvie ROY et Diane CHAREST (2001b), *Tirer profit des expériences internationales. Série documentaire sur la formation de base à l'éducation des adultes*. Québec, ministère de l'Éducation, Direction de la recherche, 16 p.

109 Paul BÉLANGER et Brigitte VOYER (2004); Helen LONG et Leanne TAYLOR (2002), *Non-Participation in Literacy and Upgrading Programs. A National Study*, Toronto, ABC Canada.

On trouve également, dans quelques études<sup>110</sup>, un relevé des motifs principaux pour lesquels un adulte peu scolarisé s'inscrit en formation : obtenir un premier diplôme, perçu souvent comme essentiel pour intégrer et réintégrer le marché du travail; aider ses enfants dans leur cheminement scolaire; apprendre la langue de la société d'accueil dans le cas des personnes immigrantes; mieux maîtriser l'écrit dans divers aspects de la vie quotidienne; s'épanouir et s'accomplir sur le plan personnel; acquérir les éléments manquants d'une formation pour poursuivre des études à un échelon plus élevé.

Ces quelques données nous renseignent sur les adultes qui entreprennent une formation. Mais qu'en est-il de ceux et celles qu'on n'arrive pas à rejoindre? Quels sont les obstacles qui empêchent ces adultes de s'inscrire à une formation ou qui les limitent dans leur participation? Quels sont les moyens à mettre en place pour favoriser la participation des adultes peu scolarisés et surtout pour les encourager à poursuivre leur formation?

Le nombre de personnes rejointes n'est pas un indice suffisant pour permettre de juger du succès des opérations de recrutement, puisqu'il existe un taux de roulement élevé à l'éducation des adultes. Quels sont donc les écueils rencontrés par les adultes et qui pourraient les mener à un abandon prématuré de leur formation? Toutes ces questions sont capitales car, comme l'indique une étude de l'OCDE, les adultes peu scolarisés sont les plus vulnérables et les plus réfractaires – voire hostiles – à l'idée d'entreprendre une formation. Il est donc essentiel de connaître ces résistances et de mettre en place des moyens dynamiques et variés pour favoriser leur participation et répondre à ce défi<sup>111</sup>.

Dans la présente section, nous tentons de fournir quelques pistes de réponse à ces questions. D'abord, nous présentons les grandes catégories d'obstacles à la participation des adultes, puis quelques données tirées d'études quantitatives sur la participation. Nous détaillons ensuite les obstacles rencontrés par les adultes en nous appuyant principalement sur les résultats de trois études récentes, réalisées au Québec et au Canada, qui apportent un éclairage nouveau sur ces questions. Enfin, nous énumérons quelques pistes d'action qui ont été tentées au Québec ou ailleurs dans le monde, afin de contribuer à mettre en place des conditions favorables à la participation des adultes peu scolarisés.

### 3.1 Définition des obstacles à la participation

Les obstacles à la participation des adultes sont multiples et agissent souvent de manière interreliée. **Bien que tous les adultes puissent éprouver des difficultés avant ou pendant leur formation, plusieurs auteurs s'entendent pour dire que l'ampleur des obstacles à surmonter est plus grande pour les adultes peu scolarisés**<sup>112</sup>. La classification des obstacles à la participation qui est de loin la plus utilisée sur le plan international est celle élaborée par Patricia Cross il y a plus de vingt ans<sup>113</sup>. Cette classification tient compte de trois types d'obstacles : de nature dispositionnelle, situationnelle et institutionnelle.

- **Les obstacles de nature dispositionnelle** sont liés aux attitudes et à la perception de soi en tant qu'apprenant. Ils désignent également les valeurs et les attitudes qu'entretiennent les individus à l'égard de l'éducation et de l'apprentissage en général. Des personnes évoquent, par exemple, le fait qu'elles sont trop âgées pour étudier, qu'elles n'aiment pas l'école, qu'elles n'ont pas confiance en leur capacité de réussir, qu'elles ne sont pas motivées.

110 Voir notamment Paul BÉLANGER et Brigitte VOYER (2004); Diane CHAREST et Sylvie ROY (1992), *Départs et abandons en alphabétisation. Étude auprès des personnes inscrites aux activités d'alphabétisation*, Québec, ministère de l'Éducation, Direction de la recherche, 92 p.

111 OCDE (2003).

112 Voir notamment OCDE (2003); B. A. QUIGLEY et S. ARROWSMITH (1997), « The Non-Participation of Undereducated Adults », dans *New Patterns of Adult Learning: A Six-Country Comparative Study* (sous la direction de P. Bélanger et A. Tuijnman), Paris et Hambourg, Pergamon Press, p. 101-129.

113 K. P. CROSS (1981), *Adult as Learners: Increasing Participation and Facilitating Learning*, San Francisco, Jossey-Bass, 284 p.

- **Les obstacles de nature situationnelle** font référence à des éléments liés à la situation de vie de la personne, à des éléments contextuels qui la touchent dans sa vie quotidienne, dans son environnement physique et social immédiat. Ces éléments comprennent notamment les problèmes relatifs à la nature et aux conditions du travail, aux responsabilités familiales et à la garde des enfants, aux déplacements vers le centre de formation, etc.
- **Quant aux obstacles de nature institutionnelle**, ils sont liés, d'une part, aux programmes, aux politiques et aux procédures qui régissent la formation offerte aux adultes dans un contexte donné. D'autre part, ils comprennent tous les aspects directs touchant l'offre de formation, c'est-à-dire le contenu des cours, les pratiques andragogiques, les horaires, le matériel, les caractéristiques du personnel, etc.

Enfin, plusieurs auteurs ajoutent aux obstacles à la participation une dimension informationnelle<sup>114</sup>, qui touche le contenu et la diversité de l'information disponible sur les ressources éducatives et sur les possibilités de formation. Nous avons intégré cette dimension dans la catégorie des obstacles de nature institutionnelle, puisque la nature, la fréquence et le contenu de l'information dépendent en grande partie des politiques et des programmes mis en place dans les divers organismes.

## 3.2 Résultats et limites des données d'enquêtes sur la non-participation

Malgré quelques avancées récentes dans le domaine de la recherche qualitative (voir la section 3.3), encore peu d'enquêtes portent sur la non-participation comme telle, encore moins sur la non-participation de populations peu scolarisées. Ce champ de recherche mériterait une plus grande attention selon plusieurs chercheurs<sup>115</sup>. De fait, l'examen des raisons de la non-participation constitue un aspect traité sommairement dans le cadre d'études s'intéressant davantage aux caractéristiques de ceux et celles qui participent à la formation. On trouve des résultats concernant la non-participation dans les enquêtes canadiennes sur la participation à l'éducation et à la formation des adultes, réalisées tous les cinq ans<sup>116</sup>, ainsi que dans l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA), menée de 1994 à 1998 dans plus d'une vingtaine de pays.

- Selon les résultats de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes, les raisons principales avancées dans tous les pays par des adultes qui auraient souhaité suivre une formation mais ne l'ont pas fait ont trait au manque de temps et à la trop grande charge de travail, deux obstacles de nature situationnelle<sup>117</sup>.
- Les résultats de l'Enquête sur l'éducation et la formation des adultes (EEFA, 1997) sont relativement similaires à ceux observés dans l'EIAA (voir le tableau 32). Les principales raisons identifiées sont de nature situationnelle, soit un manque de temps dû aux obligations du travail (59,4 p. 100), ou institutionnelle, par exemple un programme offert à des heures ou dans un lieu qui ne conviennent pas (41,3 p. 100) ou encore un cours trop dispendieux (40,3 p. 100).

114 G. G. DARKENWALD et S. B. MERRIAM (1982), *Adult Education: Foundations of Practice*, New York, Harper & Row. Notons que cette catégorie est utilisée dans l'étude de LAVOIE et de ses collaborateurs (2004).

115 B. A. QUIGLEY et S. ARROWSMITH (1997); J. BARAN, G. BÉRUBÉ, R. ROY et W. SALMON (2000), *Éducation et formation des adultes au Canada : les principales lacunes en matière de connaissances* (document de recherche R-00-6F), Hull, Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique, Développement des ressources humaines Canada.

116 Mentionnons les deux études les plus récentes : STATISTIQUE CANADA (2004), *Travail et formation : premiers résultats de l'Enquête sur l'éducation et la formation des adultes de 2003*; STATISTIQUE CANADA et DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA (2001b).

117 STATISTIQUE CANADA et DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA (2001a).

**Tableau 32**  
**Distribution en pourcentage des obstacles empêchant la participation de ceux et celles qui auraient voulu suivre un cours ou une formation, selon le sexe, Canada, 1997\***

	Hommes	Femmes	Total
<b>Obstacles liés à la situation</b>	<b>64,9</b>	<b>63,8</b>	<b>64,3</b>
Surcharge au travail	62,2	56,9	59,4
Autres obligations familiales	14,6	26,1	21,1
Absence de garde d'enfants	3,6	16,7	11,0
Absence d'appui de l'employeur	8,6	6,5	7,5
<b>Obstacles liés aux institutions</b>	<b>70,6</b>	<b>72,0</b>	<b>71,4</b>
Programme offert à un moment ou à un endroit qui ne convient pas	41,3	41,3	41,3
Formation trop chère/manque d'argent	37,2	42,7	40,3
Programme non offert	10,3	8,7	9,4
Non-admissibilité au programme	4,2	2,9	3,4
<b>Obstacles liés aux attitudes (ou obstacles de nature dispositionnelle)</b>	<b>4,9</b>	<b>8,6</b>	<b>7,0</b>
Santé	3,5	7,6	5,8
Langue	1,4	1,0	1,2
<b>Autres obstacles</b>	<b>9,2</b>	<b>8,8</b>	<b>9,0</b>

Source : STATISTIQUE CANADA et DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA (2001b).

\* En raison des réponses multiples, les sommes dépassent les 100 p. 100.

- Il est important de mentionner que ces résultats tirés de l'EIAA et de l'EEFA proviennent uniquement des personnes qui auraient voulu suivre une formation mais qui n'ont pu le faire pour une raison ou une autre (c'est ce qu'on désigne dans ces enquêtes par le terme « demande insatisfaite de formation »). Or, la majorité des adultes interrogés n'expriment pas de demande de formation. Comme on peut le voir au tableau 33, seulement 20,8 p. 100 des répondants canadiens ont exprimé une demande insatisfaite de formation. Au Québec, ce pourcentage est de 18,6 p. 100, un taux moins élevé qu'en Ontario et que dans les provinces de l'Ouest (EEFA, 1997).
- Par ailleurs, les demandes insatisfaites proviennent surtout d'adultes déjà inscrits en formation. En effet, 25,7 p. 100 des adultes participant déjà à une activité de formation ont indiqué leur intérêt pour un autre cours qu'ils n'avaient pas suivi, alors que, chez les non-participants, le pourcentage est de 13 p. 100 (EEFA, 1997).

**Autrement dit, les résultats de l'Enquête sur l'éducation et la formation des adultes indiquent que 28 p. 100 des adultes canadiens ont participé à la formation, alors que 72 p. 100 n'y ont pas participé. Si 13 p. 100 de ces derniers ont exprimé une demande insatisfaite de formation, la grande majorité d'entre eux (87 p. 100) n'ont tout simplement manifesté aucun intérêt en ce sens.**

**Tableau 33**  
**Importance de la demande insatisfaite de formation, par province, Canada, 1997**

Province	Expression d'une demande insatisfaite de formation (%)	Taux global de participation (%)
Terre-Neuve	16,8	19,3
Île-du-Prince Édouard	17,6	23,2
Nouvelle-Écosse	20,0	29,4
Nouveau-Brunswick	16,4	23,8
<b>Québec</b>	<b>18,6</b>	<b>21,3</b>
Ontario	20,5	30,9
Manitoba	22,9	28,1
Saskatchewan	20,5	28,6
Alberta	23,0	31,7
Colombie-Britannique	25,5	32,4
<b>Canada</b>	<b>20,8</b>	<b>28,2</b>

Source : STATISTIQUE CANADA (1997), *Enquête sur l'éducation et la formation des adultes*, [cédérom], tiré de Pierre DORAY, Paul BÉLANGER et Anik LABONTÉ, *Les contours de la demande insatisfaite de formation*, à paraître, Québec, ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille.

- La demande insatisfaite de formation suit les mêmes tendances que la participation effective : elle s'exprime davantage chez des personnes plus jeunes, en emploi et plus scolarisées. On peut donc en conclure que les adultes peu scolarisés non seulement participent peu à la formation, mais sont également plus réticents à l'idée d'envisager de suivre de telles activités.
- En somme, les enquêtes quantitatives sur la participation des adultes à la formation fournissent peu d'éclairage sur les adultes non participants, puisque la majorité d'entre eux, n'exprimant aucune demande de formation, ne sont pas questionnés sur les motifs qui expliquent leur non-participation.

### 3.3 Éclairage nouveau sur les obstacles à la participation

Trois études récentes viennent jeter un éclairage plus approfondi sur les obstacles rencontrés par les adultes peu scolarisés. Ces études portent essentiellement sur des populations qui n'ont pas de premier diplôme et examinent en détail plusieurs obstacles à la participation en ce qui les concerne. La présente section s'inspire principalement de ces trois études, ce qui n'exclut pas, au besoin, le recours à d'autres sources.

La première étude sur la non-participation des adultes a été réalisée à l'échelle canadienne. Elle comporte deux volets. Le premier, qualitatif, s'appuie sur les témoignages individuels de 46 adultes non participants. Le second, quantitatif, consiste en une enquête téléphonique menée auprès de plus de 800 adultes non diplômés<sup>118</sup>.

118 Helen LONG et Leanne TAYLOR (2002).

Les deux autres études, qualitatives, ont été menées dans plusieurs régions du Québec, tant auprès d'adultes qu'auprès de membres du personnel d'organismes de formation. L'une s'intéresse à l'expression de la demande dans les centres d'éducation des adultes, aux mécanismes de promotion, de sensibilisation, d'animation, d'accueil et de soutien de la demande de formation mis en place dans ces centres, ainsi qu'au parcours des adultes en formation. On a interrogé 87 adultes inscrits en formation au moyen d'entrevues de groupe et mené 16 entrevues individuelles auprès de personnes occupant divers types d'emplois dans des centres d'éducation des adultes<sup>119</sup>.

Quant à l'autre étude, elle porte sur l'analyse des obstacles rencontrés par des adultes peu scolarisés, en distinguant les milieux formels (les commissions scolaires) des milieux non formels (les organismes d'alphabétisation populaire autonome). Les résultats obtenus s'appuient sur des entrevues individuelles menées auprès de 48 adultes (des participants à la formation, des anciens participants et des non-participants) et sur 9 entrevues de groupe auprès d'une centaine d'enseignants en formation générale et en alphabétisation<sup>120</sup>. La classification de Cross est utilisée par les auteurs, qui ont ajouté également la catégorie des obstacles de nature informationnelle<sup>121</sup>.

Plusieurs constats en ce qui concerne les obstacles à la participation se trouvent à la fois dans les trois études. Dans ce cas, on évitera de citer les études à chaque résultat. D'autres sources de données sont également citées au besoin. La section qui suit présente de façon détaillée, dans l'ordre, les obstacles de nature dispositionnelle, les obstacles de nature situationnelle puis ceux de nature institutionnelle. On comprendra que les obstacles qui suivent sont décrits brièvement et que leur énumération n'est surtout pas exhaustive.

## Les obstacles de nature dispositionnelle

Les obstacles de nature dispositionnelle sont très peu étudiés dans le cadre des enquêtes quantitatives portant sur la participation des adultes à la formation. D'une part, des questions ne sont posées qu'à ceux et celles qui auraient souhaité prendre des cours, ce qui ne nous donne pas d'information sur les adultes réfractaires ou peu disposés à acquérir une formation. D'autre part, les méthodologies des enquêtes à large échelle sont peu propices à l'expression d'éléments ayant trait à la perception de soi, aux souvenirs scolaires, bref à des dimensions plus personnelles. Pourtant, ce genre d'obstacles pourrait constituer un frein majeur à la participation des personnes peu scolarisées<sup>122</sup>.

On relève, dans les trois études, au moins sept obstacles de nature dispositionnelle qui peuvent freiner la participation : le manque d'intérêt, l'âge, le peu de recours à l'écrit, des expériences scolaires négatives, une perception négative de soi comme apprenant, une distance culturelle avec l'établissement scolaire, ainsi que le peu d'espoirs de retombées positives de la formation.

### Un manque d'intérêt des adultes qui cache bien d'autres motifs

- Au départ, le manque d'intérêt à l'égard de la formation pourrait être considéré comme un des motifs principaux de la non-participation des adultes. Rappelons que, selon l'Enquête sur l'éducation et la formation des adultes (EEFA, 1997), 72 p. 100 des adultes canadiens n'ont suivi aucune formation au cours de l'année ayant précédé le sondage et que la grande majorité d'entre eux (87 p. 100) n'ont même pas pensé à le faire<sup>123</sup>.

119 Paul BÉLANGER et Brigitte VOYER (2004).

120 Natalie LAVOIE, Jean-Yves LÉVESQUE, Shanoussa AUBIN-HORTH, Lucille ROY et Sylvie ROY (2004), *Obstacles à la participation des adultes peu scolarisés à des activités de formation dans un cadre d'éducation formel et non formel*, Rimouski, Éditions Appropriation, 315 p.

121 Soulignons que ces trois études portent surtout sur la formation générale et n'abordent pas les dimensions de la formation professionnelle.

122 B. A. QUIGLEY et S. ARROWSMITH (1997).

123 STATISTIQUE CANADA et DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA (2001b).

- L'étude de ABC Canada révèle des tendances similaires : 59 p. 100 des adultes non diplômés interrogés ne prévoient pas suivre des cours dans les cinq prochaines années et 39 p. 100 n'ont jamais eu cette intention, ni depuis leur départ de l'école, ni pour les prochaines années, la raison principale de cette attitude étant le manque d'intérêt<sup>124</sup>.
- Or, le manque d'intérêt est une donnée subjective qui témoigne de la perception de l'individu à l'égard de l'importance ou non de la formation et de son utilité. De fait, ce motif en cache plusieurs autres sous-jacents, qui seront abordés dans les paragraphes qui suivent, que ce soit le recours limité à l'écrit, la surestimation de ses capacités de lecture, une vision de l'école qui s'est avérée non pertinente, etc.
- Aussi, un des éléments clés pouvant expliquer le manque d'intérêt réside, selon plusieurs auteurs, dans l'anticipation des résultats de la formation. En effet, si la formation ne permet pas à la personne d'augmenter ses chances de trouver un emploi, d'augmenter ses conditions salariales, de s'accomplir personnellement, d'être mieux intégrée, il est difficile d'accepter de s'engager dans cette avenue<sup>125</sup>.

### Des adultes qui se considèrent comme trop âgés pour étudier

- Plusieurs adultes se considèrent comme trop âgés pour étudier, bien que cette perception soit relative. La perspective d'entreprendre une formation à 35, 40 ou 45 ans semble en effet difficilement envisageable pour plusieurs adultes en raison d'un sentiment de perte de capacité et d'une moins grande rapidité d'apprentissage. Elle paraît également plus risquée parce qu'ils n'ont pas été placés en situation d'apprentissage structuré depuis de nombreuses années. De plus, une absence prolongée entre la formation initiale et la formation des adultes accroît leurs craintes à l'égard des changements de méthodes et de programmes. Par ailleurs, comme nous le verrons plus loin, la forte présence des jeunes de 16 à 18 ans dans plusieurs centres de formation des commissions scolaires indispose bien des adultes, qui se voient alors confirmés dans leur perception d'être « trop âgés ». Leur vécu professionnel et familial ainsi que leurs besoins ou attitudes à l'égard de la formation diffèrent souvent de la réalité des plus jeunes.

### Un recours limité à l'écrit qui entraîne peu de besoins de formation

- Le recours limité à l'écrit dans les diverses activités de la vie ou du travail ne semble pas inciter les adultes à se perfectionner<sup>126</sup>. Selon des résultats de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes, la fréquence et l'intensité des pratiques de lecture, au travail notamment, ont un effet positif sur les niveaux de compétence en lecture. Plus on lit, plus on devient compétent. Or, les milieux de travail au Canada semblent offrir moins d'occasions d'utiliser l'écrit que dans d'autres pays européens, ce qui pourrait expliquer le peu d'intérêt des travailleurs canadiens pour ce qui est d'améliorer leurs compétences<sup>127</sup>.
- Cependant, le recours limité à l'écrit de la part des adultes peu scolarisés ne les empêche pas souvent de surestimer leurs compétences. En effet, plusieurs études ont montré qu'une majorité d'adultes considérés comme de faibles lecteurs se reconnaissent peu de difficultés à l'écrit et s'estiment suffisamment compétents pour fonctionner en société, niant par le fait même le besoin de suivre des cours pour se perfectionner<sup>128</sup>. En somme, des pratiques limitées de l'écrit semblent avoir un double effet, à la fois sur le peu d'amélioration possible en ce qui concerne les compétences et sur la diminution des motifs de perfectionnement.

124 Helen LONG et Leanne TAYLOR (2002).

125 Voir notamment les travaux de Kjell Rubenson, dont celui publié en 1977 : *Participation in Recurrent Education*, Paris, Center for Educational Research and Innovations, Organization for Economic Cooperation and Development.

126 Cet aspect a été également évoqué dans l'ouvrage suivant : PGF CONSULTANTS INC. (1997), *Franchir le seuil : étude des barrières à la participation aux programmes d'alphabétisation*, [s. l.], Regroupement des groupes francophones d'alphabétisation populaire de l'Ontario, 46 p.

127 STATISTIQUE CANADA (1996).

128 *Ibid.*; Sylvie ROY, en collaboration avec Isabelle GOBEIL (1993).

- Par ailleurs, comme la perspective du retour en formation est associée nécessairement à une augmentation des pratiques de lecture, vivre dans des environnements peu stimulants pour la lecture, c'est-à-dire où l'on trouve peu de livres ou de revues et peu de modèles de lecteurs assidus, ne constitue pas un contexte favorable à la participation.

### Des expériences scolaires négatives

- L'expérience vécue au cours du cheminement scolaire semble avoir marqué profondément et de façon négative plusieurs adultes peu scolarisés<sup>129</sup>. S'ils ont quitté prématurément l'école pour des raisons familiales ou encore pour travailler, leur départ est souvent dû également à des difficultés persistantes dans leur cheminement scolaire. Plusieurs adultes mentionnent avoir été considérés comme « lents », « inadaptés » ou « à problèmes » et rapportent avoir vécu des situations de rejet et d'humiliation. Ces mauvaises expériences scolaires engendrent des craintes et des appréhensions quant à la possibilité de reprendre les études. Ces personnes ne souhaitent pas revivre une expérience difficile et ne veulent pas risquer de subir un nouvel échec; elles ont peur de se voir jugées, ridiculisées, tant par les autres élèves que par le personnel enseignant.

### Une perception négative de soi-même au regard de l'apprentissage plus formel

- Les expériences scolaires éprouvantes peuvent engendrer, chez les adultes qui les ont vécues, une perception négative de soi sur le plan de l'apprentissage et de l'intelligence. L'analyse des témoignages de plusieurs adultes interrogés dans le cadre des trois études qui ont été menées fait ressortir des sentiments de honte, de culpabilité, de gêne à l'égard de leur capacité à apprendre. Cette perception négative entraîne nécessairement une perte de confiance et des craintes devant la perspective d'un nouvel échec.

### Sur le plan social, une distance culturelle avec l'établissement scolaire

- Les difficultés scolaires vécues par les adultes illustrent un phénomène social plus large. Ainsi, bon nombre d'adultes peu scolarisés ont eux-mêmes des parents qui ont quitté tôt l'école et qui, tout de même, sont parfois des exemples de réussite en dehors du modèle scolaire. Souvent, les adultes interrogés affirment avoir préféré quitter une école où ils réussissaient peu afin de travailler, une décision parfois encouragée, du moins peu contestée, par leurs parents. De fait, l'école représente pour ces familles un monde théorique, coupé de la « vraie vie », alors que le fait de travailler comporte des retombées financières et une valeur en soi, une forme de reconnaissance sociale. C'est pourquoi plusieurs adultes n'envisageront de participer à une formation que s'ils y sont poussés, entre autres au moment d'une perte d'emploi.
- Par ailleurs, l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA) met en lumière la forte influence des antécédents familiaux sur le niveau de scolarité initial des adultes et leur éventuelle participation aux activités de formation<sup>130</sup>. En somme, les obstacles relevant des expériences scolaires négatives ne peuvent être considérés uniquement comme une caractéristique individuelle; ils doivent plutôt être vus comme la manifestation d'un phénomène plus large d'écart socioculturel entre l'établissement scolaire et les milieux peu scolarisés<sup>131</sup>. Cette distance risque d'être encore plus marquée dans le cas des groupes culturels minoritaires. Pensons, par exemple, aux communautés autochtones, pour qui l'expérience scolaire a souvent été synonyme de perte d'identité culturelle<sup>132</sup>.

129 Outre les trois études mentionnées dans cette section, cet aspect est évoqué également dans les documents suivants : PGF CONSULTANTS INC. (1997); Danielle DESMARAIS, en collaboration avec Louise AUDET, Suzanne DANEAU, Martine DUPONT et Françoise LEFEBVRE (2003); Sylvie ROY (1995), *Portrait de filles et de garçons de 16 à 25 ans inscrits à des activités d'alphabétisation*, Québec, ministère de l'Éducation, Direction de la formation générale des adultes, 122 p.

130 Albert TUIJNMAN (dir.) (1997), *Littératie et société du savoir : nouveaux résultats de l'Enquête internationale sur les capacités de lecture et d'écriture des adultes*, Paris et Ottawa, Organisation de coopération et de développement économiques et Développement des ressources humaines Canada, chapitre 4.

131 Ces aspects sont documentés notamment dans les publications suivantes : Danielle DESMARAIS, en collaboration avec Louise AUDET, Suzanne DANEAU, Martine DUPONT et Françoise LEFEBVRE (2003); Sylvie ROY (1995); Nathalie DROLET, Janine LEGROS et Sylvie ROY (2001), *L'écho d'un silence. Recherche sur les parents peu scolarisés*, Laval, Groupe Alpha Laval, école Saint-Gilles et Maison de la famille Pont-Viau, 154 p.

132 Les chiffres présentés dans la section 1, en ce qui concerne la faible scolarisation des communautés autochtones, peuvent en témoigner. De plus, on trouve à cet égard plusieurs témoignages très révélateurs de non-participants autochtones dans l'étude de Helen LONG et Leanne TAYLOR (2002). Voir aussi l'analyse de la situation des Franco-Ontariens dans S. WAGNER et P. GRENIER (1991), *Analphabetisme de minorité et alphabétisation d'affirmation nationale. À propos de l'Ontario français*, Toronto, ministère de l'Éducation de l'Ontario, 506 p.

### Le peu d'espoirs de retombées positives de la formation

- Un autre obstacle important de nature dispositionnelle a trait au peu d'espoirs de bénéficier de retombées positives à la suite de la formation, ce qui diminue d'autant la motivation ou l'intérêt pour des cours. En effet, les bénéfices espérés à l'issue de la formation ne semblent pas compenser le temps et les sacrifices consentis. Or, selon l'état des connaissances sur le sujet, l'anticipation de retombées positives à la suite d'une formation, qui permettent d'améliorer notamment ses conditions de vie ou de travail, semble être un atout majeur incitant un individu à s'engager dans de telles activités<sup>133</sup>.
- À cet égard, le peu de reconnaissance sociale accordée à des formations qui ne mènent pas nécessairement à un diplôme, telles l'alphabétisation ou l'insertion socioprofessionnelle, accentue cette perception négative chez les adultes qui pourraient être intéressés par ce type de formation. Il est alors peu motivant de s'engager et de persévérer dans une formation si celle-ci n'est pas perçue comme une véritable occasion d'augmenter ses chances de trouver un emploi ou d'améliorer ses conditions de vie.

### Des adultes qui se tournent vers d'autres façons d'apprendre

- Tous les obstacles de nature dispositionnelle décrits précédemment touchent des perceptions et des comportements très ancrés chez bon nombre d'adultes peu scolarisés. Ces réticences à l'égard des apprentissages de type scolaire ne s'étendent pas toujours aux autres formes d'apprentissage. Des auteurs ont notamment mis en évidence l'écart entre les résultats médiocres obtenus lors d'évaluations formelles des compétences dans un milieu de travail et la richesse de même que la complexité des apprentissages réalisés sur le tas par les mêmes personnes en contexte réel de travail<sup>134</sup>.
- Selon d'autres études, les adultes peu scolarisés préfèrent apprendre à l'aide des personnes-ressources de leur entourage et dans un contexte d'échanges informels plutôt que de se tourner vers une formation structurée dont les résultats leur paraissent incertains<sup>135</sup>. Certains chercheurs interprètent même l'intérêt mitigé des adultes peu scolarisés pour la formation à une forme de résistance à ce qui serait perçu comme une tentative d'acculturation<sup>136</sup>.
- Cependant, l'hypothèse voulant que la participation limitée des adultes peu scolarisés à des activités formelles se traduirait par une augmentation des pratiques d'apprentissage informelles demeure à démontrer. Selon une étude canadienne récente, les pratiques informelles seraient, comme la participation à des activités de formation, plus fréquentes chez les personnes plus scolarisées<sup>137</sup>.

### Les obstacles de nature situationnelle

Lorsqu'un adulte souhaite entreprendre une formation, les obstacles situationnels peuvent être nombreux, qu'il s'agisse d'organiser son transport, d'obtenir des places en service de garde ou encore de réorganiser son horaire en fonction de ses responsabilités professionnelles ou familiales. L'Enquête sur l'éducation et la formation des adultes (EEFA, 1997) relève l'importance des obstacles situationnels, qui ont été mentionnés par 64,3 p. 100 des

133 Cité dans Albert TUIJNMAN (dir.) (1997).

134 S. GOWEN (1996), « Comment la réorganisation du travail détruit le savoir-faire ordinaire », dans J.-P. HAUTECŒUR (dir.), *ALPHA 96, Formation de base et travail* (p. 14-38), Québec, ministère de l'Éducation; Hambourg, Institut de l'UNESCO pour l'éducation.

135 Voir notamment A. FINGERET (1983), « Social Network: A New Perspective on Independence and Illiterate Adults », *Adult Education Quarterly*, vol. 33, no 3, p. 133-146.

136 J.-P. HAUTECŒUR (1992), « L'analphabétisme : Quel sens? Quelles actions? Quels résultats? », dans J.-P. HAUTECŒUR (dir.), *ALPHA 92, Recherches en alphabétisation* (p. 107-125), Québec, ministère de l'Éducation; Hambourg, Institut de l'UNESCO pour l'éducation; B. A. QUIGLEY (1990), « Hidden Logic: Resistance and Reproduction in Adult Literacy and Basic Education », *Adult Education Quarterly*, vol. 40, no 2, p. 103-115.

137 Voir STATISTIQUE CANADA (2004); D. W. LIVINGSTONE (2000), *Exploring the Iceberg of Adult Learning: Findings of the First Canadian Survey of Informal Learning Practices*, Toronto, Ontario Institute for Studies in Education, University of Toronto. Notons également que la prochaine enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA) examinera également les liens entre compétences en lecture et apprentissage informel.

personnes ayant exprimé une demande insatisfaite de formation (voir le tableau 32). Le principal obstacle évoqué dans cette catégorie est le manque de temps, en raison du travail mais aussi des responsabilités familiales, cette dernière situation étant davantage rapportée par les femmes. Certains chercheurs indiquent que les obstacles situationnels prennent des proportions encore plus grandes pour les adultes issus de milieux défavorisés, étant donné leurs conditions de vie déjà précaires<sup>138</sup>.

Les études recensées relèvent au moins cinq obstacles de nature situationnelle : les conditions précaires engendrées par la pauvreté, les problèmes de transport, la nature et les conditions du travail, la surcharge des tâches domestiques ainsi que les pressions de l'entourage.

### Des conditions générales de pauvreté

- Les conditions matérielles précaires constituent un obstacle non seulement en raison du manque d'argent lié aux coûts directs et indirects de la participation à une formation, mais aussi en raison du contexte général que la pauvreté génère dans l'ensemble de la vie. Les casse-tête quotidiens que les adultes doivent résoudre pour trouver une solution à des problèmes d'ordre financier et matériel sont d'ailleurs amplement soulignés dans une autre étude canadienne portant sur l'accès des adultes aux programmes de formation de base<sup>139</sup>.
- De façon générale, l'organisation matérielle ainsi que les préoccupations constantes des adultes qui doivent composer avec des ressources financières limitées passent souvent avant l'idée de la participation à une formation. Par ailleurs, toute dépense excédentaire, que ce soit pour assumer les frais de matériel, de transport ou de service de garde, est souvent trop grande s'il y a absence de soutien financier additionnel de la part du gouvernement ou de l'employeur. À cet égard, plusieurs adultes interrogés dans le cadre des études québécoises ont souligné la difficulté à bénéficier de mesures d'aide financière pour participer à une formation si celle-ci n'est pas de type professionnel.

### Les problèmes de transport

- Les coûts liés au transport ainsi que l'éloignement géographique du lieu de formation sont également des entraves possibles à la participation. Comme on a pu le lire dans la section 1, le problème de l'accès à des services de formation diversifiés se pose particulièrement dans des régions périphériques qui couvrent un large territoire et où les ressources sont moins nombreuses et souvent concentrées dans un seul secteur. Pour des personnes ne disposant que de peu de revenus dans des régions ne comportant pas de réseau adéquat de transport en commun, il est alors difficile de se déplacer vers des lieux de formation si ceux-ci sont trop éloignés de leur domicile.

### Un travail qui n'est pas toujours un incitatif en faveur de la formation

- Bien que les enquêtes sur le sujet indiquent que le fait de travailler est en général associé positivement avec la formation, cela est moins vrai dans les secteurs d'emploi où se concentrent les personnes peu scolarisées. Le fait de travailler constitue en effet, pour certains adultes peu scolarisés, une avenue qui écarte la possibilité d'une formation; celle-ci sera alors envisagée uniquement en cas de perte d'emploi, bref en dernier recours.

138 B. A. QUIGLEY et S. ARROWSMITH (1997).

139 S. HODDINOT (1998), *Un pensez-y bien, S.V.P. pensez-y à deux fois. Rapport de l'étude sur l'accès aux programmes et aux services d'éducation de base des adultes au Canada*, Ottawa, Conseil scolaire d'Ottawa, 226 p.

- Par ailleurs, la nature même du travail et les conditions qui y sont associées peuvent également représenter un obstacle à la formation. Si l'emploi occupé par un adulte peu scolarisé se trouve dans une petite entreprise, qu'il est peu spécialisé et que, de surcroît, la personne n'est pas syndiquée, il est rare que les employeurs offrent des formations de base; généralement, ils n'encouragent pas non plus celles suivies pour des motifs personnels. Pour l'adulte qui travaille et qui décide tout de même d'étudier, la conciliation travail-études devient vite un casse-tête qui exige beaucoup de discipline, d'organisation et de détermination, ce qui peut le mener à moyen terme à l'épuisement, à l'augmentation du niveau de stress, à l'absentéisme, voire à l'abandon de la formation.
- Rappelons à cet égard que les résultats de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes montrent une relation directe entre l'utilisation des compétences en lecture et en écriture au travail et la portée d'une formation soutenue par l'employeur. En effet, moins la demande d'utilisation des compétences est grande au travail, et moins il est probable que l'employeur investisse dans la formation en milieu de travail<sup>140</sup>.

### La surcharge des tâches domestiques

- Les impératifs liés aux tâches domestiques et aux responsabilités familiales peuvent également constituer des obstacles à la participation, particulièrement en ce qui concerne les femmes, comme le soulignent plusieurs chercheurs<sup>141</sup>. Au-delà de leurs responsabilités et du temps qu'elles consacrent à prendre soin de la famille, plusieurs femmes ayant des enfants en bas âge souhaitent être disponibles et assurer une présence constante à la maison. En ce sens, elles remettent souvent à plus tard leurs projets personnels, y compris ceux touchant la formation. Dans le cas où elles s'engagent dans des activités de formation, leur participation peut être entravée par des préoccupations et des inquiétudes liées aux enfants. De plus, si elles doivent toujours s'acquitter de tâches domestiques tout en étudiant, cela peut entraîner des problèmes de surcharge de travail, de fatigue et d'absences répétées.
- Il ne faut pas négliger non plus les problèmes liés à l'accès à des services de garde, un facteur souligné notamment dans une étude sur les services éducatifs offerts aux jeunes mères<sup>142</sup>. L'absence de services situés à proximité des lieux de formation constitue un obstacle majeur à la participation des parents ayant de jeunes enfants, particulièrement des mères monoparentales. Par ailleurs, peu d'établissements de formation disposent de services de garde sur place, ce qui entraîne des difficultés supplémentaires pour les adultes, qui doivent organiser leur horaire et leurs déplacements en conséquence.

### Des pressions négatives de l'entourage

- Certains adultes ont évoqué des pressions indues, de l'intimidation, des remarques désobligeantes ou méprisantes, voire de la violence physique de la part d'un membre de la famille par rapport à leur désir d'étudier, ce qui les empêche de participer de façon autonome à une activité de formation. D'autres adultes ont parlé du fait que la participation à la formation n'est tout simplement pas encouragée par leurs collègues de travail ou leurs amis, qui en soulignent plutôt les désavantages : les coûts, les sacrifices, la longueur du processus, les efforts à fournir, etc.

140 Albert TUIJNMAN (dir.) (1997).

141 S. VALDIVIELSO (1997), « Beyond the Walls of the Household: Gender and Adult Education Participation », dans P. BÉLANGER et A. TUIJNMAN (dir.), *New Patterns of Adult Learning: A Six-Country Comparative Study* (p. 209-227), Paris et Hambourg, Pergamon Press; S. HODDINOT (1998).

142 Sylvie ROY, en collaboration avec Diane CHAREST (2002a).

## Les obstacles de nature institutionnelle

Les obstacles de nature institutionnelle ont été relevés par près des trois quarts des répondants du Canada ayant exprimé une demande insatisfaite de formation, selon les résultats de l'Enquête sur l'éducation et la formation des adultes (EEFA, 1997). Les obstacles majeurs mentionnés à cet égard ont trait au fait que des cours ne se donnent pas au bon moment ou au bon endroit (41,3 p. 100) ou que les coûts liés à des programmes sont trop élevés (40,3 p. 100).

Des études recensées, on peut dégager six obstacles de nature institutionnelle : les conditions de l'accueil, l'insuffisance des mesures de soutien à la démarche de formation, un cadre de formation peu adapté aux adultes, un contexte andragogique peu favorable, le peu d'ouverture de certains milieux de travail et les lacunes sur le plan de l'information.

### Les conditions et le contexte de l'accueil

- L'accueil des adultes peu scolarisés, avant et même pendant leur démarche de formation, est déterminant. Ces aspects sont soulignés particulièrement dans les deux études québécoises. Les problèmes éprouvés lors de l'accueil peuvent en effet avoir un effet négatif direct sur l'engagement de l'adulte : une bureaucratie trop lourde, une démarche trop longue et procédurière, des réponses jugées inadéquates, contradictoires ou confuses peuvent constituer des motifs suffisants pour amener une personne à ne pas poursuivre le processus.
- L'un des problèmes majeurs éprouvés lors de l'inscription est le fait d'être classé à un niveau inférieur à celui atteint au cours de la scolarité initiale, ce qui suscite souvent découragement et démotivation chez l'adulte, qui voit alors la durée de la formation automatiquement prolongée. Cela peut entraîner également une perte de confiance chez des individus déjà craintifs à l'égard de leurs capacités d'apprentissage et leur donner l'impression de devoir réapprendre ce qu'ils estiment avoir déjà appris auparavant.

### L'insuffisance des mesures de soutien pour les adultes

- Comme nous l'avons vu dans la section portant sur les obstacles de nature situationnelle, les adultes peu scolarisés sont souvent aux prises avec des conditions de vie précaires, ce qui rend plus difficiles leur participation mais également leur persévérance. En ce sens, l'accès à une aide financière est une condition presque essentielle pour bon nombre des adultes ayant été interrogés. Or, les mesures de soutien semblent souvent peu accessibles pour les adultes qui veulent suivre une formation de base comme l'alphabétisation ou le présecondaire<sup>143</sup>. Plusieurs adultes comme plusieurs intervenants déplorent le fait que les formations courtes et les formations professionnelles soient privilégiées, au détriment d'autres programmes de plus longue durée, et que les conditions de ce soutien soient axées sur l'obtention de résultats rapides, ce qui désavantage les personnes les moins scolarisées.
- En effet, selon les résultats des deux études québécoises, dans les cas où des mesures de soutien sont accordées, les restrictions relatives au temps alloué pour terminer la formation deviennent problématiques et peuvent être une source d'échec. Cet échec sera considéré par plusieurs adultes comme un jugement sans appel confirmant leurs sentiments négatifs à l'égard de la formation et leur enlevant tout désir de faire une autre tentative. Les témoignages relevés dans les études québécoises mettent également en évidence toutes les procédures et les tensions qui peuvent exister dans la négociation du parcours de formation de l'adulte.

143 Ce problème est également souligné dans l'étude de S. HODDINOT (1998).

### Un contexte de formation parfois peu adapté aux adultes

- Bien qu'apprécié par la plupart des adultes interrogés qui fréquentent des établissements scolaires, le milieu d'éducation formel est la cible de plusieurs critiques de la part d'autres adultes, souvent moins scolarisés, qui ont quitté leur formation à la suite d'un échec<sup>144</sup>. Ces adultes critiquent principalement la rigidité des règles de fonctionnement des établissements scolaires et les ratios trop élevés dans les classes. Ainsi, les règles qui existent dans les centres, perçues comme trop rigides, notamment les politiques à l'égard des retards ou des absences, amènent certains adultes à se sentir traités comme des enfants, ce qui génère la crainte d'un renvoi et une dynamique de dissimulation ou de confrontation entre l'établissement et les adultes.
- De plus, les ratios élevés dans les classes créent, chez les adultes les moins scolarisés, la crainte d'être laissés à eux-mêmes dans leurs apprentissages et de ne pas bénéficier d'un encadrement approprié. Le fait que le personnel enseignant doit se consacrer à un nombre élevé d'élèves diminue nécessairement l'attention réservée à chacun, d'où la déception pour plusieurs adultes qui se sentent peu soutenus dans leur cheminement. Notons que le nombre élevé d'adultes dans les classes a également été souligné par le personnel enseignant des établissements scolaires, qui est conscient des difficultés que cela peut engendrer chez les personnes les moins scolarisées<sup>145</sup>. Enfin, d'autres adultes interrogés déplorent le fait que le milieu formel ne soit pas assez investi comme milieu de vie (comportant des activités sportives et culturelles, des échanges informels, une radio ou un journal scolaires, etc.), ce qui peut diminuer d'autant le sentiment d'appartenance à l'établissement de formation, accentuer l'anonymat et susciter des abandons prématurés.
- Par ailleurs, la forte représentation des jeunes de 16 à 18 ans dans les centres d'éducation des adultes comporte plusieurs incidences parfois négatives pour les adultes plus âgés; ces aspects sont également soulignés par le personnel des centres, et ce, dans les deux études québécoises. Les adultes plus âgés se sentent notamment davantage soumis à un climat général qui rappelle l'école secondaire et qui fait peu de place à leurs caractéristiques d'adultes ayant une expérience de vie et de travail. En classe, les adultes notent, chez les plus jeunes, plusieurs manifestations de désintérêt et d'indiscipline, ce qui transforme du même coup les pratiques andragogiques du personnel enseignant, qui doit souvent adopter une attitude plus ferme et une gestion plus serrée de la classe. Bref, cette présence massive semble, selon plusieurs adultes et pour le personnel enseignant, être un facteur dissuadant les personnes plus âgées à s'inscrire en formation et à y persévérer.

### Des pratiques andragogiques peu appropriées

- Un autre obstacle rapporté par plusieurs adultes interrogés dans le cadre des deux études québécoises a trait à certaines pratiques andragogiques jugées peu appropriées. L'essentiel des commentaires relevés par les études porte sur le mode d'apprentissage individualisé, utilisé essentiellement en milieu formel et souvent dans un contexte hétérogène en terme d'apprentissage. Dans des classes où, de surcroît, le ratio est élevé, le mode d'apprentissage individualisé ne permet pas, au dire des adultes, un encadrement personnalisé, ce qui les laisse davantage à eux-mêmes. Ce mode ne permet pas de miser sur des interactions fréquentes et directes entre enseignants et enseignés, alors que la qualité de cette relation semble pourtant un atout majeur aux yeux de bien des adultes peu scolarisés<sup>146</sup>. Toujours selon les adultes, l'apprentissage individualisé ne favorise pas non plus les échanges entre élèves par rapport aux apprentissages qu'ils réalisent, l'appropriation des connaissances dans l'action ou le travail d'équipe.

144 Soulignons que les différences entre les milieux formels et les milieux non formels sont davantage explorées dans l'étude de LAVOIE et autres (2004). Quant à l'étude canadienne menée par ABC Canada, ses résultats suggèrent plutôt que les adultes non participants préfèrent le milieu scolaire traditionnel comme lieu d'enseignement. Voir Helen LONG et Leanne TAYLOR (2002).

145 Ces problèmes sont davantage évoqués dans l'étude de LAVOIE et autres (2004).

146 L'insistance sur la qualité de la relation humaine comme facteur de motivation scolaire est démontrée également dans l'étude de Helen LONG et Leanne TAYLOR (2002), comme dans celle de Danielle DESMARAIS, en collaboration avec Louise AUDET, Suzanne DANEAU, Martine DUPONT et Françoise LEFEBVRE (2003); voir aussi Sylvie ROY (1995).

- Plusieurs intervenants du monde scolaire ont également souligné les conséquences de l'usage du mode individualisé d'enseignement, notamment pour les adultes les moins scolarisés, qui manquent de confiance en leurs capacités et se trouvent démunis devant leurs apprentissages et la gestion de leurs stratégies.

### Le peu d'ouverture des milieux de travail

- Selon les deux études québécoises examinées, il semble que les personnes en emploi soient très peu rejointes dans les activités de formation offertes par les centres de formation des adultes. Pourtant, les travailleuses et travailleurs plus âgés et moins scolarisés représentent l'un des groupes importants à mobiliser pour la formation de base, selon la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue<sup>147</sup>.
- Il semble en être de même des activités de formation de base pour les travailleurs ou les travailleuses qui occupent des emplois atypiques ou peu spécialisés. Ainsi, les obstacles de nature institutionnelle peuvent être générés par le faible degré d'ouverture des entreprises à l'offre de formations de base à leur personnel. Il semble que ce type de formation soit jugé secondaire pour plusieurs employeurs, qui estiment plutôt que les activités de formation de base sont une responsabilité qui appartient davantage à l'État et à la collectivité. Selon les résultats d'une étude réalisée en 2000, très peu d'entreprises québécoises assujetties à la Loi sur la formation de la main-d'œuvre organiseraient des formations en matière d'alphabétisation<sup>148</sup>. Par ailleurs, la même étude soulève comme obstacle qu'il semble souvent difficile d'évaluer les besoins en matière de formation de base dans les entreprises, que les moyens d'évaluation à cet égard sont relativement coûteux et qu'ils comportent un certain risque de détérioration du climat de travail.

### Les lacunes sur le plan de l'information

- Selon les trois études portant sur les obstacles à la participation des adultes qui ont été examinées dans cette partie, les connaissances des adultes relativement aux lieux, aux cadres d'éducation (formel ou non formel), aux types de formation et aux choix de cours en éducation des adultes sont assez restreintes. Conséquemment, il semble exister un réel manque à différents égards, particulièrement au regard de la transmission de l'information à la population qui n'est pas inscrite dans un réseau de formation. Des adultes soulignent également l'insuffisance de l'information offerte durant le parcours de formation, afin de déterminer les diverses options et de réajuster leur profil de formation.
- L'attitude du personnel des centres interrogés dans le cadre des études québécoises révèle des ambiguïtés, soit le fait que, si la plupart des personnes s'entendent sur l'importance de la promotion des services, plusieurs s'interrogent sur la pertinence d'intensifier ces efforts, en raison notamment des contraintes financières des établissements, qui limitent l'accès des adultes aux programmes.
- En matière de contenu des messages, les adultes interrogés indiquent que certains messages publicitaires entourant l'alphabétisation ou la formation des adultes misent encore sur les manques et les carences des personnes peu scolarisées plutôt que sur les aspects positifs que peut apporter la formation. L'utilisation des termes « analphabètes » et « alphabétisation » semble mal perçue par bon nombre d'adultes, qui trouvent ces termes péjoratifs ou dévalorisants<sup>149</sup>.

147 Ce problème est souligné particulièrement par Paul BÉLANGER et Brigitte VOYER (2004).

148 Le fait que cette loi ne toucherait plus que les entreprises dont la masse salariale est de un million de dollars ou plus affectera le nombre de formations de base offertes. Voir également Pierre ROBERGE et Valérie SAYSET (2003), « Les personnes en emploi et les entreprises face à l'alphabétisation », dans *Recueil de trois études à propos de l'alphabétisation et de la formation de base en milieu de travail*, Québec, ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, p. 45-80.

149 Ces éléments sont également mentionnés dans le document suivant : PGF CONSULTANTS INC. (1997).

- Par ailleurs, il semble qu'on trouve encore peu d'informations concrètes relatives au déroulement des activités de formation en éducation des adultes : description de ce qui se passe concrètement dans les cours autant au regard du contenu, du mode de fonctionnement ou de la clientèle qui y a droit que des retombées personnelles et sociales qu'on peut espérer en suivant une formation.

### 3.4 Des réponses pour favoriser la participation

L'examen des nombreux obstacles que rencontrent les personnes peu scolarisées convie les milieux d'éducation et leurs partenaires à développer une approche intégrée et proactive afin de sensibiliser la population cible de la formation de base, d'augmenter le recrutement, d'adapter et de diversifier les services de formation. Il est évident que certains obstacles, surtout ceux qui sont de nature dispositionnelle, font appel à des dimensions complexes qui touchent les perceptions et les valeurs des individus. En ce sens, ils sont moins faciles à résoudre à court terme et cela demande une approche plus globale et à long terme. Par ailleurs, plusieurs obstacles de nature situationnelle ou institutionnelle peuvent être examinés et on peut mettre en place des mesures concrètes en vue de les aplanir.

Nous présentons successivement des pistes de solution envisagées par le Ministère et ses partenaires dans le cadre des mesures liées à la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue, puis nous ferons état brièvement des initiatives locales et régionales pour mobiliser la population cible. Nous terminerons par quelques éléments relevés lors d'un examen international des politiques et des pratiques en éducation des adultes.

#### Des pistes sur le plan gouvernemental

Plusieurs travaux en cours générés par l'adoption, en 2002, de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue contribueront aux efforts des organismes de formation pour fournir des services plus adaptés et diversifiés et ainsi mieux rejoindre divers groupes de la population cible<sup>150</sup>.

- Soulignons, par exemple, les travaux entourant le renouvellement des services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA). Ces travaux de réflexion et d'expérimentation mèneront à l'élargissement des services d'accueil et de référence actuellement offerts en éducation des adultes, entre autres en intégrant des dimensions d'accompagnement et de conseil tout au long du processus de formation de l'adulte afin de l'aider à identifier ses projets et ses objets de formation<sup>151</sup>. On prépare notamment, dans le cadre de ces travaux, ainsi que l'indique le plan d'action qui accompagne la Politique, des instruments permettant de faire avec l'adulte un bilan de ses acquis. Ce bilan des savoirs et des savoir-faire acquis par l'expérience dans une multitude de domaines devrait avoir pour effet de valoriser les adultes peu scolarisés, qui sont souvent placés uniquement devant leurs lacunes scolaires plutôt que devant la mise en valeur d'autres compétences. On a vu précédemment que la qualité des mécanismes d'accueil mis en place dans les établissements d'enseignement a une incidence directe sur l'intérêt d'un adulte pour un parcours de formation et sur la motivation à y persévérer. Ces travaux d'expérimentation et de mise en place progressive des nouveaux services d'accueil d'ici 2006 devraient contribuer à diminuer les obstacles institutionnels.

150 On trouvera des renseignements sur tous les travaux en cours en regard de la Politique à l'adresse suivante : <http://www.meq.gouv.qc.ca/dfga/politique/index.html>.

151 QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Vers un renouvellement des services d'accueil et de référence* (2004), document de réflexion et d'orientation, Québec, ministère de l'Éducation (voir également le site <http://www.meq.gouv.qc.ca/dfga/politique/accueilreference/index.html>).

- Par ailleurs, les obstacles de nature institutionnelle ont permis de relever l'importance d'approches andragogiques novatrices qui soient plus dynamiques et plus conviviales. À cet égard, soulignons l'implantation progressive dans les commissions scolaires du Programme de soutien au retour en formation des jeunes de 16-24 ans peu scolarisés<sup>152</sup>. Ce programme vise à rejoindre de jeunes décrocheurs peu motivés pour qui la formule scolaire plus traditionnelle a échoué. En ce sens, le cadre andragogique du Programme propose, à partir de recherches et d'examen d'expériences menées sur le terrain, une série de douze conditions favorables à considérer dans la mise en place des services<sup>153</sup>. Ces aspects visent notamment à varier et assouplir les parcours de formation, à prendre appui sur les acquis des jeunes, à constituer une équipe d'intervention stable et solide, à générer des apprentissages significatifs pour les jeunes et reconnus par la communauté. Tous ces aspects peuvent inspirer également la mise en place de services de formation et d'accompagnement adaptés à d'autres populations que les jeunes<sup>154</sup>.
- Les obstacles relatifs à l'information identifiés par les adultes ont trait au manque d'information concrète sur les services ou encore au contenu des messages de promotion, considérés comme péjoratifs ou peu mobilisateurs. Soulignons à cet égard les efforts continus déployés par le Ministère et ses partenaires en matière de promotion de la formation, notamment au moyen de la création, depuis 2002, de la Semaine québécoise des adultes en formation, en collaboration avec l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICEA), ce qui permet de souligner publiquement les efforts et la détermination des adultes en formation et de publiciser des exemples positifs en ce sens. Mentionnons en outre les campagnes annuelles de sensibilisation et de promotion de l'alphabétisation, dont les visuels projettent une image et des messages illustrant les retombées positives de la formation, ainsi que la mise en place de lignes téléphoniques de référence en ce qui concerne la formation des adultes en général (la ligne « Info-Apprendre ») et l'alphabétisation en particulier (la ligne « Info-Alpha »), en collaboration avec la Fondation pour l'alphabétisation, qui permettent de diriger chaque année un nombre important d'adultes vers des organismes de formation.
- Par ailleurs, on a vu que plusieurs obstacles de nature dispositionnelle nécessitent une approche globale, préventive et à long terme pour favoriser, dès le jeune âge, une attitude favorable à l'apprentissage. À cet égard, mentionnons que la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue a mis en place deux programmes de prévention de l'analphabétisme<sup>155</sup> qui visent des actions concertées dans plusieurs milieux défavorisés, et ce, dans chaque direction régionale du ministère de l'Éducation, afin d'offrir divers services de formation et d'accompagnement aux enfants ainsi qu'à leur famille. Ces approches systémiques de collaboration avec les partenaires du milieu peuvent contribuer à mettre en place, entre autres, divers services de formation adaptés aux parents.
- Enfin, on peut également mentionner toutes les opérations liées à la mise en place de la réforme au secteur de l'éducation des adultes, qui entraîne notamment la révision du curriculum de la formation générale des adultes, ainsi que l'implantation progressive de l'approche par compétence dans l'enseignement, ce qui favorisera une utilisation plus grande, notamment, de l'interaction dans le groupe-classe et le réinvestissement des savoirs et des savoir-faire dans l'action.

Bref, ces changements et d'autres qui ont été amorcés dans le cadre de la réforme du secteur de l'éducation des adultes et de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue devraient avoir des effets positifs sur la mobilisation de la population peu scolarisée. Enfin, notons que les programmes ou expérimentations générés par la Politique feront l'objet d'une évaluation, ce qui permettra un ajustement des actions en fonction des résultats observés.

152 Voir l'ensemble des documents du Programme pour les 16-24 ans à l'adresse suivante : <http://www.meq.gouv.qc.ca/dfga/politique/16-24/index.html>.

153 Sylvain BOURDON et Sylvie ROY (2004a).

154 On trouvera de courtes descriptions de projets novateurs réalisés auprès des jeunes peu scolarisés dans le document suivant : Sylvain BOURDON et Sylvie ROY (2004b), *Le plaisir d'apprendre. J'embarque quand ça me ressemble. Fiches descriptives des services de formation et d'accompagnement adaptés visant les décrocheurs et décrocheuses scolaires ou faiblement scolarisés de 16 à 24 ans*, Québec, ministère de l'Éducation, 46 p.

155 Il s'agit du Programme d'éveil à la lecture et à l'écriture en milieu défavorisé ainsi que du Programme d'intervention pour favoriser la réussite scolaire en milieu défavorisé (famille, école et communauté). On trouvera des informations sur ces programmes à l'adresse suivante : <http://www.meq.gouv.qc.ca/dfga/politique/index.html>.

## Des pistes sur le plan local et régional

Sur le terrain, bon nombre d'organismes de formation ont mis en place divers moyens sur le plan local ou régional pour mieux rejoindre les adultes peu scolarisés de leur territoire et améliorer leur persévérance en formation. Voici une liste non exhaustive d'exemples des actions qu'on retrouve dans les organismes d'éducation, tant dans les commissions scolaires que dans les organismes communautaires.

- Certaines commissions scolaires ont décidé de mettre sur pied des services distincts pour les jeunes adultes âgés de moins de 20 ans, parfois en collaboration avec des organismes parapublics et communautaires. Ces initiatives ont permis, selon les responsables, de mieux répondre aux besoins et aux caractéristiques de ces jeunes, notamment avec une plus grande cohérence par rapport à leur parcours au secteur des jeunes.
- Ainsi, plusieurs organismes ont mis en place avec succès des groupes de formation destinés aux jeunes mères, dans le cadre d'une collaboration avec le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille. Les projets *Ma place au soleil* doivent, entre autres, leur succès à l'enrichissement de l'offre de formation (par exemple, l'ajout d'ateliers sur l'éveil à l'écrit ou les compétences parentales) et aux mesures d'accompagnement offertes aux jeunes mères tout au long de leur formation. Certains établissements ont également participé à la mise sur pied d'un service de garde, ce qui favorise beaucoup la participation des jeunes parents à leurs études.
- D'autres centres d'éducation semblent avoir fait de l'accueil des adultes une intervention prioritaire : offre d'une mise à niveau intensive lors de la procédure d'accueil pour éviter tout déclassement, accompagnement individuel et collectif des nouveaux arrivants, mise en place d'ateliers de familiarisation avec les études, d'un suivi ou d'un système de tutorat par la suite. Ailleurs, on a organisé un service de garde sur place pour aider les parents ou planifié un système de transport pour ceux et celles qui en avaient besoin. En outre, plusieurs centres ont organisé diverses activités pour faire du centre un milieu de vie attirant (semaine culturelle, activités sportives, journal, ligue d'improvisation, etc.).
- Soulignons par ailleurs le travail réalisé depuis plusieurs années par les organismes d'action communautaire autonome, notamment ceux qui œuvrent en alphabétisation. Par leur approche globale, souvent axée sur la conscientisation et sur les besoins des individus, des groupes et du quartier, ces organismes offrent à plusieurs adultes une autre possibilité de formation. En effet, ces groupes ont mis au point une expertise originale qui permet aux personnes de faire des expériences de formation enrichissantes tout en vivant également une expérience de participation citoyenne, notamment en contribuant à la vie démocratique de l'organisme<sup>156</sup>. Le travail essentiel des groupes communautaires en éducation est d'ailleurs reconnu dans la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue et l'une des recherches à l'étude dans la présente section a relevé plusieurs témoignages d'adultes expliquant leur motivation à persévérer dans les formations de type non formel<sup>157</sup>.

En somme, les initiatives locales ou régionales ne manquent pas pour mieux rejoindre les adultes. Il faut sans doute continuer et accentuer ce travail, élargir les mesures, les généraliser, les évaluer, tout en s'inspirant de ce qui se fait ailleurs en matière d'incitatifs et de soutien à la formation des adultes (voir l'encadré suivant).

156 Pour avoir une idée des développements et des pratiques novatrices mis en œuvre dans les milieux d'alphabétisation populaire autonome, veuillez vous référer à la revue *Le monde alphabétique*, publiée une fois l'an par le Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ).

157 Voir LAVOIE et autres (2004).

### ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■

## Développer des incitatifs et renforcer la motivation : des impératifs pour rejoindre les populations les plus vulnérables<sup>158</sup>

Un examen des pratiques et des politiques en matière d'éducation des adultes dans neuf pays (Canada, Norvège, Espagne, Finlande, Danemark, Portugal, Suisse, Royaume-Uni et Suède) indique la nécessité de développer des mécanismes appropriés à cet égard et de renforcer les incitatifs pour rejoindre les populations les plus vulnérables, les plus réfractaires à l'idée de l'apprentissage structuré et les plus susceptibles d'abandonner la formation à la moindre contrariété. En effet, si la mise en place d'incitatifs et la création d'environnements favorables encouragent tous les adultes à se former, ces moyens deviennent essentiels pour les groupes les plus hostiles à l'égard de toute forme d'apprentissage structuré et formel. En effet, la majorité des populations peu scolarisées, dans tous les pays étudiés, ne reconnaissent pas le besoin de se former, manquent tout simplement d'intérêt et ne considèrent pas le fait de mieux lire, écrire et calculer comme un projet porteur d'avenir qui les inciterait à la formation. Cependant, s'il est vrai que les populations les moins scolarisées et présentant les niveaux de littératie les plus faibles participent moins à la formation, certains pays ont mis en place des dispositifs qui permettent de mieux rejoindre ces groupes.

La plupart des pays observés dans le cadre de cet examen de l'OCDE ont adopté diverses stratégies d'encouragement de la demande, par des incitatifs tant financiers (prêts, bourses, allocations de formation, aides fiscales) que non financiers (congés de formation, reconnaissance des acquis). Ces pays tentent d'adopter des orientations plus globales en matière d'éducation des adultes, qui intègrent, à des degrés divers, la formation professionnelle et la formation générale, et des formations répondant autant à des besoins personnels d'épanouissement, de citoyenneté et d'insertion sociale qu'à des besoins professionnels.

La maîtrise des compétences de base est une priorité dans la plupart des pays étudiés, qui se sont donné des cibles d'intervention plus précises pour rejoindre notamment les chômeurs, les personnes les moins qualifiées, les personnes immigrantes et les personnes handicapées.

Une des démarches importantes suivies par les pouvoirs publics pour inciter les adultes à acquérir une formation consiste à mettre en place des systèmes nationaux de qualification, grâce à un système d'attribution de crédits et d'équivalences, où les adultes se voient reconnaître divers apprentissages réalisés dans toutes sortes de lieux, y compris les apprentissages effectués en milieu informel ou en milieu non formel. Des expériences de ce genre sont particulièrement mises en évidence au Portugal, en Espagne, en Finlande et au Royaume-Uni.

Par ailleurs, l'aide matérielle et financière disponible pour les adultes constitue un moyen essentiel de les soutenir dans leur démarche de formation et, surtout, de leur permettre de persévérer. Certains pays (Danemark, Suède, Norvège) ont même donné la priorité aux personnes les moins scolarisées en ce qui concerne l'accès à l'aide financière. D'autres ont ciblé les travailleurs plus âgés (Finlande) ou peu instruits (Portugal). D'autres encore ont institué des crédits d'impôt pour la formation. De plus, une mesure adoptée récemment par certains pays, dont la Suède et le Royaume-Uni, concerne la mise en place de comptes individuels de formation, où l'individu choisit ce qu'il veut apprendre, les coûts de formation étant partagés entre l'individu, le gouvernement ou l'entreprise. Les détenteurs de ces comptes individuels de formation ont accès à toute une série d'incitatifs financiers en vue de planifier et de payer leur formation. Enfin, des pays comme le Danemark ont institué, en milieu de travail, des congés de formation et des rotations dans l'emploi, les travailleurs en formation étant remplacés par des chômeurs. D'autres pays (dont l'Espagne, la Finlande, la Norvège et la Suède) ont mis en place des droits individuels de formation qui peuvent prendre la forme d'un congé rémunéré sous certaines conditions.

<sup>158</sup> Les éléments de cet encadré sont tirés de l'ouvrage de l'OCDE (2003).

Par ailleurs, l'examen des politiques et des pratiques mises en œuvre par l'OCDE dans ces neuf pays a mis en valeur l'importance cruciale de convaincre les adultes des bienfaits et des multiples retombées possibles de l'éducation et de la formation qui leur sont offertes. En effet, il ne suffit pas de mettre en place des mesures, encore faut-il qu'elles soient utilisées par les personnes les moins scolarisées. À cet égard, toutes sortes de moyens de promotion sont proposés, notamment dans le cadre d'événements comme les semaines des apprenants adultes (instaurées au Québec depuis 2002). On indique que la promotion doit être axée sur l'ensemble des retombées de la formation, non seulement sur l'emploi, mais également sur un meilleur fonctionnement social, l'exercice de la démocratie et de la citoyenneté active de même que l'épanouissement personnel. Ainsi, le fait d'améliorer ses chances de trouver ou de conserver un emploi peut constituer une raison d'acquiescer à une formation, comme le fait de vouloir aider ses enfants dans leurs travaux scolaires, de mieux participer à la société, d'apprendre à utiliser Internet pour avoir accès à toutes sortes d'informations, etc.

Le rapport de l'OCDE soulève également l'importance d'innover en matière d'approches et de méthodes andragogiques, compte tenu du fait que la formation de base tente de rejoindre une population dans l'ensemble rebutée par le système scolaire traditionnel. Par conséquent, plusieurs approches sont mises en avant : enseignement à distance impliquant tout de même un tutorat personnalisé pour accommoder les adultes qui seraient réticents à ce genre d'apprentissage individualisé; utilisation accrue des technologies de l'information et de la communication (TIC); formation en petits groupes; offre de formations plus courtes comportant une finalité précise; création de formations sans enjeux majeurs, d'inspiration plus ludique, qui visent à réconcilier les adultes les moins scolarisés avec l'idée d'apprendre. Le rapport insiste sur la nécessité d'offrir des contenus et des approches adaptés aux adultes, de les mettre à contribution de façon qu'ils soient au cœur du projet de formation, d'axer l'enseignement sur les capacités à apprendre plutôt que sur les connaissances, qui deviendront vite obsolètes.

En ce sens, le rapport de l'OCDE fait mention de la question cruciale, pour les pouvoirs publics, de miser sur la formation des formateurs d'adultes afin d'augmenter la qualité de l'enseignement et de susciter l'innovation andragogique. Or, d'après l'examen des pratiques des neuf pays à l'étude, cette question semble constituer l'un des aspects les plus négligés des politiques et des orientations en matière d'apprentissage et de formation des adultes, en partie parce que les programmes de formation des maîtres ne font pas assez de place à la spécificité de l'éducation des adultes.

## FAITS SAILLANTS – SECTION 3

- Les obstacles à la participation des adultes sont multiples et agissent souvent de manière interreliée. Bien que tous les adultes puissent éprouver des difficultés avant ou pendant leur formation, plusieurs chercheurs reconnaissent que les obstacles à surmonter s'avèrent plus lourds et plus nombreux pour les adultes peu scolarisés.
- La classification des obstacles à la participation qui est de loin la plus utilisée est celle développée par Patricia Cross il y a plus de vingt ans. Cette classification tient compte de trois types d'obstacles : ceux de nature dispositionnelle, situationnelle et institutionnelle.
- Selon les résultats de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA), les raisons principales avancées dans tous les pays par les adultes qui auraient souhaité suivre une formation mais qui ne l'ont pas fait ont trait au manque de temps et à un travail trop prenant, deux obstacles de nature situationnelle. Les résultats de l'Enquête sur l'éducation et la formation des adultes (EEFA, 1997) sont relativement similaires.
- Les résultats tirés d'enquêtes telles que l'EIAA ou l'EEFA sont limités en ce sens qu'ils proviennent uniquement des personnes qui auraient voulu suivre une formation mais qui, pour une raison ou une autre, n'ont pu le faire. Seulement 20,8 p. 100 des répondants canadiens ont exprimé une demande insatisfaite de formation (EEFA, 1997). Au Québec, ce pourcentage est de 18,6 p. 100.
- L'expression de la demande insatisfaite suit les mêmes tendances que la participation effective : elle s'exprime davantage chez ceux et celles qui participent déjà à la formation, chez les personnes les plus jeunes, chez celles qui sont en emploi et chez celles qui sont plus scolarisées. On peut donc en conclure que les adultes peu scolarisés non seulement ne participent pas à une formation, mais sont également peu enclins à envisager d'en suivre une un jour.
- Les obstacles de nature dispositionnelle sont peu traités dans le cadre des enquêtes quantitatives sur la participation des adultes à la formation. Pourtant, ce genre d'obstacles pourrait constituer un frein majeur à la participation des personnes peu scolarisées. On relève, dans des études qualitatives récentes, au moins sept obstacles de nature dispositionnelle qui peuvent entraver la participation : le manque d'intérêt, qui masque souvent d'autres problèmes sous-jacents tels que l'âge, le recours limité à l'écrit, des expériences scolaires négatives, une perception négative de soi comme apprenant, une distance culturelle avec l'établissement scolaire, ainsi que le peu d'espoirs de retombées positives de la formation.
- Les obstacles situationnels peuvent être nombreux lorsqu'un adulte souhaite entreprendre une formation. L'Enquête canadienne sur la participation à l'éducation des adultes (1997) relève l'importance des obstacles situationnels, qui sont mentionnés par 64,3 p. 100 des personnes ayant exprimé une demande insatisfaite de formation. Le principal obstacle de cette catégorie est le manque de temps, en raison du travail mais aussi des responsabilités familiales, une situation davantage rapportée par les femmes. Les obstacles situationnels peuvent être plus importants en milieu défavorisé, étant donné les conditions de vie déjà précaires qui y sont associées. Les études recensées relèvent au moins cinq obstacles de nature situationnelle : les conditions de vie précaires, les problèmes de transport, la nature et les conditions du travail, la surcharge des tâches domestiques ainsi que les pressions négatives de l'entourage.
- Des obstacles de nature institutionnelle ont été mentionnés par près des trois quarts des répondants du Canada ayant exprimé une demande insatisfaite de formation (EEFA, 1997). Les plus importants obstacles relevés ont trait à des cours qui ne se donnent pas au bon moment ou au bon endroit (41,3 p. 100) ou aux coûts trop élevés liés aux programmes de formation (40,3 p. 100). Des études qualitatives recensées dans le présent document, on peut dégager six obstacles de nature institutionnelle : les conditions déficientes lors

de l'accueil, l'insuffisance des mesures de soutien offertes aux adultes, un contexte de formation peu adapté aux adultes, des pratiques andragogiques peu appropriées, le manque d'ouverture de certains milieux de travail ainsi que des lacunes sur le plan de l'information.

- L'examen des nombreux obstacles que rencontrent les personnes peu scolarisées convie les milieux d'éducation et leurs partenaires à développer une approche large et intégrée en matière de sensibilisation, de recrutement ou de développement des services d'enseignement. Certains obstacles, surtout ceux qui sont de nature dispositionnelle, font appel à des dimensions complexes qui touchent les perceptions et les valeurs des individus. En ce sens, ils sont moins faciles à résoudre à court terme. Par ailleurs, plusieurs obstacles de nature situationnelle ou institutionnelle peuvent être examinés et des mesures concrètes peuvent être mises en place en vue de les aplanir.

## CONCLUSION

Le présent document a pour objectif principal de fournir aux personnes travaillant dans les réseaux de l'éducation et à leurs partenaires des renseignements susceptibles de les aider à améliorer l'offre de formation et à mener à bien des opérations de sensibilisation, de promotion et de recrutement auprès des adultes. Pour ce faire, le document décrit les caractéristiques de la population cible de la formation de base et rend compte de sa participation effective à des activités de formation. Dans la dernière partie du document, une étude des obstacles que rencontrent les adultes peu scolarisés dans l'accès et la participation à la formation permet de lancer quelques pistes de réflexion pour la mise en œuvre de conditions favorables à leur participation.

Cet état de la formation de base des adultes au Québec montre, chiffres à l'appui, le défi de taille que représente l'augmentation de la participation des adultes peu scolarisés à la formation de base, sous toutes ses formes, que ce soit en milieu formel ou non formel et qu'il s'agisse d'une formation menant à un premier diplôme ou de toute autre formation ayant des objectifs plus pointus. De plus, l'ampleur et la complexité des obstacles que ces adultes rencontrent constituent une invitation à adopter une stratégie à long terme dans l'application des mesures et, surtout, une approche mesurée et patiente en vue d'atteindre les objectifs visés, tant dans les politiques que dans les mesures prises localement.

La Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue trace les grandes orientations au regard de la mobilisation de la population peu scolarisée. En matière de recherche, cet examen de la situation concernant la population cible de la formation de base permet également de déterminer quelques pistes à explorer afin de participer à cet effort de mobilisation.

Premièrement, il serait utile d'approfondir de manière plus systématique et sur une plus large échelle notre connaissance des obstacles à aplanir et des conditions à mettre en place chez certains groupes de personnes, de manière à documenter des pratiques et des politiques plus favorables à leur participation. Il faudrait, à cet égard, se pencher sur les besoins des personnes peu scolarisées qui sont en emploi et des adultes âgés de 45 ans ou plus, deux populations ciblées particulièrement par la Politique et qui sont très peu présentes dans les activités de formation de base.

Deuxièmement, l'évaluation des résultats des mesures de même que des programmes mis en place pour favoriser la participation des adultes constitue un enjeu majeur. Il importe de savoir pourquoi certaines mesures ou certains services fonctionnent bien et d'autres non, pourquoi des programmes réussissent pour certains groupes et échouent pour d'autres. En outre, comme le montre l'examen mené par l'OCDE à l'égard des politiques d'éducation des adultes, il y a lieu de documenter plus à fond des pratiques de formation novatrices et exemplaires qui permettent de mieux rejoindre les populations les plus réfractaires à l'acquisition d'une formation. L'évaluation systématique des résultats de ces expériences novatrices permettrait, le cas échéant, de les transformer en mesures globales, applicables à grande échelle.

Enfin, la promotion de mesures qui ont fait leurs preuves pour améliorer l'accès et la persévérance des populations les moins scolarisées permettrait de souligner publiquement en quoi la mobilisation de la population cible dépend en grande partie de la mise en place d'un système cohérent d'incitatifs ainsi que de la diversité et de la qualité des formations offertes. À cet égard, des expériences menées auprès de travailleurs et travailleuses peu scolarisés et de personnes de 45 ans ou plus devraient être privilégiées, de même que la promotion de stratégies novatrices mises en œuvre dans un contexte particulier, comme en milieu rural.

## ANNEXE 1 : NOTES MÉTHODOLOGIQUES

Les notes méthodologiques qui suivent visent à préciser les données présentées dans les sections 1 et 2. Rappelons au lecteur et à la lectrice que ces notes lui seront particulièrement utiles, car le présent document comporte plusieurs différences par rapport à un autre document publié en 2001 et traitant également des caractéristiques de la population cible de la formation de base<sup>159</sup>.

### Section 1

- Nous utilisons, pour décrire la population cible de la formation de base, les données du recensement canadien de 2001 portant sur la scolarité, qui indiquent le dernier échelon scolaire terminé d'après la déclaration du répondant ou de la répondante. C'est actuellement la seule mesure dont nous disposons pour suivre l'évolution de la situation au fil des ans.
- Les données présentées dans ce document traitent des non-diplômés en distinguant les personnes ayant moins de 9 ans de scolarité et celles ayant déclaré de 9 à 13 ans d'études sans toutefois être titulaires d'un diplôme. Cette distinction permet d'établir un portrait plus détaillé et de continuer à s'intéresser de façon particulière à la population la moins scolarisée qui, sous plusieurs aspects, diffère des personnes ayant de 9 à 13 ans d'études.
- Nous avons considéré les adultes de 15 à 64 ans comme la population cible de la formation de base. Même si les services de formation doivent être et sont accessibles à tous et toutes sans distinction d'âge, il reste que, dans la réalité, ce sont davantage les personnes de moins de 65 ans qui les utilisent. Cependant, nous avons intégré, dans tous les tableaux, les données relatives aux personnes de 65 ans ou plus.
- Les données du recensement ayant trait au plus haut niveau de scolarité diffèrent de celles qui portent sur la fréquentation scolaire, celles-ci précisant si les répondants et répondantes ont fréquenté l'école à temps plein ou à temps partiel au cours de l'année ayant précédé le sondage. Disposant de données plus précises et plus récentes au moyen des fichiers ministériels, nous n'avons pas tenu compte de cette dernière variable. Toutefois, la population cible de la formation de base inclut aussi bien les adultes qui ont terminé ou qui ont entrepris depuis 2001 un programme menant à l'obtention d'un diplôme du secondaire que ceux et celles qui n'ont pas suivi de formation depuis des années.
- Les données relatives à la scolarité qui sont tirées du recensement portent sur les personnes de 15 ans ou plus. Or, les services d'éducation des adultes sont offerts aux personnes de 16 ans ou plus. Pour tenir compte de cette situation, nous avons isolé dans les tableaux les données portant sur les jeunes de 15 ans et constitué la catégorie d'âge des 16-19 ans. Cela permettra aux organismes qui le souhaitent de préciser davantage les populations visées par leurs activités de recrutement, en soustrayant notamment les jeunes de 15 ans.
- Plusieurs données de Statistique Canada ou de l'Institut de la statistique du Québec qui portent sur la scolarité englobent les personnes de 15 ans ou plus et non celles de 16 ans ou plus. Pour éviter toute confusion et pour faciliter les comparaisons dans un souci d'uniformité par rapport aux données habituellement présentées, nous avons donc choisi de conserver les données concernant les jeunes de 15 ans dans les totaux des tableaux.

159 S. ROY et D. CHAREST (2001a).

- Compte tenu du fait que certaines orientations de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue visent notamment à rejoindre certains segments de la population, tels les jeunes peu scolarisés et les travailleurs et travailleuses de 45 ans ou plus, nous avons, dans chaque tableau, établi cinq catégories d'âge permettant de mieux caractériser les divers groupes : 16-19 ans; 20-24 ans; 25-44 ans; 45-64 ans et 65 ans ou plus. Les données présentées dans les tableaux concernent donc l'ensemble des adultes de 15 ans ou plus, l'accent étant mis, dans les explications, sur le groupe des 15-64 ans.

## Section 2

- Deux sources principales de données sont utilisées dans cette section : une enquête canadienne sur la participation à des activités de formation (1997)<sup>160</sup>, mais surtout les fichiers administratifs du ministère de l'Éducation du Québec.
- Les données issues des fichiers ministériels ne sont pas comparables avec les résultats de l'enquête canadienne. Celle-ci traite des résultats obtenus par déclaration des adultes, alors que les données ministérielles traitent de participation effective. L'âge des répondants diffère également : 16 ans ou plus dans le cas des données québécoises et 17 ans ou plus dans le cas de l'enquête canadienne.
- De plus, la méthodologie de l'enquête canadienne exclut les jeunes inscrits à temps plein dans le prolongement de leur formation initiale (au cégep ou à l'université), afin d'obtenir un portrait plus juste de la participation des adultes qui entreprennent des activités de formation après avoir interrompu leurs études. La situation est bien différente dans les commissions scolaires qui reçoivent un nombre important de jeunes adultes issus directement de la formation initiale. Par conséquent, nous avons préféré ne pas utiliser le concept de discontinuité pour faire état de toutes les personnes inscrites en formation générale et professionnelle.
- Comme la définition de la formation de base qu'on trouve dans la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue couvre toutes les activités menant à l'obtention du premier diplôme d'études secondaires, les données présentées concernent tant la formation professionnelle que la formation générale.
- Même si le diplôme constitue, selon la Politique, la reconnaissance officielle de la fin de la formation de base, nous avons considéré toutes les activités de formation reconnues comme des services d'enseignement dans la Loi sur l'instruction publique, même celles qui ne mènent pas à un diplôme. En ce qui a trait à la formation professionnelle, nous avons considéré les programmes menant à un diplôme d'études professionnelles (DEP), mais également les activités menant à une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) et à une attestation de formation professionnelle (AFP), de même que les autres programmes de courte durée. Quant aux services d'enseignement de la formation générale, nous les avons tous considérés.
- Par ailleurs, pour ce qui est de la formation générale, nous présentons également des données concernant la participation des adultes à des activités d'alphabétisation populaire. Ces données sont tirées des rapports d'activité des organismes subventionnés par le Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE) et ne concernent que la participation, sans autres caractéristiques sociodémographiques.
- Pour les services offerts dans les commissions scolaires, les données tirées des fichiers ministériels concernent tous les adultes âgés de 16 ans ou plus. Pour faciliter les comparaisons avec les données sur la population non diplômée, nous avons utilisé les mêmes catégories d'âge que celles présentées dans la première section, soit 16-19 ans, 20-24 ans, 25-44 ans, 45-64 ans et 65 ans ou plus.

<sup>160</sup> STATISTIQUE CANADA et DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA (2001b).

- Les données utilisées pour la formation générale sont tirées du fichier Sanction des études des adultes en formation générale (SAGE) et du Système d'information financière sur la clientèle adulte (SIFCA). En ce qui a trait à la formation professionnelle, les données sont tirées des sources suivantes : la Déclaration des clientèles en formation professionnelle (DCFP), la Déclaration des clientèles scolaires (DCS), le Système d'information financière sur la clientèle adulte (SIFCA) et le Système d'information du Ministère sur les clientèles adultes (SIMCA).
- Au regard de la formation professionnelle, nous avons intégré les personnes âgées de 16 ans ou plus inscrites au secteur des jeunes, puisqu'elles sont couvertes par le même régime pédagogique. Nous avons cependant éliminé les données ayant trait aux jeunes de 14 et de 15 ans. Notons que, si la prestation de services est souvent la même pour les élèves, les services complémentaires dont ils peuvent bénéficier varient entre le secteur des jeunes et celui des adultes.
- À l'exception du tableau 30, les données présentées concernent des personnes et non des inscriptions; cela signifie qu'une personne inscrite plus d'une fois à un même service au cours d'une année n'est comptabilisée qu'une seule fois dans ce service. Toutefois, un adulte s'étant inscrit à plus d'un service durant la même année est comptabilisé dans chaque service. De plus, si une personne s'est inscrite dans plus d'un centre d'éducation des adultes durant la même année, elle sera comptabilisée pour chacun d'eux.
- Trois années ont été retenues pour l'analyse des données, soit 1999-2000, 2000-2001 et 2001-2002; ce portrait se situe dans la continuité d'une première analyse de la participation aux activités de la formation générale des adultes<sup>161</sup>.

---

<sup>161</sup> Ce document contenait des données sur la participation des adultes à la formation générale pour les années 1994-1995 à 1998-1999. Voir S. ROY et D. CHAREST (2001a).

## ANNEXE 2 : COMMENT EXPLIQUER LA VARIATION DU NOMBRE D'ADULTES QUÉBÉCOIS AYANT MOINS DE NEUF ANS D'ÉTUDES ENTRE 1996 ET 2001

On peut à première vue être étonné de la baisse significative, en 5 ans, du nombre de Québécois et Québécoises qui ont moins de 9 ans d'études. En effet, ce nombre est passé de 611 670 adultes âgés de 15 à 64 ans, selon les données du recensement de 1996, à 468 435 en 2001, ce qui représente une diminution de 23,4 p. 100. Comment expliquer ce phénomène?

L'étude plus attentive des tranches d'âge des années 1996 et 2001, comme on peut le voir au tableau suivant, permet d'attribuer principalement la baisse significative du nombre de personnes ayant moins de 9 ans d'études à deux phénomènes : d'une part, le changement des générations dans le bassin des 15-64 ans et, d'autre part, l'amélioration de la scolarisation dans la population adulte, particulièrement chez les plus jeunes.

**Tableau 2.1**  
Population de 15 ans ou plus ayant moins de 9 ans de scolarité, selon l'âge, Québec, variation 1996-2001

Groupe d'âge	1996	2001	Variation*
15-19 ans	38 585	29 840	
20-24 ans	23 325	19 820	-18 765
25-29 ans	22 565	18 685	-4 640
30-34 ans	30 395	19 740	-2 825
35-39 ans	38 245	29 190	-1 205
40-44 ans	47 145	36 780	-1 465
45-49 ans	72 405	45 125	-2 020
50-54 ans	98 180	68 360	-4 045
55-59 ans	113 405	93 110	-5 070
60-64 ans	127 520	107 785	-5 620
<b>Sous-total 15-64 ans</b>	<b>611 770</b>	<b>468 435</b>	<b>(-45 655)</b>
65 ans ou plus	413 785	414 345	560
<b>Total 15 ans ou plus</b>	<b>1 025 555</b>	<b>882 780</b>	<b>(-142 775)</b>

Source : Recensement canadien de 1996 et de 2001.

\* La variation est établie sur la base de l'évolution d'un groupe d'âge d'un recensement à l'autre. Par exemple, des 38 585 jeunes de 15 à 19 ans qui déclaraient moins de 9 ans de scolarité en 1996, il ne reste plus que 19 820 personnes de 20 à 24 ans qui sont dans la même situation 5 ans plus tard, ce qui équivaut à une baisse de 18 765 personnes.

Premièrement, les 127 520 personnes âgées de 60 à 64 ans qui, en 1996, avaient déclaré moins de 9 ans d'études ne faisaient plus partie, en 2001, du groupe des 15-64 ans, alors que la génération des 15-19 ans est, comme le montrent tous les derniers recensements, beaucoup plus scolarisée, puisque seuls 29 840 personnes de ce groupe d'âge ont moins de 9 ans d'études. Autrement dit, si 41,0 p. 100 des personnes de 60 à 64 ans avaient moins de 9 ans d'études en 1996, la proportion de personnes peu scolarisées chez les jeunes de 15 à 19 ans en 2001 était presque sept fois moindre (6,5 p. 100). Ce changement dans le bassin de la population cible donne un écart de 100 000 personnes et peut expliquer en grande partie la baisse du nombre de personnes peu scolarisées au Québec.

Il est à noter que ces « nouveaux » jeunes de 15 à 19 ans qui faisaient dorénavant partie de la population ayant moins de 9 ans d'études en 2001 étaient moins nombreux que ceux qui faisaient partie de la génération du même âge en 1996 (29 840 comparativement à 38 585). Des analyses plus approfondies seraient nécessaires pour expliquer cet écart.

Deuxièmement, la baisse constatée s'explique par des gains dans la scolarité, que l'on peut observer dans la majorité des groupes d'âge, mais particulièrement chez les 15-19 ans. En effet, le suivi des groupes d'âge entre les deux recensements montre que, des 38 585 jeunes de 15 à 19 ans qui avaient moins de 9 ans d'études en 1996, il ne restait plus, 5 ans plus tard, que 19 820 personnes de 20 à 24 ans dans la même situation, ce qui représente une baisse de 18 765 personnes.

Bref, la diminution du nombre de personnes moins scolarisées s'observe dans tous les groupes d'âge, mais elle est plus nette chez les jeunes âgés de 15 à 19 ans. Rappelons que ces comparaisons entre les deux groupes d'âge à cinq ans d'intervalle demeurent approximatives, car les variations de nombre peuvent s'expliquer entre autres par les décès, l'arrivée de personnes immigrantes et les migrations interprovinciales.

## ANNEXE 3 : ALPHABÉTISME : MESURE ET RÉSULTATS

Depuis près d'une vingtaine d'années, les méthodes d'évaluation des compétences en lecture, notamment chez les populations adultes, se sont grandement raffinées. Les principales recherches d'envergure internationale sont orientées vers l'évaluation directe au moyen de tests élaborés à partir de documents tirés de situations de la vie de tous les jours<sup>162</sup>. Ces études ont permis, entre autres, de préciser et de nuancer le lien entre compétences en lecture et niveau de scolarité.

Les compétences en lecture sont de plus en plus fréquemment désignées par le terme « alphabétisme », celui-ci étant considéré comme « la capacité d'utiliser les imprimés et l'information écrite pour fonctionner dans la société, atteindre ses objectifs, parfaire ses connaissances et accroître son potentiel<sup>163</sup> ». L'alphabétisme demeure l'une des compétences clés reconnues comme essentielle, voire préalable selon certains, à l'acquisition et à la maîtrise d'autres compétences de base.

### L'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA)

L'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA) a été menée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) avec la collaboration de Statistique Canada et du Educational Testing Service (ETS). Cette enquête, conduite de 1994 à 1998 dans vingt pays, dont le Canada, a permis de mesurer directement les compétences en lecture d'adultes de 16 à 65 ans au moyen de trois types de textes : les textes suivis (articles de journaux, livres, dépliants, etc.), les textes schématiques (grilles, tableaux, cartes routières, etc.) et les textes à contenu quantitatif (factures, bons de commande, tableaux de données, etc.).

Grâce aux résultats obtenus, les adultes ont été classés selon quatre niveaux, soit de 1 à 4/5. Selon l'OCDE, le niveau 3 est considéré comme le seuil minimal que chaque individu devrait atteindre pour se développer, continuer à apprendre et répondre aux exigences sociales et professionnelles en ce qui concerne l'écrit dans les sociétés industrialisées.

Le Québec compterait, selon les données de l'EIAA, environ un million d'adultes de 16 à 65 ans ayant une capacité de lecture très limitée (niveau 1), soit 1 adulte sur 5 (21,1 p. 100) (voir le tableau 3.1).

162 Des débats persistent sur le plan international au regard des meilleures approches d'évaluation des compétences à l'écrit (voir entre autres <http://www.anlci.gouv.fr/documents/actes112003/programme.pdf>).

163 STATISTIQUE CANADA (1996), p. ix.

**Tableau 3.1**  
**Niveaux d'alphabétisme au Québec, lecture de textes suivis,**  
**EIAA, 1994**

Niveaux de capacité de lecture	Personnes de 16 à 65 ans		Personnes de 16 ans ou plus	
	N	%	N	%
Niveau 1	997 995	21,1	1 511 586	27,8
Niveau 2	1 248 391	26,4	1 386 911	25,5
Niveau 3	2 042 633	43,3	2 101 718	38,7
Niveau 4/5	430 817	9,1	430 818	7,9
<b>Total</b>	<b>4 719 836</b>	<b>100,0</b>	<b>5 431 033</b>	<b>100,0</b>

Source : Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA), 1994.

Note : Compte tenu de la petite taille de l'échantillon utilisé lors de cette enquête, les données québécoises doivent être interprétées avec prudence. Le niveau 1 correspond à de très faibles capacités de lecture, le niveau 2 correspond à un seuil moyen jugé insuffisant, le niveau 3 est considéré comme un seuil acceptable et le niveau 4/5 est considéré comme le seul niveau polyvalent pour le traitement de l'information écrite.

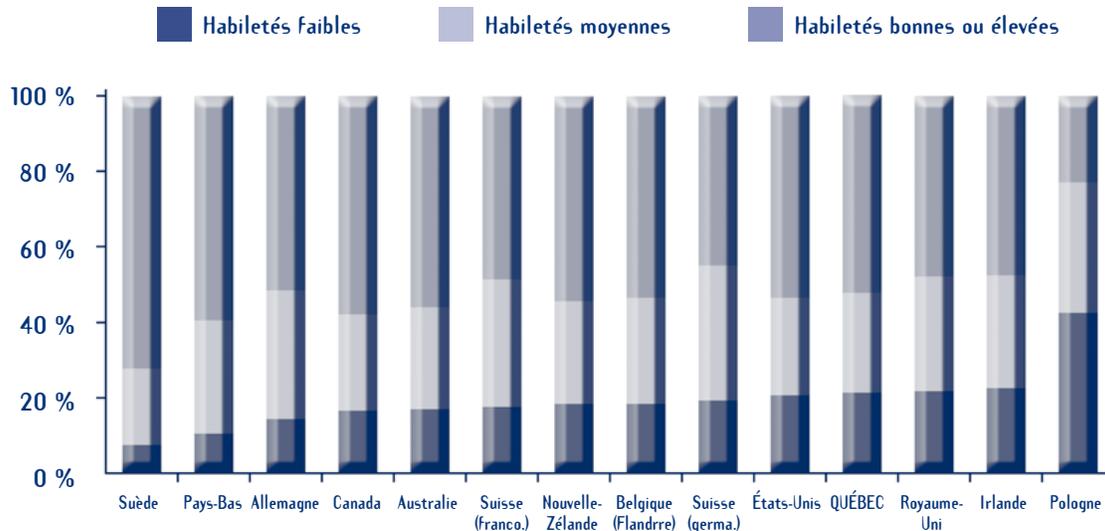
Par ailleurs, on compte également environ 1,2 million d'adultes de 16 à 65 ans dont les compétences sont jugées insuffisantes pour bien fonctionner dans la société (niveau 2), soit plus du quart (26,4 p. 100) de la population adulte.

Au total, il y aurait donc au Québec environ 2,2 millions d'adultes de 16 à 65 ans dont les compétences à l'écrit seraient insuffisantes, c'est-à-dire inférieures au niveau 3, qui représente le seuil de compétence jugé acceptable sur le plan international. À l'échelle canadienne, si l'on considère la proportion d'adultes classés au niveau 1, le Québec se situe au même rang que les Maritimes, derrière l'Ontario et les provinces de l'Ouest<sup>164</sup>.

Comme en témoigne le graphique qui suit, les proportions de personnes classées au niveau 1 sont plus élevées au Québec qu'au Canada, aux États-Unis, en Australie et en Belgique flamande, des pays ou des régions aux situations économiques relativement comparables.

164 STATISTIQUE CANADA (1996).

**Graphique 4**  
Répartition (%) des personnes de 16 à 65 ans, selon le niveau d'habileté à lire des textes suivis, comparaison internationale, EIAA 1994-1995



Source : Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes.

Note : Les pays sont classés par ordre croissant selon le pourcentage de personnes de 16 à 65 ans ayant des habiletés faibles (niveau 1). Les habiletés moyennes désignent le niveau 2 et les habiletés bonnes ou élevées, les niveaux 3, 4 et 5.

## L'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIAA)

L'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIAA) s'inscrit dans le prolongement de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes. Encore une fois chapeauté par l'OCDE et coordonnée par Statistique Canada, l'EIAA a pour objectif de fournir un portrait des capacités des populations adultes en littératie, en numératie et en résolution de problèmes. L'EIAA vise à approfondir les relations entre ces champs de compétence et plusieurs déterminants sociodémographiques et socioéconomiques.

L'évaluation portera sur les populations âgées de 16 à 65 ans, mais au Canada la population interrogée comprendra aussi des personnes de plus de 65 ans. La composition de l'échantillon canadien permettra d'établir un profil de compétences pour plusieurs sous-groupes, dont les minorités linguistiques, les jeunes de 16 à 24 ans ainsi que les populations immigrantes. Une attention particulière sera portée aux caractéristiques des populations dont le niveau de compétence est faible. Contrairement à la situation observée au moyen de l'EIAA, où l'objectif principal était d'établir un profil de compétences permettant une comparaison internationale, les responsables canadiens de l'EIAA souhaitent une meilleure représentation régionale afin d'obtenir des données fiables et détaillées par province. Plusieurs gouvernements provinciaux, dont celui du Québec, ont d'ailleurs participé au financement de l'enquête pour augmenter leur échantillon initial.

La méthode d'enquête consiste à mener des entrevues individuelles comprenant un questionnaire et une série de tests permettant de mesurer les capacités des répondants et répondantes à l'égard de certaines compétences. Ainsi, les compétences en lecture (textes suivis et textes schématiques), en numératie et en résolution de problèmes sont mesurées à l'aide de tests permettant de définir cinq niveaux. Quant aux technologies de l'information et de la communication, les compétences dans ces domaines seront examinées à partir d'un volet intégré au questionnaire de base.

Rappelons que la taille et la composition de l'échantillon québécois utilisé dans le cadre de l'EIAA ne permettaient pas d'en tirer des analyses poussées ni d'établir le profil de certains sous-groupes. La situation est différente en ce qui regarde l'EIACA. L'Institut de la statistique du Québec (ISQ) est mandaté pour établir des liens avec Statistique Canada en vue de faire de cette enquête un projet collectif qui favorise une analyse globale et dynamique des données, mais également pour veiller à ce que la taille de l'échantillon représentant la population du Québec soit suffisante pour permettre d'établir un portrait fiable des compétences en matière d'alphabétisme.

C'est dans cette perspective que le ministère de l'Éducation, le ministère de la Culture et des Communications ainsi que le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille sont partenaires de l'enquête avec l'ISQ et participent à plusieurs étapes de celle-ci, dont l'analyse des résultats. Les prétests ont été effectués en 2001 et la collecte de données, en 2003. Le rapport international devrait être disponible au printemps 2005, alors que les rapports canadiens et québécois sont attendus pour l'automne de la même année.

## BIBLIOGRAPHIE

AGENCE NATIONALE DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME (2004). « L'évaluation des bas niveaux de compétence à l'écrit », Lyon, 5, 6 et 7 novembre 2003, *Colloque scientifique international de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme avec la participation de l'AEA-Europe*, 88 p. (<http://www.anlci.gouv.fr/documents/actes112003/programme.pdf>).

BARAN, J., G. BERUBE, R. ROY et W. SALMON (2000). *Éducation et formation des adultes au Canada : les principales lacunes en matière de connaissances* (document de recherche R-00-6F), Hull, Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique, Développement des ressources humaines Canada.

BÉLANGER, Paul et Brigitte VOYER (2004). *L'aide à l'expression de la demande éducative en formation générale et l'accueil de cette demande dans les commissions scolaires du Québec*, Montréal, Centre interdisciplinaire de recherche et de développement sur l'éducation permanente (CIRDEP-UQAM), 106 p.

BÉLISLE, Rachel (2001). *Des rapports pluriels à l'écrit, Rapport de recherche aux partenaires sur la culture de l'écrit d'organismes communautaires d'insertion sociale et professionnelle qui proposent des projets de formation à des jeunes adultes non diplômés*, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 112 p.

BÉLISLE, Rachel (1997a). *Des services publics pour toute la population*, Montréal, ICEA, 55 p.

BÉLISLE, Rachel (1997b). *Efforts d'accessibilité. Rapport de recherche*, Montréal, ICEA, 39 p.

BÉRUBÉ, Colette, Claude PAGÉ, Clément LEMELIN, et Céline SAINT-PIERRE (2004). *Cap sur l'apprentissage tout au long de la vie. Rapport du Comité d'experts sur le financement de la formation continue*, Québec, ministère de l'Éducation, 156 p.

BESSE, Jean-Marie (1995). *L'écrit, l'école et l'illettrisme*, Lyon, Magnard, 118 p.

BOURDON, Sylvain et Sylvie ROY (2004a). *Le plaisir d'apprendre. J'embarque quand ça me ressemble. Cadre andragogique pour les services de formation et d'accompagnement adaptés visant les décrocheurs et décrocheuses scolaires ou faiblement scolarisés de 16 à 24 ans*, Québec, ministère de l'Éducation, 42 p.

BOURDON, Sylvain et Sylvie ROY (2004b). *Le plaisir d'apprendre. J'embarque quand ça me ressemble. Fiches descriptives des services de formation et d'accompagnement adaptés visant les décrocheurs et décrocheuses scolaires ou faiblement scolarisés de 16 à 24 ans*, Québec, ministère de l'Éducation, 46 p.

BRAIS, Yves (1992). *Retard scolaire au primaire et risque d'abandon scolaire au secondaire*, Québec, ministère de l'Éducation, Direction de la recherche, 55 p.

CHAREST, Diane, Liette PICARD et autres (2001). « Scolarisation des adultes et des enfants et garde des enfants », chapitre 10, dans CAMIRAND et autres (1998), *Enquête québécoise sur les limitations d'activités*, Québec, ISQ.

CHAREST, Diane (1997). *La situation des jeunes non diplômés de l'école secondaire. Sondage sur l'insertion et l'intégration professionnelle des jeunes en difficulté d'adaptation et d'apprentissage et des autres jeunes non diplômés de l'école secondaire*, Québec, ministère de l'Éducation, Direction de la recherche et Direction de l'adaptation sociale et des services complémentaires, 175 p.

CHAREST, Diane et Sylvie ROY (1992). *Départs et abandons en alphabétisation. Étude auprès des personnes inscrites aux activités d'alphabétisation*, Québec, ministère de l'Éducation, Direction de la recherche, 92 p. et annexes.

COMMISSION ROYALE SUR LES PEUPLES AUTOCHTONES (1996). *Volume 3 : vers un ressourcement*, Ottawa, ministère des Approvisionnement et Services du Canada, Groupe Communication Canada.

COULOMBE, I. (2003). *Personnes inscrites aux services d'alphabétisation dans les commissions scolaires du Québec. Statistiques pour 2001-2002*, Québec, ministère de l'Éducation, Direction de la formation générale des adultes, 35 p.

CROSS, K. P. (1981). *Adult as Learners: Increasing Participation and Facilitating Learning*, San Francisco, Jossey-Bass, 284 p.

DARKENWALD, G. G. et S. B. MERRIAM (1982). *Adult Education: Foundations of Practice*, New York, Harper & Row.

DESMARAIS, Danielle, en collaboration avec Louise AUDET, Suzanne DANEAU, Martine DUPONT et Françoise LEFEBVRE (2003). *L'alphabétisation en question*, recherche-action-formation menée par La Boîte à lettres de Longueuil, Montréal, Quebecor, 262 p.

DIRECTION DE L'ÉDUCATION, DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES AFFAIRES SOCIALES, COMITÉ DE L'ÉDUCATION (2002). *Définition et sélection des compétences (DeSeCo) : fondements théoriques et conceptuels*, document de stratégie, OCDE, 29 p.

DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES (2003). *Pour... suivre son régime*, document d'information sur les articles du Régime pédagogique de la formation générale des adultes, Québec, ministère de l'Éducation, 235 p.

DORAY, Pierre, Paul BÉLANGER et Anik LABONTÉ. *Les contours de la demande insatisfaite de formation*, à paraître, Québec, ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille.

DORAY, Pierre et Stephen ARROWSMITH (1997). *Patterns of Participation in Adult Education: Cross-National Comparisons, New Patterns of Adult Learning: A Six-Country Comparative Study*, Paris et Hambourg, Pergamon Press, p. 39-75.

DROLET, Nathalie, Janine LEGROS, et Sylvie ROY (2001). *L'écho d'un silence. Recherche sur les parents peu scolarisés*, Laval, Groupe Alpha Laval, école Saint-Gilles et Maison de la famille Pont-Viau, 154 p.

DUCLOS, Pénélope et autres (2003). *Rapport statistique sur les individus, entreprises et organismes participant aux mesures actives d'Emploi-Québec*, Québec, ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, Direction de la recherche et de la statistique, 42 p.

GARON, Rosaire et Lise SANTERRE (2004). *Déchiffrer la culture au Québec : 20 ans de pratiques culturelles*, Québec, ministère de la Culture et des Communications, Publications du Québec, 355 p.

GRÉGOIRE, Réginald (2003). *La validation de la formation de base chez les adultes*, quatre expériences majeures en dehors du Québec, Québec, TREAQ-FP, 143 p.

GOWEN, S. (1996). « Comment la réorganisation du travail détruit le savoir-faire ordinaire », dans Jean-Paul HAUTECŒUR (dir.), ALPHA 96, *Formation de base et travail* (p. 14-38), Québec, ministère de l'Éducation; Hambourg, Institut de l'UNESCO pour l'éducation.

HAUTECŒUR, Jean-Paul (1992). « L'analphabétisme : Quel sens? Quelles actions? Quels résultats? », dans Jean-Paul HAUTECŒUR (dir.), ALPHA 92, *Recherches en alphabétisation* (p. 107-125), Québec, ministère de l'Éducation; Hambourg, Institut de l'UNESCO pour l'éducation.

HAUTECŒUR, Jean-Paul (1986). « Sondage léger, conclusions lourdes », dans Jean-Paul HAUTECŒUR (dir.), ALPHA 86, *Recherches en alphabétisation* (p. 243-267), Québec, ministère de l'Éducation.

HODDINOT, S. (1998). *Un pensez-y bien, S.V.P. pensez-y à deux fois. Rapport de l'étude sur l'accès aux programmes et aux services d'éducation de base des adultes au Canada*, Ottawa, Conseil scolaire d'Ottawa, 226 p.

HUDON, Solanges (2004). « L'éducation des populations scolaires dans les communautés autochtones du Québec », *Bulletin statistique de l'éducation*, n° 30, avril, ministère de l'Éducation, 30 p.

HUM, Derek et Wayne SIMPSON (2003). « Les immigrants adultes sont-ils bien formés ? », *Revue trimestrielle de l'éducation*, vol. 9, n° 3, p. 17-23.

HURTUBISE, Roch, Michèle VATZ LAAROUSSI, Sylvain BOURDON, Diane GUÉRETTE et Lyliane RACHÉDI (2004). *Rendre visible l'invisible. Pratiques de lecture des jeunes et des adultes en milieu défavorisé et représentations véhiculées par divers organismes*, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 153 p.

LAHIRE, Bernard (1996). « Des réussites scolaires multiformes en milieux populaires », *Migrants-formation*, n° 104, mars, Paris, Centre national de documentation pédagogique, p. 22-27.

LAHIRE, Bernard (1995). *Tableaux de familles, échecs et réussites scolaires en milieux populaires*, Lyon, Gallimard et Seuil, 289 p.

LAHIRE, Bernard (1993). *La raison des plus faibles. Rapport au travail, écritures domestiques et lecture en milieu populaire*, Lille, Presses universitaires de Lille, 188 p.

LALANDE, Daniel (2003). « Estimation du nombre de personnes analphabètes en emploi au Québec à partir des données de la scolarité », dans *Recueil de trois études à propos de l'alphabétisation et de la formation de base en milieu de travail*, Québec, ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, document de travail, p. 19-43.

LAVOIE, Natalie, Jean-Yves LÉVESQUE, Shanoussa AUBIN-HORTH, Lucille ROY et Sylvie ROY (2004). *Obstacles à la participation des adultes peu scolarisés à des activités de formation dans un cadre d'éducation formel et non formel*, Rimouski, Éditions Appropriation, 315 p.

LIVINGSTONE, D. W. (2000). *Exploring the Iceberg of Adult Learning: Findings of the First Canadian Survey of Informal Learning Practices*, Toronto, Ontario Institute for Studies in Education, University of Toronto.

LONG, Helen et Leanne TAYLOR (2002). *Non-Participation in Literacy and Upgrading Programs. A National Study. Stage One, Stage Two*, Toronto, ABC Canada.

N'ZUÉ, Kouadio Antoine (2002). « La gestion du mouvement », *Le point en administration scolaire*, vol. 5, n° 2, p. 6-9.

OCDE (2003). *Au-delà du discours : politiques et pratiques de formation des adultes*, Paris, OCDE, 273 p.

OCDE et STATISTIQUE CANADA (1997). *Littératie et société du savoir. Nouveaux résultats de l'Enquête internationale sur les capacités de lecture et d'écriture des adultes*, Paris et Ottawa, Organisation de coopération et de développement économiques et Développement des ressources humaines Canada, 207 p.

PELLETIER, Michelle et autres (2004). *La réussite des garçons : des constats à mettre en perspective*, Québec, ministère de l'Éducation, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs, Service de la recherche, 33 p.

PGF CONSULTANTS INC. (1997). *Franchir le seuil : étude des barrières à la participation aux programmes d'alphabétisation*, [s. l.], Regroupement des groupes francophones d'alphabétisation populaire de l'Ontario, 46 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Le référentiel des compétences, Curriculum de la formation générale de base*, document de travail non publié, Québec, ministère de l'Éducation, Direction de la formation générale des adultes, 55 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2004). *Indicateurs de l'éducation. Édition 2004*, Québec, ministère de l'Éducation, Direction des statistiques et des études quantitatives, 140 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003). *Statistiques de l'éducation : enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire, Édition 2003*, Québec, ministère de l'Éducation, Direction des statistiques et des études quantitatives, 270 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2002a). *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue*, Québec, ministère de l'Éducation, 43 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2002b). *Plan d'action en matière d'éducation des adultes et de formation continue*, Québec, ministère de l'Éducation, 40 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2000). *Programme de soutien aux organismes d'alphabétisation populaire autonome*, Québec, ministère de l'Éducation.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (1999). « La scolarisation de la population adulte des principales communautés culturelles du Québec en 1996 », *Bulletin statistique de l'éducation*, Québec, ministère de l'Éducation, n° 11, mai, 9 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (1998a). « Un portrait statistique de l'évolution de la situation scolaire de la population autochtone du Québec », *Bulletin statistique de l'éducation*, Québec, ministère de l'Éducation, n° 7, septembre, 11 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (1998b). *Un nourrisson... et de l'ambition! La scolarisation des mères adolescentes : défi et nécessité*, Québec, ministère de l'Éducation, 24 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET DE L'IMMIGRATION (2003). *Caractéristiques de l'immigration au Québec : statistiques*, document de travail, Québec, ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, Direction de la population et de la recherche, 39 p.

QUIGLEY, B. A. et S. ARROWSMITH (1997). « The Non-Participation of Undereducated Adults », dans *New Patterns of Adult Learning: A Six-Country Comparative Study* (sous la direction de P. Bélanger et A. Tuijnman), Paris et Hambourg, Pergamon Press, p. 101-129.

QUIGLEY, B. A. (1990). « Hidden Logic: Resistance and Reproduction in Adult Literacy and Basic Education », *Adult Education Quarterly*, vol. 40, n° 2, p. 103-115.

RHEAULT, Sylvie (2004). *La réussite professionnelle des garçons et des filles : un portrait tout en nuances*, document d'accompagnement à la publication « La réussite des garçons, des constats à mettre en perspective », Québec, ministère de l'Éducation, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs, Service de la recherche, 8 p.

ROBERGE, Pierre et Valérie SAYSSET (2003). « Les personnes en emploi et les entreprises face à l'alphabétisation », dans *Recueil de trois études à propos de l'alphabétisation et de la formation de base en milieu de travail*, Québec, ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, document de travail, p. 45-80.

ROBIN, Isabelle et Thierry ROCHER (2003). « Les évaluations en lecture dans le cadre de la journée d'appel de préparation à la défense, année 2001-2002 », *Note d'information*, 03-12, MEN—Direction de l'évaluation et de la prospective, mars, 5 p.

ROBITAILLE, C., J.-P. GUAY et C. SAVARD (2002). *Portrait de la clientèle correctionnelle 2001*, Société de criminologie du Québec pour la Direction générale des services correctionnels du ministère de la Sécurité publique du Québec.

ROY, Sylvie, en collaboration avec Diane CHAREST (2002a). *Organisation des services éducatifs offerts aux jeunes filles enceintes et aux mères adolescentes dans le réseau scolaire : résultats d'une étude*, Québec, ministère de l'Éducation, Coordination de la condition féminine, 48 p.

ROY, Sylvie, en collaboration avec Diane CHAREST (2002b). *Jeunes filles enceintes et mères adolescentes. Un portrait statistique*, Québec, ministère de l'Éducation, Coordination de la condition féminine, 16 p.

ROY, Sylvie et Diane CHAREST (2001a). *La population cible de la formation de base. Série documentaire sur la formation de base à l'éducation des adultes*, Québec, ministère de l'Éducation, Direction de la recherche, 54 p.

ROY, Sylvie et Diane CHAREST (2001b). *Tirer profit des expériences internationales. Série documentaire sur la formation de base à l'éducation des adultes*, Québec, ministère de l'Éducation, Direction de la recherche, 16 p.

ROY, Sylvie, en collaboration avec Isabelle GOBEIL (1993). *Les capacités de lecture des Québécoises et des Québécois : résultats d'une enquête canadienne*, éd. corrigée, Québec, ministère de l'Éducation, Direction de la recherche et Direction de la formation générale des adultes, 78 p.

ROY, Sylvie (1995). *Portrait de filles et de garçons de 16 à 25 ans inscrits à des activités d'alphabétisation*, Québec, ministère de l'Éducation, Direction de la formation générale des adultes, 122 p.

RUBENSON, K. et G. XU (1997). « Barriers to Participation in Adult Education and Training: Towards a New Understanding », dans P. BÉLANGER et A. TUIJNMAN (dir.), *New Patterns of Adult Learning: A Six-Country Comparative Study* (p. 7-100), Paris et Hambourg : Pergamon Press.

RUBENSON, K. (1997). « Sweden: The Impact of the Politics of Participation », dans *The Emergence of Learning Societies: Who Participates in Adult Learning?* (sous la direction de P. Bélanger et A. Tuijnman; chap. 5, p. 71-93), Paris et Hambourg, Pergamon Press.

RUBENSON, K. (1977). *Participation in Recurrent Education*, Paris, Center for Educational Research and Innovations, Organization for Economic Cooperation and Development.

RYCHEN, Dominique S. et Laura H. SALGANIK, (dir.) (2003). *Key Competencies for a Successful Life and a Well-Functioning Society*, Ashland (OH, USA), Hogrefe et Huber Publication, OCDE, 224 p.

RYCHEN, Dominique S. et Laura H. SALGANIK (dir.) (2001). *Defining and Selecting Key competencies. Theoretical and Conceptual Foundations*, Göttingen, Allemagne, Hogrefe et Huber publication, OCDE, 264 p.

SAINT-AMANT, Jean-Claude, en collaboration avec Pierrette BOUCHARD et le Centre de développement de la formation et de la main-d'œuvre huron-wendat (2004). *Retour aux études et réussite scolaire en milieu autochtone. Pour une pédagogie de l'autonomie*, Québec, Université Laval, 63 p.

SAYSSET, Valérie (2003). « Recension d'expériences réussies de formation de base en milieu de travail, au Québec, ailleurs au Canada et sur la scène internationale », dans *Recueil de trois études à propos de l'alphabétisation et de la formation de base en milieu de travail*, Québec, ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, document de travail, p. 81-199.

STATISTIQUE CANADA (2004). *Travail et formation : premiers résultats de l'Enquête sur l'éducation et la formation des adultes de 2003*, document de recherche, Ottawa, Statistique Canada et Ressources humaines et Développement des compétences Canada, 66 p.

STATISTIQUE CANADA (2003). *Recensement de 2001 : série « analyses ». L'éducation au Canada : viser plus haut*, produit n° 96F0030XIF2001012 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, ministère de l'Industrie, 65 p.

STATISTIQUE CANADA et DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES CANADA (2002). *À la croisée des chemins. Premiers résultats pour la cohorte des 18 à 20 ans de l'Enquête auprès des jeunes en transition*, Ottawa.

STATISTIQUE CANADA et DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA (2001a). *Enquête internationale sur la littératie des adultes. La participation à l'éducation des adultes en Amérique du Nord : perspectives internationales*, produit n° 89-574-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, ministère de l'Industrie, 83 p.

STATISTIQUE CANADA et DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA (2001b). *Un rapport sur l'éducation et la formation des adultes au Canada : apprentissage et réussite*, produit n° 81-586-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 104 p.

STATISTIQUE CANADA et DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA (2001c). *À la hauteur : la performance des jeunes du Canada en lecture, en mathématiques et en sciences. Étude PISA de l'OCDE – Premiers résultats pour les Canadiens de 15 ans*, Ottawa, Statistique Canada, Développement des ressources humaines Canada, 93 p.

STATISTIQUE CANADA (1996). *Lire l'avenir : un portrait de l'alphabétisme au Canada*, produit n° 89-551-XPX au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada, Développement des ressources humaines Canada et Secrétariat national à l'alphabétisation, 131 p.

TREMBLAY, Hélène (1997). *Pour prévenir l'analphabetisme, recherches, réflexions et propositions d'actions*, Québec, ministère de l'Éducation, Direction de la formation générale des adultes, 38 p.

TUIJNMAN, Albert (dir.) (1997). *Littératie et société du savoir : nouveaux résultats de l'Enquête internationale sur les capacités de lecture et d'écriture des adultes*, Paris et Ottawa, Organisation de coopération et de développement économiques et Développement des ressources humaines Canada, 206 p.

VALDIVIELSO, S. (1997). « Beyond the Walls of the Household: Gender and Adult Education Participation », dans P. BÉLANGER et A. TUIJNMAN (dir.), *New Patterns of Adult Learning: A Six-Country Comparative Study* (p. 209-227), Paris et Hambourg, Pergamon Press.

WAGNER, S. et P. GRENIER, (1991). *Analphabetisme de minorité et alphabétisation d'affirmation nationale. À propos de l'Ontario français*, Toronto, ministère de l'Éducation de l'Ontario, 506 p.

## LISTE DES FASCICULES D'ACCOMPAGNEMENT

- 1 État de la formation de base des adultes au Québec  
Région du Bas-Saint-Laurent
- 2 État de la formation de base des adultes au Québec  
Région du Saguenay–Lac-Saint-Jean
- 3 État de la formation de base des adultes au Québec  
Région de la Capitale-Nationale
- 4 État de la formation de base des adultes au Québec  
Région de la Mauricie
- 5 État de la formation de base des adultes au Québec  
Région de l'Estrie
- 6 État de la formation de base des adultes au Québec  
Région de Montréal
- 7 État de la formation de base des adultes au Québec  
Région de l'Outaouais
- 8 État de la formation de base des adultes au Québec  
Région de l'Abitibi-Témiscamingue
- 9 État de la formation de base des adultes au Québec  
Région de la Côte-Nord
- 10 État de la formation de base des adultes au Québec  
Région du Nord-du-Québec
- 11 État de la formation de base des adultes au Québec  
Région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
- 12 État de la formation de base des adultes au Québec  
Région de la Chaudière-Appalaches
- 13 État de la formation de base des adultes au Québec  
Région de Laval
- 14 État de la formation de base des adultes au Québec  
Région de Lanaudière
- 15 État de la formation de base des adultes au Québec  
Région des Laurentides
- 16 État de la formation de base des adultes au Québec  
Région de la Montérégie
- 17 État de la formation de base des adultes au Québec  
Région du Centre-du-Québec
- 18 État de la formation de base des adultes au Québec  
Données sur les commissions scolaires anglophones
- 19 État de la formation de base des adultes au Québec  
Données sur les services de la formation générale





Éducation,  
Loisir et Sport

Québec



*apprendre*  
tout au long de la vie